



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abbes Laghrour –Khenchla
Faculté Des Lettres et Des Langues
Département Des lettres et Langues Française



Mémoire élaboré en vue de l'option du diplôme de Master

Option : Sciences du langage

Thème :

***L'expression de l'implicite comme empreinte de la
condition féminine dans la littérature féminine
algérienne d'expression française
-Cas de Maissa Bey-***

Présenté et soutenu Publiquement par :

Hafidi Ghada

Sous la Direction de la Professeure :

Dr. Hassani Rima Aida

Devant le jury composé de :

Présidente : Dre. FOURAR Fatima Zohra MCB Université de Khenchela

Rapporteur : Dre. HASSANI Rima Aida MCA Université de Khenchela

Examinatrice : Dre. KADRI Hadda MCB Université de Khenchela

Année universitaire : 2022-2023

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Dédicace

A moi-même ;

Je suis fière de tout ce que j'ai pu traverser... الحمد لله

A l'âme de mon Papi, le combattant BEDJAOUI TARZI.

A mes parents, vos sacrifices et dévouements ont été les plus beaux cadeaux de ma vie, vous êtes les étoiles qui illuminent mon chemin...

A l'héroïne et la championne de mon histoire, ma Mère.

A la personne la plus forte et puissante, qui m'a appris comment être moi-même, mon Père.

*A la brave et douce femme qui a fleuré mon chemin avec ses prières,
Mami.*

A mes sœurs et frères.

A mes tantes, la courageuse Hassina, l'inspirante Nabila, la généreuse Hanane, et l'aimante Fifi, qui m'ont donné beaucoup de courage et d'amour ...

A mes chers oncles, Abdelhamid, Yahia et le défunt Djamel.

A la personne qui m'a donné l'amour inconditionnel, l'homme de ma vie.

Aux personnes qui m'ont soutenues et encouragées, de près et de loin, tonton Adnan, Djamel et spécialement tonton Imed.

A mes cousines et cousins.

A mes amies Lina et Yasmin

A mes étudiant(e)s & mes abonné(e)s.

A toutes les belles âmes que j'ai rencontrées et qui ont laissé en moi un beau souvenir et une précieuse leçon de morale...

Ghada Hadil Hafidi

Remerciement

J'adresse mes plus vifs remerciements à mon encadrante Madame

Hassani Rima.

Toute ma reconnaissance s'en va aux membres du jury ayant eu

l'amabilité de lire et examiner le fruit de mon travail.

Sans oublier de remercier toute personne ayant contribué de près

ou de loin, et de quelque manière que ce soit à son élaboration.

Mille mercis au département de français de Khenchela et à tout

enseignant (e) ayant participé à ma formation durant ces cinq

dernières années et pour la haute qualité de leur enseignement,

qui m'a menée jusqu'ici.

Table des matières

Dédicace.....	3
Remerciement.....	4
Table des matières	5
Résumé.....	7
Abstract.....	8
الملخص.....	9
Introduction générale	11
Chapitre I : la condition féminine au biais de la littérature féminine - étude analytique du corpus -	16
1.1. Introduction.....	16
1.2. La condition féminine à travers la littérature féminine Algérienne en expression française. 17	
1.2.1. Qu'est-ce que la condition féminine ?.....	17
1.2.2. La littérature féminine.....	18
1.2.3. La littérature féminine Algérienne en expression française	20
1.3. Présentation & étude analytique du corpus bibliographique, Maïssa Bey - l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires -.....	21
1.3.1. Biographie de Maïssa Bey.....	21
1.3.2. Le genre et le style de Maïssa Bey.....	23
1.3.3. Aperçu sur l'œuvre	24
1.3.4. Distinction	25
1.3.5. Œuvres et Romans	25
1.3.6. Le résumé	26
1.3.7. L'écriture du <i>MOI</i> : l'Autobiographie.....	28
1.3.8. Les indicateurs du récit autobiographique.....	29
1.4. Résumé du chapitre	31
Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie	33
2.1. Introduction.....	33
2.2. Répertoires fondamentaux	33
2.2.1. Qu'est-ce qu'un discours ?.....	33
2.2.2. Les oppositions de discours.....	36
2.2.3. Texte & discours et les types du discours	36
2.2.4. Le genre narratif – Le discours littéraire ?	38
2.2.5. L'Analyse de discours	41
2.2.6. L'analyse de discours littéraire :.....	42
2.2.7. La pragmatique : Outil d'analyse ?.....	42

2.2.8.	La pragmatique pour le discours littéraire selon Dominique Maingueneau	44
2.2.9.	La pragmatique : un aspect communicationnel établi sur l'implicite et les actes du langage indirects	46
2.3.	L'implicite, ses concepts génériques et composants initiaux :	48
2.3.1.	Introduction	48
2.3.2.	Qu'est-ce l'implicite ?	49
2.3.3.	Les concepts génériques de l'implicite	51
A-	Les inférences	51
B-	Les connotations	52
2.3.4.	Les composants initiaux de l'implicite	55
A-	Les présupposés	55
B-	Les sous-entendus	61
2.3.5.	L'implicite : un procédé élémentaire pour le discours littéraire	65
2.3.6.	La contradiction : une inférence pour le sous-entendu	68
2.4.	La force des actes de langage / actes de langage indirectes au service de l'aspect de l'implicite	70
2.4.1.	Introduction	70
2.4.2.	Que dit-on des actes de langage ?	73
2.4.3.	La force perlocutoire et son rapport à l'implicite	76
2.4.4.	Les actes de langage indirects : une stratégie du discours implicite	79
2.4.5.	Les verbes modaux : une marque d'implicite	83
2.4.6.	Les actes sous-entendus et présupposés	85
2.5.	Résumé du chapitre	88
Chapitre III : Analyse du corpus		90
3.1.	Introduction	90
3.2.	L'Analyse énonciative	90
3.2.1.	La subjectivité	90
3.3.	Analyse Pragmatique	97
3.3.1.	la théorie des actes de langage	98
3.4.	Analyse implicite	99
3.5.	Conclusion	102
Conclusion générale		104
Annexes		109
Bibliographie		114

Résumé

Dans ce travail de recherche, nous nous intéressons à la notion d'implicite. Nous examinons les deux concepts fondamentaux de l'implicite, à savoir le présupposé et le sous-entendu, qui peuvent être compris à l'aide de la pragmatique et de la linguistique énonciative. Nous étudions l'utilisation remarquable de l'implicite dans le discours féminin, en nous concentrant sur l'œuvre de Maïssa Bey. Nous explorons le développement de cette notion dans son roman *l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires*, en analysant à la fois l'interaction verbale des personnages et le discours autobiographique féminin de la narratrice. Notre objectif est de classer les différentes formes d'implicite présentes dans cette œuvre et d'analyser leur utilisation, tout en mettant en évidence leur importance linguistique. Par conséquent, cette recherche offre une contribution significative à notre compréhension de l'implicite dans le discours de la littérature féminine algérienne en expression française, enrichissant ainsi notre connaissance de cette thématique spécifique.

Les mots clés : la littérature féminine, le discours féminin, la pragmatique, l'implicite, le sous-entendu, le présupposé, le discours, les actes de langage, les interactions verbales.

Abstract

In this research work, we focus on the notion of implicature, which refers to underlying content in discourse that is not explicitly expressed. We examine the two fundamental concepts of implicature, namely presupposition and implicatures, which can be understood through the fields of pragmatics and enunciative linguistics. We study the remarkable use of implicature in feminine discourse, with a specific focus on Maïssa Bey's work. We explore the development of this notion in her novel « L'une et l'autre Suivi de Mes Paires », analysing both the verbal interaction among characters and the autobiographical discourse of the narrator. Our objective is to classify the different forms of implicature that is presented in this work and analyze their usage, while highlighting their linguistic significance. Therefore, this research contributes significantly to our understanding of implicature in Algerian feminine discourse in French expression, thereby enriching our knowledge of this specific theme.

Keywords: feminine literature, feminine discourse, pragmatic, implicit, implied, presupposition, speech, speech acts, verbal interaction.

الملخص

في هذا العمل البحثي، نهتم بمفهوم الضمنية. نستعرض المفاهيم الأساسية الاثنتين للضمنية، وهي الافتراض والتلميح، التي يمكن فهمها باستخدام البرجماتية وعلم اللغة التعبيري. ندرس استخدام الضمنية الملفت في خطاب المرأة، مع التركيز على أعمال ميساء باي. نستكشف تطوّر هذا المفهوم في روايتها "الأنثى والأخرى" تليها "أزواجي"، من خلال تحليل التفاعل اللفظي للشخصيات والخطاب الذاتي النسوي للراوية. هدفنا هو تصنيف الأشكال المختلفة للضمنية الموجودة في هذا العمل وتحليل استخدامها، مع إبراز أهميتها اللغوية. وبالتالي، تقدم هذه الدراسة مساهمة مهمة لفهمنا للضمنية في خطاب الأدب النسوي الجزائري باللغة الفرنسية، وتثري معرفتنا بهذا الموضوع المحدد.

الكلمات المفتاحية: الأدب النسوي، الخطاب النسوي، البراجماتيك، الضمنية، التلميح، الافتراض، الخطاب، أعمال اللغة، التفاعلات اللفظية.

Introduction générale.

Introduction générale

Introduction générale

« Je suis votre hôte aujourd'hui. A la fois celle qui est reçue et celle qui accueille. Vous me recevez chez vous et je vous accueille dans ma demeure de mots, au seuil de laquelle je me tiens, portes ouvertes. » M.B

Il est souvent difficile de se retreindre à une seule discipline ou thématique en sciences du langage, car le langage et la communication nous entourent en permanence. C'est précisément cette omniprésence du langage qui nous a motivés à entreprendre cette aventure linguistique, une enquête rigoureuse et scientifique.

Le langage, une faculté innée chez l'être humain, est complexe et regorge de mystères. Certains de ces mystères ont été dévoilés grâce aux travaux rigoureux de chercheurs, mais d'autres demeurent encore inexplicables. Cette quête de l'inconnu et du flou a toujours poussé l'humanité à se dépasser, à mobiliser toutes ses facultés pour comprendre le fonctionnement du langage et les phénomènes qui le constituent dans notre quotidien.

Pendant nos cinq années d'études universitaires, nous avons eu le plaisir de découvrir les fruits de recherches poussées menées par de nombreux linguistes dans de nombreux domaines. Cette expérience a nourri notre passion pour la science et accru notre soif de savoir. Ainsi, dès le début de notre parcours de recherche, nous avons minutieusement évalué les avantages et les inconvénients de chaque discipline qui s'offrait à nous, afin de choisir un thème et un sujet spécifiques et appropriés à notre travail de recherche. Notre choix s'est naturellement porté sur l'analyse d'un corpus littéraire, plus précisément sur la littérature féminine algérienne en expression française, une évidence incontestée.

Nous avons été initialement attirés par ce domaine d'étude en raison de la possibilité qu'il offrait de décortiquer les analyser et d'utiliser des outils théoriques pour apporter une transparence, éliminer toute ambiguïté et faciliter notre compréhension du fonctionnement de la communication. Notre intérêt s'est ensuite approfondi grâce à des lectures plus approfondies, révèlent les opportunités offertes par la transdisciplinarité et la pluridisciplinarité. La connexion entre plusieurs disciplines pour étudier un même objet a joué un rôle clé dans notre motivation, et a finalement conduit à notre engagement définitif dans le domaine de la littérature.

La littérature a été de tout temps une quête motivée par une cause faite d'idéal. Dans toutes les littératures la femme est toujours présente de manière explicite ou implicite de par sa condition sociale en tout temps et en tout lieu. Aborder la condition de la femme par le biais de

Introduction générale

la littérature reflète une cause qui a connu ses péripéties à travers une lutte et un combat constant qui continuent à la faire exister et à l'exprimer grâce à une littérature résolument engagée.

Dans le cadre de notre recherche se dégage incontestablement une thématique qui reste toujours et encore d'actualité et qui est celle de la condition féminine en Algérie qui trouve tout son sens dans une littérature féminine algérienne.

Plus précisément, nous avons été attirés par l'un des points problématiques persistants qui entourent la condition féminine, en particulier les conflits qui y sont souvent présents et qui ont été remarqués de manière récurrente dans les écrits de Maïssa Bey.

La notion de l'implicite, dans le domaine de la linguistique, se réfère à un processus qui permet d'exprimer de manière on explicite une idée ou une pensée. Ce processus revêt une importance fondamentale dans les écrits de Maïssa Bey, tant dans l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires. Selon l'auteure, le langage ne reflète pas toujours fidèlement la vérité, car il existe de nombreuses vérités dissimulées auxquelles nous n'avons jamais accès. Pour Maïssa Bey, le langage est utilisé pour dissimuler les propos, les intentions et les sentiments. Ainsi, les personnages de ses œuvres ne s'expriment pas de manière directe. Les interlocuteurs sont constamment en quête d'informations implicites et sous-entendus. L'implicite et ses concepts, tels que le présupposé et le sous-entendu, sont omniprésents dans le discours créé par Maïssa Bey. L'énoncé manifeste souvent un sens explicite qui dissimule un autre sens implicite, lequel constitue la véritable intention de l'orateur.

Afin de mieux comprendre l'implicite dans le discours de la condition féminine présenté par Maïssa Bey, il est essentiel de mener une étude analytique des structures discursives contenant des éléments implicites. La détection, le décodage et l'interprétation de ces significations implicites nous permettront de mieux comprendre cette œuvre. Notre recherche se concentrera sur l'application de la pragmatique discursive au texte féminin, dans le but de saisir les implicites présents dans différents types d'énoncés situationnels, où la parole parfois s'efface pour laisser place à une signification au-delà du langage humain proprement dit. Ce travail mettra en évidence l'habileté linguistique de l'auteure, qui donne à chaque personnage un langage spécifique correspondant à son niveau social, intellectuel ou professionnel. Maïssa Bey sait comment naviguer dans cet immense monde de signes linguistiques où l'implicite met en lumière la nature de l'interaction verbale, parallèlement aux morphèmes du langage littéraire, à sa rhétorique, à son esthétique et à son expressivité.

L'analyse des relations pragmatiques et linguistiques, l'exploration des énoncés dans leur construction lexicale, grammaticale et syntaxique, nous permettront de comprendre pourquoi

Introduction générale

Maïssa Bey utilise l'implicite. Notre travail comprendra quatre chapitres, chacun étant subdivisé en sous-parties. Le premier chapitre, intitulé « la condition féminine au biais de la littérature féminine -étude analytique du corpus- », définira la condition féminine en commençant par la littérature féminine, puis en se concentrant sur notre corpus spécifique, à savoir la littérature féminine algérienne en langue française. Nous présenterons également notre corpus, celui de Maïssa Bey afin de décoder les éléments littéraires liés à notre sujet de recherche.

Le chapitre II, intitulé « ancrage théorique et méthodologique », contient trois grands titres fondamentaux présentera notre cadre conceptuel de base et explorera le domaine de l'analyse du discours et la pragmatique en particulier. Nous analyserons le discours, ses oppositions et l'analyse du discours. Nous mettrons en évidence l'importance de la pragmatique en tant qu'outil d'analyse et élément de communication, qui nous aidera à introduire et à clarifier la notion d'implicite.

Le deuxième titre, nommé « l'implicite, ses concepts génériques et composants initiaux », exposera le phénomène de l'implicite, ses enjeux dans l'œuvre de Maïssa Bey, en mettant en évidence son élaboration dans le domaine linguistique à partir de supports lexicaux et syntaxiques.

Le troisième titre « la force des actes de langage : actes de langage indirects au service de l'implicite », soulignera la pertinence des actes de langage indirects pour l'étude de l'implicite, en faisant appel à des actes illocutoires spécifiques au discours féminin.

Nous avons consacré le chapitre trois, pour faire une grille d'analyse détaillée de notre corpus, commençant par une analyse énonciative pour détecter la subjectivité, tels que les pronoms personnels et possessifs, ainsi que les adverbes et les termes péjoratifs. Enfin l'analyse pragmatique qui nous a tracé le chemin pour faire une analyse approfondie de l'implicite et ses marques.

L'étude la littérature féminine avec une approche pragmatique dans le domaine des sciences du langage soulève plusieurs questions essentielles quant à la présence d'éléments implicites dans le discours de Maïssa Bey, afin de mieux comprendre ces implications et leurs significations, il est nécessaire de formuler une problématique ;

Problématique : comment l'expression de l'implicite dans l'œuvre de Maïssa Bey, figure majeure de la littérature féminine algérienne en expression française, révèle-t-elle les différentes facettes de la condition féminine en Algérie et comment contribue-t-elle à la

Introduction générale

construction d'une identité féminine subversive et résistance ? Et dans quelle mesure l'analyse des structures discursives implicites dans le travail de Maïssa Bey permet-elle de mettre en lumière les enjeux et les nuances de la condition féminine ?

Pour répondre à ce problème intellectuel, nous formulons les hypothèses suivantes :

Hypothèses :

- 1- L'usage de l'implicite dans les écrits de Maïssa Bey permet de mettre en évidence les réalités et les expériences vécues par les femmes algériennes, souvent occultées ou marginalisées dans le discours dominant.**
- 2- L'implicite, en tant que stratégie d'écriture, offre à Maïssa Bey une liberté créative pour aborder des thèmes sensibles liés à la condition féminine en Algérie, tout en évitant la censure et les restrictions sociales.**
- 3- L'emploi d'actes de langage indirects dans l'œuvre de Maïssa Bey permet de créer des espaces de résistance et de subversion, offrant ainsi aux femmes une voix puissante et une plateforme pour remettre en question les normes sociales et les rapports du pouvoir.**
- 4- L'étude des structures discursives implicites dans l'œuvre de Maïssa Bey révélera une complexité et une profondeur supplémentaire dans la présentation de la condition féminine, au-delà des discours explicites.**
- 5- Les significations implicites dans le discours de Maïssa Bey contribuent à une meilleure compréhension des dynamiques sociales, culturelles et psychologiques qui façonnent la condition féminine.**
- 6- L'utilisation d'actes de langage indirects et d'éléments linguistiques spécifiques dans le discours de Maïssa Bey révélera des stratégies narratives et rhétoriques visant à exprimer des nuances et des subtilités liées à la condition féminine.**

Ces hypothèses serviront de base à notre recherche, nous permettant d'explorer en profondeur les structures discursives implicites et leurs implications dans la représentation de la condition féminine dans l'œuvre de Maïssa Bey.

Chapitre I :
La condition féminine
au biais de la
littérature féminine
- étude analytique du
corpus-

1.1. Introduction

La condition féminine a été un sujet de préoccupation majeur à travers les époques, et son exploration a donné naissance à une pléthore de travaux académiques dans le domaine des sciences sociales et humaines. Parmi les contextes cultures et géographiques spécifiques qui ont suscité un intérêt particulier dans cette quête de compréhension figure l'Algérie. Ce pays, riche de sa diversité culturelle, a connu une histoire complexe marquée par des bouleversements politiques, sociaux et culturels. Au sein de ce contexte, la voix des femmes algériennes s'est élevée, et la littérature féminine algérienne est devenue un espace privilégié pour l'expression de leurs préoccupations, de leurs aspirations et de leurs expériences.

Le présent mémoire se concentre sur l'étude analytique, pragmatique de la condition féminine en Algérie, en accordant une attention particulière la littérature féminine algérienne en expression française et à l'œuvre de l'écrivaine Maïssa Bey. Considérée comme l'une des figures majeures de la littérature contemporaine en Algérie, Maïssa Bey a su captiver les lecteurs par sa plume singulière et sa capacité à dépeindre avec subtilité les défis et les dilemmes auxquels les femmes algériennes font face dans leur quête d'identité et de liberté.

L'exploration de la condition féminine dans la littérature permet de saisir les réalités complexes et nuancées auxquelles les femmes algériennes sont confrontées. Elle offre également un aperçu des stratégies d'émancipation et de résistance adoptées par ces femmes dans leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits et leur émancipation personnelle. En se concentrant sur Maïssa Bey, nous nous pencherons sur ses écrits en tant que porte-parole d'une génération de femmes qui cherchent à transcender les limites imposées par la société et à se forger une identité forte et autonome.

Ainsi, cette étude se propose d'analyser l'un des œuvres de Maïssa Bey, qui ont marqué le plus son parcours dans la littérature féminine algérienne et de le situer dans le paysage littéraire plus large. En examinant de près les thèmes récurrents, les motifs symboliques et les techniques narratives utilisées par l'écrivaine, nous espérons apporter une compréhension approfondie de la façon dont elle donne voix aux expériences des femmes algériennes et contribue à la représentation de la condition féminine dans la littérature contemporaine.

Ce chapitre introductif pose les bases de notre recherche en présentant le cadre théorique et conceptuel de notre étude, ainsi que l'importance de la condition féminine dans la société algérienne et son expression à travers la littérature féminine. En outre, il situe Maïssa Bey en

Chapitre I : la condition féminine au biais de la littérature féminine - étude analytique du corpus -

tant qu'écrivaine phare de cette littérature, dont les écrits constituent un témoignage poignant des réalités vécues par les femmes algériennes.

1.2. La condition féminine à travers la littérature féminine Algérienne en expression française.

1.2.1. Qu'est-ce que la condition féminine ?

« On ne naît pas femme, on le devient » Simone De Beauvoir

Cette célèbre citation de Simone de Beauvoir dans son ouvrage « le deuxième sexe » met en évidence l'identité que la condition féminine n'est pas une donnée naturelle, mais plutôt une construction sociale qui se forme à travers les interactions et les normes imposées par la société.

La condition féminine est un concept qui englobe les multiples réalités, défis et expériences vécues par les femmes à travers le monde.

Selon Judith Butler, théoricienne du genre, la condition féminine est un produit de la performance sociale et culturelle du genre. Elle soutient que le genre est une construction sociale et que les normes de féminité sont imposées par la société, influençant ainsi la perception et l'expérience des femmes. Dans la même piste Bell Hooks, auteure et militante féministe, définit la condition féminine comme une interconnexion complexe entre le sexe, la race et la classe sociale. Elle souligne l'importance de comprendre les intersections multiples de l'oppression pour lutter contre toutes les formes d'inégalité et de discrimination.

Nous apercevons, d'après ces définitions que la condition féminine fait référence à la position et aux rôles des femmes dans les sociétés contemporaines. Elle englobe des domaines tels que l'éducation, l'emploi, la participation politique, la santé, la violence basée sur le genre, et bien d'autres encore. Malgré des progrès significatifs dans de nombreux pays, les femmes sont encore confrontées à de nombreuses formes de dissimulation et d'inégalité.

L'expression française a joué un rôle essentiel dans l'exploration de la condition féminine, notamment à travers la littérature et les mouvements féministes francophones. Des écrivains telles que Simone de Beauvoir, Marguerite Duras et Simone Veil ont contribué à mettre en lumière les enjeux spécifiques auxquels les femmes font face et ont ouvert la voie à des discussions approfondies sur la condition féminine.

En Algérie, la condition féminine est façonnée par une combinaison d'influences culturelles, religieuses et politiques. Dans ce pays riche en diversité, l'expression française a joué un rôle particulier dans la représentation et la transmission, des réalités vécues par les femmes. La langue française est un héritage colonial, mais elle est également devenue un moyen

Chapitre I : la condition féminine au biais de la littérature féminine - étude analytique du corpus -

d'expression et de résistance pour les écrivaines algériennes qui utilisent la langue pour explorer les enjeux spécifiques auxquels elles sont confrontées.

L'expression de la littérature féminine algérienne en français, permet aux écrivaines de traiter de sujets tels que la quête d'identité, les luttes pour l'égalité, la violence conjugale, les restrictions socioculturelles et bien d'autres encore. Des écrivaines comme Maïssa Bey, Assia Djebar et Leïla Sabbar ont apporté une contribution significative à la représentation de la condition féminine en Algérie à travers leur utilisation créative de la langue française.

La condition féminine en Algérie, tout comme dans d'autres sociétés, est un sujet complexe et en constante évolution. L'expression française joue un rôle crucial dans la représentation et la compréhension de cette condition, en permettant aux écrivaines algériennes de donner une voix aux expériences, aux aspirations et aux luttes des femmes. En explorant des réalités spécifiques à l'Algérie à travers l'expression française.

1.2.2. La littérature féminine

La littérature capture l'essence même de l'art majeur en stimulant et en façonnant l'imagination de l'être humain. Elle permet de donner une voix aux malheurs, d'agir et de réagir face aux difficultés de la vie, et de donner une expression concrète aux sentiments et aux émotions vécus par l'Homme.

« L'un des principaux motifs de la création artistique est certainement le besoin de nous sentir essentiel par rapport au monde ».

La littérature algérienne en expression française a été initialement marquée par les écrits des auteurs masculins. Cependant, un nouveau courant littéraire a émergé, portée par des thèmes féministes. Ce mouvement littéraire a aidé les femmes à se libérer et à revendiquer leur place dans la société. En somme, le féminisme dans la littérature est un moyen pour les femmes de faire entendre leur voix et d'exprimer leurs sentiments à travers l'écriture.

Le féminisme a connu un grand succès, en particulier pendant la révolution française (siècle des lumières), ce mouvement se fixe un objectif à travers deux vagues distinctes. La première vague féministe œuvre en faveur de l'égalité entre les sexes devant la loi. Quant à la deuxième vague, elle émerge à la fin des années 1960 avec la naissance du Mouvement de libération des femmes (MLF). Les femmes sortent de leur silence, de leur quiétude et se libèrent en donnant naissance à une nouvelle écriture féministe, porteuse de nouvelles idées visant à extérioriser leurs souffrances internes et leur désir de se libérer de l'exclusion sociale et

Chapitre I : la condition féminine au biais de la littérature féminine - étude analytique du corpus -

familiale. Elles expriment également leur refus d'une existence marginalisée basée sur une distinction entre les deux sexes.

« La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune ».

La littérature féminine occupe une place essentielle dans le paysage littéraire contemporain, offrant une voix et une perspective uniques sur la condition féminine. Elle représente une forme d'expression puissante qui permet aux femmes d'explorer leurs expériences, leurs émotions, leurs luttes et leurs aspirations, tout en contribuant à l'évolution des discours sur le genre de la société. Dans le contexte de notre mémoire, nous reconnaissons l'importance de la littérature féminine en tant que titre essentiel, car elle offre des perspectives riches et des nuances pour analyser les enjeux liés à la condition féminine.

- 1- La redéfinition des normes et des rôles de genre :** la littérature féminine joue un rôle fondamental dans la redéfinition des normes et des rôles de genre établis. Les écrivaines explorent de nouvelles représentations de la féminité et remettent en question les stéréotypes traditionnels. Elles mettent en lumière la complexité de l'identité féminine, souvent en rupture avec les attentes sociales et les normes particulières. Par leurs écrits, elles ouvrent des voies alternatives pour les femmes, leur permettant de s'affirmer, de se réinventer et de revendiquer leur place dans la société.
- 2- La visibilité des expériences féminines :** la littérature féminine offre une visibilité aux expériences vécues par les femmes. Elle aborde une vérité de thèmes tels que la sexualité, la maternité, la violence basée sur le genre, les inégalités, la quête d'autonomie et les défis spécifiques permettent de mettre en lumière les réalités marginalisées et invisibles, donnant ainsi une voix aux femmes et élargissent notre compréhension de la diversité des expériences féminines.
- 3- L'exploration de la subjectivité féminine :** la littérature féminine joue un rôle essentiel dans l'exploration de la subjectivité féminine. Les écrivaines explorent les pensées intimes, les émotions et les réflexions profondes des femmes, offrant ainsi une perspective intime sur leur vécu. Elles remettent en question les représentations traditionnelles et dominantes de la femme en se concentrant sur les voix individuelles et en célébrant la diversité des expériences féminines.
- 4- La contribution à littérature féministe :** la littérature féminine est une contribution significative au discours féministe. Les écrivaines utilisent leur plume pour analyser et critiquer les structures d'oppression, remettant en question les inégalités de genre et les systèmes partiels. Leurs écrits alimentent les débats et les réflexions sur l'égalité des

sexes, la violence contre les femmes, les droits reproductifs, la représentation médiatique et d'autres cruciales liées aux droits des femmes.

L'écriture féministe reconnaît la présence constante de la femme, et lui offre un moyen de déclarer, dénoncer ou exprimer ses pensées à travers des pseudonymes, permettant ainsi de se dévoiler et dire ce qu'elle souhaite sans révéler sa véritable identité ? les femmes écrivaines algériennes, pour la plupart, utilisent la fiction pour présenter leurs souffrances, leurs rêves et leur existence à travers des protagonistes qui leur ressemblent, ou encore sous forme d'autobiographie.

1.2.3. La littérature féminine Algérienne en expression française

« Assia Djabar, Malika Mokeddem, Leïla Sebbar, Maïssa Bey, Nina Bouaoui sont parmi les plus connues. Née en 1936, Assia Djabar est la première féministe algérienne, historienne et romancière, qui ouvre le chemin à ses consœurs pour prendre la parole de libération en Algérie dans leurs combat pour l'émancipation des femmes et leurs libertés ». (Adour Sabrina, 2010)

La littérature féminine algérienne en expression française est le fruit d'un contexte historique et social complexe, façonné par l'histoire de l'Algérie elle-même.

La naissance de cette dernière s'ancre dans la période coloniale, marquée par l'influence de la langue française sur la société algérienne. Les femmes algériennes ont commencé à écrire et à publier leurs œuvres en français ; utilisant cette langue pour exprimer leur souffrance. Cette émergence de la littérature féminine a été rendue possible grâce à l'accès à l'éducation et l'alphabétisation, offrant aux femmes un espace pour s'exprimer et partager leurs récits et expériences.

Au fil des décennies, la littérature féminine algérienne en expression française a évolué pour refléter les changements sociaux, politiques et culturels en Algérie. Les écrivaines ont abordé divers sujets, tels que la lutte pour l'indépendance, la guerre civile, les luttes féministes, les enjeux de la religion, la quête d'identité et les expériences de migration. Leurs récits ont évolué en parallèle avec l'évolution de la société algérienne lors et après l'indépendance, offrant des perspectives multiples sur la condition féminine et les défis auxquels les femmes font face, y compris les traditions et les attentes sociales.

La littérature féminine algérienne en expression française dénonce de manière explicite la condition féminine, prenant notamment comme exemple l'écrivaine Assia Djabar, pionnière dans le traitement de l'histoire des femmes d'une voix féminine. Dans son œuvre « Nulle part

Chapitre I : la condition féminine au biais de la littérature féminine - étude analytique du corpus -

dans la maison de mon père », elle s'est engagée à explorer les conditions de vie des femmes, en examinant les tensions entre la famille et la société.

Par ailleurs, Maïssa bey a joué un rôle majeur dans l'anticipation du thème de la condition féminine à travers plusieurs de ses œuvres. Dans des romans tels que « Cette fille-là » et « Hizya », elle a analysé et dépeint la vie des femmes, ainsi que leurs relations complexes avec la famille et la société. Son roman 'Nulle autre voix » aborde quant à lui la vie des femmes pendant la décennie noire et les années qui ont suivi, offrant un regard profond sur leurs réalités et leurs expériences.

Ces écrivaines, par le biais de leur plume, ont ouvert la voie à une réflexion approfondie sur la condition féminine, dénonçant les injustices et mettant en lumière des défis auxquels les femmes sont confrontées dans la société algérienne. Leur contribution à la littérature féminine d'expression française a permis de donner une voix authentique et puissante aux femmes, et de susciter des discussions importantes sur la quête de l'égalité de la liberté.

«La femme était née pour l'homme, travaillait pour lui et même vivait pour lui... la femme, selon ma vision, était un esclave». (Bey)

En somme, nous pouvons constater que la littérature féminine algérienne en expression française est considérée comme un courant littéraire riche en histoire et en émotions, qui a permis aux femmes de s'exprimer et de dénoncer les injustices qu'elles ont subies. Les écrivaines algériennes, telles que Maïssa Bey, ont joué un rôle prépondérant dans l'émergence et l'évolution de ce mouvement littéraire. A travers ses écrits poignants, Maïssa Bey a su capturer l'essence même de la condition féminine en Algérie, en dénonçant les violences et les discriminations dont les femmes ont été victimes, mais aussi en célébrant leur résilience et leur force. Ses romans, tels que L'une et l'autre suivi de mes paires, qui est en vrai une autobiographie, a marqué la littérature algérienne en expression française et ont inspiré une génération d'écrivaines. Maïssa Bey est une figure emblématique de la littérature féminine en Algérie, qui a su donner une voix aux femmes et écrire l'histoire de leur lutte pour l'égalité.

1.3. Présentation & étude analytique du corpus bibliographique, Maïssa Bey - l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires -

1.3.1. Biographie de Maïssa Bey

Chapitre I : la condition féminine au biais de la littérature féminine - étude analytique du corpus -

Maissa bey, de son vrai nom Samia Benameur, est une écrivaine algérienne de renom, dont les écrits ont marqué la littérature féminine en Algérie et au-delà. Née le 1950 à Ksar El Boukhari, en Algérie, Maissa Bey s'est rapidement imposée comme une voix influente et engagée dans le paysage littéraire contemporain.

La biographie de Maissa Bey est étroitement liée à son parcours personnel à son engagement en faveur des droits des femmes. Après avoir terminé ses études primaires et secondaires, elle a poursuivi des études supérieures en lettres à l'université d'Alger. C'est là qu'elle a commencé à développer sa passion pour l'écriture et à exprimer son point de vue sur les questions sociales et politiques qui touchent les femmes en Algérie.

Maissa bey a rapidement émergé sur la scène littéraire avec la publication de son premier roman, « Entendez-vous dans les montagnes », en 1985. Ce roman par la critique, a immédiatement attiré l'attention des lecteurs et établi Maissa Bey comme une auteure talentueuse et visionnaire. Son style poétique et sa capacité à explorer des thèmes profonds tels que la mémoire, l'identité et la condition féminine ont été acclamés par les universitaires et les critiques littéraires.

Au fil de sa carrière, Maissa Bey a continué d'explorer les réalités complexes auxquelles sont confrontées les femmes en Algérie. Elle a développé une écriture engagée qui dénonce les injustices et les oppressions, tout en mettant en valeur la résilience et la force des femmes. Ses romans, tels que « Nulle autre voix » (2001), « Sous le jasmin la nuit » (2010) et « Cette fille-là » (2013), illustrent sa capacité à captiver les lecteurs tout en les confrontant aux questions brûlantes de la société algérienne.

L'impact de Maissa Bey sur la littérature féminine en Algérie ne peut être surestimé. Son travail révolutionnaire a permis de briser les tabous et de donner une voix aux femmes qui ont été longtemps marginalisées et opprimées. Son écriture subversive explore les rôles de genre, les relations familiales, la violence et les questions sociopolitiques avec une finesse et une profondeur remarquable.

Maissa bey a reçu de nombreuses distinctions pour son rapport à la littérature et à la promotion des droits des femmes. Ses œuvres ont été traduites dans plusieurs langues et ont été étudiées par des chercheurs et des universitaires à travers le monde. Son héritage littéraire continue d'influencer de nouvelles générations d'écrivains et de lectrices, en particulier dans le domaine de la littérature féminine et des études de genre.

Chapitre I : la condition féminine au biais de la littérature féminine - étude analytique du corpus -

Au sein du mouvement féministe, l'écrivaine connue sous le nom de Samia Benameur ou Maïssa Bey exploite l'écriture comme une porte vers la liberté, lui permettant de libérer et d'exprimer ses pensées les plus profondes.

« Écrire pour se libérer, Écrire par la déraison de cette association qui étouffé les femmes. Écrire pour suivre, simplement ». (Leclère)

« C'est la colère qui fait écrire Maïssa Bey, une colère solitaire.

« Je cherche les mots pour dire ce que les femmes ne nous peuvent pas dire (Sabber)

Dans une entrevue accordée à la revue **Binatna**, Maïssa Bey affirme que tout s'évanouit avec le temps, ne laissant derrière lui d'un silence quotidien.

« Pour moi, tout s'est passé comme si tout à coup garder le silence équivalait à se rendre complice de ce que nous devrions subir. Et les mots ont été et sont toujours salvateurs en ce sens qu'ils m'ont aidée à mettre de l'ordre dans le choix que nous vivons au quotidien » (Bey, binatna, 2023)

1.3.2. Le genre et le style de Maïssa Bey

Maïssa Bey, éminente romancière algérienne, s'est fixée pour objectif de s'exprimer en toute liberté, sans aucune recommandation imposée par autrui. A travers ses écrits, Maïssa Bey poursuit la quête identitaire, explorant cette recherche à travers des écrits autobiographiques ou semi-autobiographiques, ainsi qu'à travers des personnages féminins. Son rôle de porte-parole des femmes algériennes est indéniable, donnant ainsi une voix aux souffrances vécues par les femmes au sein de la famille et de la société.

L'écriture devient pour elle un moyen de revendiquer les droits des femmes, et dans chacune de ses œuvres, l'héroïne est une femme, car Maïssa Bey privilégie la représentation féminine. Elle se bat inlassablement contre le harcèlement, le regard masculin, les interdits et l'espace de liberté qui est réservé aux femmes dans l'Algérie du XXI^e siècle.

Avec une plume incisive et engagée, Maïssa Bey questionne les normes sociales et les inégalités de genre, offrant ainsi un éclairage percutant sur la condition féminine en Algérie. Son travail est salué pour sa capacité à briser les silences et à exposer les réalités souvent invisibles vécus par les femmes.

En tant qu'écrivaines, Maïssa Bey a réussi à captiver les lecteurs à travers des récits puissants, suscitant la réflexion et stimulant le débat sur les enjeux fondamentaux auxquels sont confrontées les femmes dans la société contemporaine. Son engagement courageux et son exploration audacieuse de la féminité et de l'émancipation féminine dont de Maïssa Bey une figure incontournable de la littérature féminine en Algérie.

1.3.3. Aperçu sur l'œuvre

L'Une et l'Autre suivi de mes paires est un roman marquant de Maïssa Bey qui explore avec sensibilité et profondeur des thèmes de l'identité, de l'amitié féminine et des relations intergénérationnelles. Nous considérons cette œuvre comme une contribution importante à la littérature féminine algérienne.

Ce roman met en scène deux amies d'enfances, Samira et Djamila, qui se trouvent devant des conflits avec leurs familles et société. A travers leurs échanges, Maïssa Bey offre un regard intimiste sur leurs parcours de vie perspectives, leurs aspirations, leurs désillusions et les difficultés auxquelles elles sont confrontées en tant que femmes algériennes.

L'Une et l'Autre suivi de mes paires, explore les thèmes de l'émancipation, de l'amour, de la maternité et de la condition féminine. Maïssa Bey aborde avec subtilité les questionnements identitaires des femmes, leurs luttes pour se réaliser et les contraintes sociales et culturelles qui pèsent sur elles.

Nous trouvons que Maïssa Bey réussit brillamment à donner vie à des personnages féminins complexes et authentiques. Son écriture fluide et évocatrice captive les lecteurs et les plonge dans un univers où se mêlent émotions, introspection et réflexion sur les enjeux de société.

Ce roman fait sous forme d'une autobiographie implicite, par son engagement social et son exploration de la condition féminine, s'inscrit pleinement dans la lignée de la littérature féministe et contribue de manière significative à la littérature algérienne contemporaine. Son impact réside dans sa capacité à susciter des questionnements et à stimuler le dialogue sur les droits des femmes, l'égalité des genres et la quête de liberté individuelle.

L'Une et l'Autre suivi de mes paires est bien plus qu'un simple récit autobiographique. C'est une œuvre d'une grande sensibilité qui transcende les frontières personnelles pour aborder des thématiques universelles. Maïssa Bey nous offre un regard lucide et engagé sur la société, tout en nous invitant à remettre en question les normes, les préjugés et les entraves qui entravent la peine émancipation des femmes.

Ce roman, qui regroupe deux essais à dimension essentiellement autobiographique, constitue ainsi un témoignage puissant, à la fois intime et universel, qui résonne auprès d'un large public. En explorant son propre vécu, Maïssa Bey ouvre la voie à une réflexion profonde sur les enjeux de genre, la quête de liberté et l'importance de l'expression personnelle dans la construction d'une identité épanouie.

Chapitre I : la condition féminine au biais de la littérature féminine - étude analytique du corpus -

Par rapport à la page de couverture et au tissu de l'ouverture l'écrivaine travail sur la présentation d'elle-même dans une photographie simple et belle. Les présentateurs utilisent des couleurs claires, naturelles qui désignent la vie positive, la liberté, l'amour, et le confort, ainsi d'une autre part l'estime de soi, la douceur et la confiance (le sourire signe de douceur et de confiance) ; la lumière qui vienne d'arrière cette photographie est extraite de la nature et exprime l'espoir et la liberté, l'espoir de vivre heureux ne l'avaient jamais quitté l'homme.

La première lecture du titre nous imaginons que c'est une affaire d'opposition ou de confusion d'une personne et une autre, ou même une femme et une autre.

La quatrième de couverture emporte une citation extraite du début de son roman :

« Je suis votre hôte aujourd'hui. A la fois celle qui est reçue et celle qui accueille. Vous me recevez chez vous et je vous accueille dans ma demeure de mots, au seuil de laquelle je me tiens, portes ouvertes. » M.B

Aussi la biographie de l'écrivaine nous a donné une idée forte et claire sur elle et sa plume.

1.3.4. Distinction

L'écrivaine prie plusieurs prix comme :

- Le grand prix de la nouvelle de la société des gens de lettres 1998 ;
- Prix Cybèle 2005 ;
- Grand prix du roman francophone SILA 2008.

1.3.5. Œuvres et Romans

Le premier œuvre de Maïssa Bey est :

- Au commencement était la mer : Editions Mars à, 1996 ;
- (Réédition au Editions de l'Aube, 2016) ;
- Cette fille-là. Editions de l'Aube, 2001 (Prix Marguerite Audoux) ;
- Entendez-vous dans les montagnes. Editions de l'Aube, 2002 ;
- Surtout ne te retourne pas, Ed de l'Aube et Barzakh, 2005 (Prix Cybèle2005) ;
- Bleu, Blanc, Vert. Ed de l'Aube, 2010 ;
- Hizya. Ed, l'Aube, 2015 (Prix de l'Afrique Méditerranée/ Maghreb 2010) ;
- Nulle autre voix. Edition de Barzakh et l'Aube, 2018.

Maïssa bey traite d'autres genres tels que les Nouvelles et les essais, comme Nouvelle d'Algérie. Grasset, 1998.

- Sous le jasmin la nuit, Ed. l'Aube,2004.

Poésie

- Sahara, mon amour, Ed. l'Aube, 2005 (photos O. Nekkache).

Essais

- L'une et l'autre, Ed. De l'Aube, 2009.

Théâtre

- Tu vois c'que j'veux dire ? Ed. Chèvre-feuille étoilée, 2003 ;
- On dirait qu'elle danse, Ed. Chèvre-feuille étoilée, 2014 ;
- Chaque pas que fait le soleil, Ed. Chèvre-feuille étoilée, 2015.

Textes divers

- A contre-silence, entretien avec Martine Marzloff, Paroles d'Aube, 1998.

1.3.6. Le résumé

L'Une. Et l'Autre. L'Une solitaire. Et l'Autre solidaire. Une femme. Ecrivaine. Solitaire et solidaire (A. Camus).

Maïssa Bey, dans son autobiographie « l'Une et l'Autre suivi de mes paires », explore les notions d'échanges, d'acceptations, de complicité et de réciprocité qui sous-entendent sa démarche d'écrivaine. A travers ce récit de vie, elle entreprend une présentation de soi, en dévoilant les représentations et les sentiments qu'elle a développés à son propre sujet.

L'auteure met en scène son sentiment d'être, exprimant ainsi l'ensemble des idées, des images, des personnages, des perceptions de soi et des autres, des expériences de la vie, des situations vécues, du sentiment de cohérence et des souvenirs d'enfance qui constituent sa subjectivité. Elle adopte un point de vue introspectif et s'engage dans une exploration de son identité personnelle, tout en assumant les rôles de sujet et l'objet dans son écriture.

Maïssa bey se positionne comme un être empirique dont l'identité personnelle revêt une dimension polymorphe, interactive et dynamique. Elle se définit à travers ses relations avec autrui, que ce soit la famille, la nation ou l'environnement. Elle embrasse une identité personnelle et sociale plurielle, résultant de multiples appartenances et influences.

Le roman commence par l'évocation d'une femme et d'un lieu, l'Algérie, sa terre natale chargée de la significations. L'auteure nous présente sa descendance arabe, les Béni Ameur, une tribu issue des Béni Hilal, dont les origines remontent à des bédouins d'Arabie et d'Egypte. Elle met également en évidence sa définition du terme « Arabe », en sémantique, comme

Chapitre I : la condition féminine au biais de la littérature féminine - étude analytique du corpus -

renvoyant à la langue et à la culture, rejetant les visions essentialistes et affirmant son refus de l'ethnocentrisme culturel.

En tant que musulmane, elle pratique un Islam ouvert, prônant l'acceptation de l'autre à l'altérité. L'auteure souligne l'importance de la langue dans la construction de son identité, mentionnant l'arabe classique comme la langue de ses ancêtres et l'arabe algérien comme sa langue maternelle. Elle évoque l'aliénation linguistique résultant de la confiscation de sa langue maternelle durant la période coloniale et sa richesse linguistique et culturelle acquise grâce à l'apprentissage précoce de la langue française, initié par son père, instituteur à l'époque coloniale.

Le père de l'auteure émerge comme une figure rebelle, ayant bravé les normes et traditions en fréquentant l'école française et en choisissant une épouse instruite. Cependant, son arrestation par les soldats français a marqué profondément l'enfance de Maïssa Bey, introduisant la violence comme un fait habituel et conçu.

Les pages blanches du récit de Maïssa Bey évoquent les souvenirs d'une petite fille brillante à l'école, aimée par sa maîtresse, une indigène destinée à un avenir prometteur. Cependant, cette sensation de bonheur est rapidement éclipsée par l'absence du père, décrit comme « le passeur de vie » et le « passeur de langue ». Ses réminiscences les plus anciennes rappellent une fille submergée par un sentiment de décalage. Pour elle, se retirer dans la solitude et se réfugier dans la lecture devient son échappatoire préférée. Les livres jouent le rôle d'un rempart, la protégeant de la réalité de la vie et de ses semblables. Elle se sent particulièrement attirée par les personnages orphelins de père qui peuplent ses lectures, cherchent à comprendre comment ils ont vécu l'absence et le manque paternel.

Maïssa Bey offre un précieux témoignage de la période coloniale tout en étant une observatrice attentive de l'Algérie indépendante. Son engagement et son attachement envers son pays natal la poussent à s'opposer aux voix qui érigent le nationalisme en valeur suprême et tendent à figer les identités pour favoriser le repli sur soi. En tant que femme, elle assume sa spécificité, sa singularité et rejette les exclusions ainsi que les comportements conformistes dictés par les notions de « licite » et « illicite ». Elle se définit en tant qu'écrivaine, interrogeant constamment son acte d'écriture. Selon ses propres mots, elle écrit pour combler les vides, pailler les manques et les insuffisances. Cependant, l'écriture ne se limite pas à cela. Pour Maïssa Bey, c'est également une quête, une manière d'aller à la rencontre de son père. Chaque jour, ce geste répété creuse profondément jusqu'à atteindre le lieu où l'inconscient prend forme en elle.

Chapitre I : la condition féminine au biais de la littérature féminine - étude analytique du corpus -

L'écriture de Maïssa Bey a pour dessein de donner voix aux femmes réduites au silence, de révéler leurs mots muets au monde. Elle trouve en l'écriture un moyen de se découvrir elle-même et de rencontrer les autres. En dévoilant les aspects cachés de ses semblables, elle se révèle et se transforme à la fois en l'une et l'Autre. Elle incarne à la fois la solitude de l'individu et la solidarité envers les autres. En tant que femme et écrivaine, elle oscille la solitude et la solidarité, se faisant ainsi écho à la célèbre citation d'Albert Camus : « *Ecrivaine. Solitaire et solidaire* ».

1.3.7. L'écriture du *MOI* : l'Autobiographie

Dans cette partie nous tenterons de donner un récapitulatif du genre qui définit notre corpus et qui apparaît sans conteste aux écritures du moi.

Afin de déterminer si ce récit appartient ou non au genre autobiographique, il est essentiel d'examiner les mécanismes du concept d'autobiographie, plus précisément du pacte autobiographique tel qu'il a été développé par Philippe Lejeune dans son ouvrage de références, intitulé « Le pacte autobiographique ». (Lejeune, le pacte autobiographique, 1975)

L'autobiographie s'inscrit dans le cadre plus large du pacte de lecture, qui représente une sorte de contrat entre l'auteur et le lecteur, indiquant à ce dernier comment il doit aborder le texte. Selon Philippe Lejeune, le fondement du pacte autobiographique réside moins dans le contenu personnel ou intime que dans un critère formel, à savoir l'adéquation entre l'auteur, le narrateur et le personnage. Ce pacte autobiographique se définit par les critères d'identités (auteur = narrateur = personnage) et de ressemblances. Ainsi, un texte qui relate de manière authentique l'évolution et la vie intime d'un personnage étroitement lié à l'écrivain, mais qui porte un nom fictif, ne serait pas considéré comme une autobiographie aux yeux de Lejeune. Il est nécessaire qu'il y ait une intention d'authenticité, même si sa réalisation peut être imparfaite.

L'autobiographie est un genre littéraire dans lequel un individu raconte sa propre vie à travers un texte dont il est à la fois le narrateur et le personnage principal. Ce récit repose sur l'idée que le narrateur et le personnage sont la même personne, et que les événements et les personnages décrits sont réels. Les auteurs d'autobiographies cherchent souvent à partager leur vie avec les lecteurs, à témoigner de leur époque ou à transmettre des enseignements. Les thèmes courants dans les récits autobiographiques incluent la naissance, la famille, les relations personnelles, les lieux importants, l'éducation et la vie sentimentale. Pour préciser la notion de l'autobiographie, on peut se référer aux critères définis par Philippe Lejeune, tels qu'expliqués dans son livre sur la romane autobiographie intitulée « *Est-il je ?* ». Lejeune a proposé le concept de 'pacte autobiographique' qui repose sur l'adéquation entre l'auteur, le narrateur et

Chapitre I : la condition féminine au biais de la littérature féminine - étude analytique du corpus -

le personnage, ainsi que sur l'intention d'authenticité dans la description des événements. Selon cette théorie, un texte qui évoque de manière authentique la vie d'un personnage proche de l'auteur, mais qui porte un nom fictif, ne peut pas être considéré comme une autobiographie, car l'identité des personnages doit être clairement établie.

Ce « pacte autobiographique » a pour corollaire le mode d'énonciation qui caractérise le genre : puisque héros et narrateur ne font qu'un, le récit est, en principe, raconté à la première personne ; puisque l'auteur se tourne vers son passé, son récit est, en principe, régi par une structure rétrospective. (Lejeune, est-il je ? Roman autobiographique et autofiction , 2004)

1.3.8. Les indicateurs du récit autobiographique

Maïssa Bey, dans son récit *l'Une et l'Autre*, répond au premier critère de ressemblance entre l'auteur, le narrateur et le personnage énoncé par Philippe Lejeune. En effet, dès les premières pages du roman, elle évoque sa propre identité en tant qu'Arabe, Musulmane et imprégnée de la culture et de la tradition de son pays l'Algérie. Cette évocation permet de rapprocher le récit de Maïssa Bey d'une autobiographie classique, d'autant plus que l'auteure a vécu son enfance pendant la guerre d'indépendance de l'Algérie et son adolescence lors de la période de la décolonisation. Dans son récit, elle examine constamment son histoire personnelle à la lumière de l'histoire de son pays, marqué par une double culture et une double langue du fait de la colonisation française qui a duré plus d'un siècle.

Dans ce récit, Maïssa Bey s'apparente donc immédiatement à une écriture autobiographique puisqu'il est écrit à la première personne.

Si je m'attarde ainsi sur la période coloniale, c'est en premier lieu parce qu'indéniablement, c'est la colonisation qui a forgé ma représentation du monde et qui a sans nul doute donné sens (à la fois signification et direction) à mes engagements d'adulte, mais aussi parce que la question de l'identité passe nécessairement par l'histoire, par rapport au passé.

C'est malgré mon jeune âge, la colonisation qui m'a amenée à la prise de conscience identitaire, culturelle et même, je peux l'affirmer à présent, politique.

Le « je » est un moyen pour dire « se dire », « se raconter » sur son vécu, elle décrit sa société pendant la colonisation française en cherchant sur sa vraie identité.

En guise de conclusion, *l'Une et l'Autre* Suivi de *Mes Paires* de Maïssa Bey peut être considéré comme une œuvre autobiographique, et la biographie de l'auteure joue un rôle important dans la catégorisation de ce récit. Le texte met en scène un personnage, à la fois

Chapitre I : la condition féminine au biais de la littérature féminine - étude analytique du corpus -

protagoniste et narratrice, qui est directement ou indirectement lié à la guerre d'Algérie. L'enfance de ce personnage se déroule dans un pays colonisé, marquée par la violence, et l'auteure aborde constamment les conséquences de la colonisation française et l'importance de la terre algérienne. Dès son plus jeune âge, elle évolue dans un environnement où coexistent deux langues, deux cultures et deux modes de vie. Elle questionne son identité nationale tout en remontant sa généalogie et en racontant l'histoire de son pays qui se reflète dans son propre vécu.

1.4. Résumé du chapitre

A travers ce chapitre consacré au corpus littéraire et aux notions biographie, nous avons essayé de délimiter autant que possible la place de la condition féminine dans la littérature en générale et la littérature féminine algérienne en expression française en particulier.

Nous avons également défini au sens large la notion de l'autobiographie, qui est le genre de notre corpus présenté par Maïssa Bey.

Ce chapitre est introductif et contient toutes les informations nécessaires qui nous ont aidés à déchiffrer, à comprendre et à saisir le sujet littéraire de notre mémoire, afin de pouvoir analyser le corpus avec des approches linguistiques.

Chapitre II :

Ancrage

théorique et

méthodologie.

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

2.1.Introduction

Ce chapitre contient toutes les notions linguistiques clés de notre mémoire, spécialement les notions qui vont nous éclaircir le saisi des approches utilisées à l'analyse.

Ce chapitre, contient ainsi un répertoire fondamental qui se base sur la notion du discours, comme étant notre point de départ vers la réalisation de ce mémoire et surtout la compréhension de notre sujet.

Il est ardu de fournir une définition précise du discours en raison de sa grande étendue. En 1911, Gustave Guillaume a introduit le terme « discours » en linguistique. Selon De Saussure, il est synonyme de « parole », tandis que Benveniste le définit comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier, l'intention d'influencer l'autre de quelque manière que ce soit ». Chez Jaubert 1990, le discours est considéré comme étant « du langage en situation ». Widdowson affirme qu'il s'agit de « l'utilisation d'énoncés combinés pour accomplir des actes sociaux ». Dans le langage courant, le discours est une exposition verbale dans le but de communiquer et même persuader. Cette diversité de définitions énoncées par différents linguistes et chercheurs rend difficile la délimitation précise du discours. Cependant, il est évident que le discours ne peut être défini comme une unité linguistique en soi, mais plutôt comme le résultat de la combinaison d'éléments linguistiques et situationnels.

2.2.Répertoires fondamentaux

2.2.1. Qu'est-ce qu'un discours ?

Le discours est le langage mise en action et assumé par le sujet parlant. Au lieu d'opposer la parole et l'action, les linguistes considèrent la parole elle-même comme forme d'action ; ce qui constituera la base de l'approche pragmatique qui étudie le langage, dans sa situation, son moyen d'agir, son contexte et également ses composants et ses niveaux, on parle ainsi de l'énonciation et l'implicite.

Dominique Maingueneau définit le discours comme « *un énoncé ou un ensemble d'énoncés en situation de communication.* » (Maingueneau, 1990)

L'étude de discours est insécable de l'analyse des paramètres suivants : l'énonciation, son énonciataire, le cadre spatio-temporel de l'énonciation, proprement dit la communication, l'intention du destinataire et son destinataire, le sujet de discours et le savoir partagé par les deux éléments, se correspondent aux données repérables, instructives...etc.

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

Quand on parle de « *discours* », on allume ainsi de façon propagée un ensemble libéral d'idées, d'avis, de conceptions et de théories.

« *Le discours est un événement langagier, l'événement discursif suppose l'emploi de la langue pour un énonciateur et sa réception par un auditeur (allocutaire ou destinataire), suite à l'application de certaines opérations énonciatives et discursives.* » (Tutesu, 2002)

Cela ne veut pas dire que tout discours se manifeste par une structure générale, mais qu'il suit certaines formes d'emplois, dites contexte.

Ce dernier se plonge dans l'utilisation organisée par l'intention de l'énonciataire et son énonciateur, au-delà de la simple production commençant par l'énonciation de discours, arrivant au discours du récit / texte.

J-M Adem envisage à juste titre qu'« un discours réel se caractérise par sa dominante (argumentative par exemple) et par le mélange de séquences de types différents (par de narration sans description, une argumentation recourt souvent un récit, à l'explication et à la description, etc. » (Adem, 1990)

Nous apprécions par effet que le discours est la composition et la structure profonde du texte auquel il garantit sa continuité, par rapport au biais des marques laissées par ce texte.

Nous soutenons aussi les linguistes qui supportent l'idée que le discours est « *une unité linguistique d'interprétation supérieure à la phrase.* » (Moeschler, 1998), et sur ce, nous remarquons que le terme de discours, en sciences du langage se définit sur deux conceptions la première fait de ce terme un même sens de « *texte* », et la deuxième affirme que le discours n'est qu'une supérieure, mais plutôt un texte produit un établissement des liens entre le sujet d'énonciation et l'énoncé. Donc le discours n'est discours que s'il est rapporté à un sujet et non pas (forcément) à un texte.

Le lien entre « *texte* » et « *discours* » est très dissemblable si l'on accorde à un ensemble de textes un seul discours, ou à chaque texte un discours !

Dans le premier cas, les discours existent au-delà des textes particuliers dont ils sont composés.

Le second cas est celui où à un texte répond un discours ; « *Les gens produisent des textes pour faire passer un message, pour exprimer des idées et des croyances, pour expliquer quelque chose, pour amener d'autres gens à faire certaines choses ou à penser d'une certaine façon et ainsi de suite. On peut désigner cet ensemble complexe de buts communicationnels, comme le*

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

discours qui sous-tend le texte et motive au premier chef sa production. Mais à la fin =, ce sont les lecteurs ou les auditeurs qui doivent construire le sens à partir du texte pour en faire une réalité communicationnelle. En d'autres termes ils doivent interpréter le texte comme un discours qui fait sens pour eux. (Widdowson, 2007)

Nous constatons donc une manière courante de contrôler la relation entre les deux termes qui est résumé et condensé dans la sentence : *discours = texte + contexte*.

Quand on aborde le « *discours* » comme étant une notion, il faut savoir que sa grande extension le rend difficile à appréhender. Tantôt, il est synonyme de la parole au sens saussurien, tantôt il désigne un message pris globalement.

La notion de discours est « *une notion qui été déjà en usage dans la philosophie classique ou la connaissance discursive, par enchainement de raisons, on opposait la connaissance intuitive* ». En linguistique, cette notion, mise en avant par G.Guillaume a connu un essor avec le déclin du structuralisme et la montée des courants pragmatiques.

E.Benveniste a défini le discours comme "*Toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière*", il focalise sa perspective sur l'« *énonciation* » : c'est « *la langue en tant qu'assumé par l'homme qui parle, et dans la condition d'intersubjectivité qui seule rend possible la communication linguistique* ». (problèmes de linguistique général)

Kerbrat Orecchioni, dit que le discours s'agit de « *le langage mis en action* » tandis que du point de vue de Maingueneau, « *le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction (...), le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou production* ».

De sa part Z.Harris définit le discours comme « *un tout spécifique constituant en une séquence de formes linguistiques disposées en phrases successives.* »

Nous avons pu montrer la complexité de ce phénomène et la difficulté d'en opposer une définition complète à partir de plusieurs visions et théories proposées par les linguistes. Toutefois, parmi ces différentes acceptations de discours, nous avons trouvé aussi des points communs. Nous avons pris en discussion également quelques typologies discursives de références. Notre objectif étant de mettre en évidence l'existence d'une véritable systématique dans ce domaine qui n'est pas encore épuisé et l'impossibilité des linguistes et des chercheurs de proposer une classification exhaustive de discours.

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

De manière plus large, considérer le fait de « *discours* », comme langue et production langagière, c'est contester le caractère central de ce point fixe, cette appellation si difficile à manier, joues-en quelque sorte une possession de certaines valeurs classiques en linguistiques, et aussi elle est susceptible d'une utilisation et un usage plus ou moins contrôlé, comme une figure identifiable d'une certaine structure de langue.

2.2.2. Les oppositions de discours

En linguistique, « *discours* » entre dans diverses oppositions ; Il y a des linguistes qui opposent traditionnellement le système linguistique à son actualisation en contexte, le discours est communément défini comme « *L'usage de la langue* » (Gee, 2005), et certains y ajoutent une dimension communicationnelle, comme Paltridge 2006, pour qui le discours est « *le langage au-delà du mot, du groupe de mots et de la phrase.* », agencé de façon à ce que « *la communication réussite* ».

En sciences du langage, plus explicitement en linguistique, le terme « discours » entre dans trois oppositions majeures ; entre *discours* et *phrase*, entre *discours* et *langue* et entre *discours* et *texte*.

Nous abordons ces oppositions en faisant recours au point que le *discours* peut être une forme exceptionnelle d'une unité linguistique, autrement dit un type particulier au-delà de la phrase, et une focalisation sur l'utilisation de la langue et son usage.

L'opposition de *discours* et *phrase* est considérée comme une « *transphrastique* », c'est-à-dire constituée d'un enchaînement de phrases et Z.S Harris :1952 a confirmé ça en parlant de « *discours analysis* » qui est aujourd'hui la « *linguistique textuelle* ».

L'autre opposition entre *discours* et *langue*, appréhende diverses théories qui opposent toutes la langue conçue comme système et son usage en contexte. Il peut s'opposer à tout ce qui peut être considéré comme système de valeurs virtuelles. On est aux frontières de la dichotomie Saussurienne, présentée par De Saussure. En fait, on peut également donner au terme « *discours* » une piste *sociologique* ou une autre *psychologique*, cette théorie a été présentée par le linguiste G.Guillaume.

2.2.3. Texte & discours et les types du discours

Dans un niveau supérieur, le phénomène de *discours*, considéré comme un usage restreint du système s'oppose à la *langue*, définie comme un système partagé par les participants d'une communauté linguistique. Dans cette emploi le terme discours est ambigu, car il peut définir et cerner un autre système qui permet de reproduire un ou plusieurs textes que ce dernier lui-

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

même : le discours littéraire par exemple, c'est ainsi bien l'ensemble de textes produits par l'Homme, que le système qui permet de les produire, eux et d'autres textes qualifiés de littérature. Il se produit donc un avancement stable du système de normes aux énoncés déjà produits.

J.M Adem, constate que le discours est le résultat du texte (orale ou écrit) + contexte produit par un sujet parlant dans une situation de communication déterminée. Il ajoute ainsi, qu'il est assimilé à l'énonciation ; « Nous avons besoin du concept de discours pour mettre le texte en relation avec ce qui en motive la production et l'interprétation pour interroger son inscription dans des pratiques discursives réglées socialement et historiquement par les genres de discours. » (Adem J.-M.)

C'est grâce à l'analyse de discours que nous puissions identifier et caractériser les textes écrits et oraux, et établir une relation entre les types de texte et les formes linguistiques qu'y sont employés.

Un type de discours soumis à une organisation qui lui est spécifique théoriquement.

Les modèles théoriques, proprement dit les types de discours permettent à caractériser / distinguer et de trier les textes affectifs qui comportent plusieurs traits formels, et qui peuvent inclure différents types de discours, afin de focaliser la compréhension ainsi que l'interprétation à un type de discours bien particulier, quand ce dernier répond aux besoins et aux conditions, et que la structure de la syntaxe et les valeurs sémantiques des mots et des phrases peuvent être compris et interprétés différemment selon le type de discours.

Parlant des types de discours, il faut savoir que chaque texte affectif (communication réussite) est marqué par la supériorité de discours et la présence ou l'usage d'autres types, et que chaque type de discours comprend plusieurs genres, qui sont la phase de texte qui renvoie à une situation de communication particulière.

Nous distinguons divers genres de discours et formes ; un texte / un récit qui est un genre narratif, peut contenir différentes formes de discours : descriptif, argumentatif, explicatif...etc.

1. Type narratif : comprend le roman, la nouvelle, le conte, le fait divers, la fable.
2. Type descriptif : comprend le texte documentaire, la description littéraire, les écrits touristiques.
3. Le type informatif comprend : les manuels scolaires, les encyclopédies, la presse, les textes scientifiques.
4. Le type argumentatif comprend : la publicité, les textes critiques, les dissertations, les plaidoiries.
5. Le type injonctif comprend : les recettes de cuisine, les règles d'un jeu.

6. Le type expressif comprend : les poèmes, les chansons, le théâtre, l'opéra

Le discours se caractérise par son genre au premier lieu, son type, sa situation sociologique relativement à un groupe sociale donné. Le discours inclut les genres à partir des textes sont produits.

Nous pouvons dire donc que le discours est un texte qui met en avant l'acte d'énonciation lui-même pour influencer le destinataire. Il prend alors les formes les plus particulières et les plus diverses, également de différents types et genres : conversations courantes, slogans, lettres privées, avis officiels, traités, textes scientifiques, plaidoyer...etc.

Si le discours est varié qu'est qu'un discours littéraire ?

2.2.4. Le genre narratif – Le discours littéraire ?

La question de *discours littéraire* pour D.Maingueneau pose un problème parce qu'elle constitue un genre spécifique de la production discursive de la société, il explique dans son ouvrage " *le discours littéraire, paratopie et scène d'énonciation*": « *La notion du discours littéraire pose problème. Elle semble présupposer que par un genre proche et différence spécifique il existerait une catégorie correspondant à un sous-ensemble bien défini de la production discursive d'une société* ». (Maingueneau D. , 2004)

Nous disons que le discours littéraire c'est la production discursive d'une société, c'est un énoncé dans le domaine de la littérature ou il existe une distance entre l'écrivain et le destinataire.

L'écrivain peut produire un texte littéraire mais le destinataire ne le lit qu'à après des siècles. Dans un discours littéraire l'auteur est absent au moment de la réception du message, il sera difficile pour l'auteur de prévoir les connaissances de ses futurs lecteurs et le rôle des préfaces pour corriger partiellement ces décalages imprévus. C'est une situation de la communication c'est la communication littéraire ou l'émetteur est le narrateur, le récepteur est le narrataire et le message c'est le texte littéraire qui peut être un roman, une nouvelle, une fable....etc.

Parler du genre narratif du discours, c'est démarquer d'une certaine conception du langage et de la sémantique, activer quelques idées. Celles-ci en particulier, qui intéressent directement l'étude du fait littéraire.

Notre étude est basée sur un corpus purement littéraire, dénoncé un ou plusieurs discours du sens consacré à la production littéraire en utilisant les mêmes outils de discours *ordinaire* ; énoncé, énonciateur...etc.

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

Le concept de « *discours littéraire* », tel qu'il a été introduit par le linguiste Dominique Maingueneau dans les années 90 notamment dans *pragmatique pour discours littéraire*, comme étant un mouvement théorique issu de reflex du structuralisme.

La perspective de Maingueneau s'inscrit dans la langue traditionnelle qui fut naître ce phénomène depuis la rhétorique antique, et considère ce dernier comme un acte d'énonciation.

Evertuer la notion de « *discours littéraire* », autrement dit « *énonciation littéraire* », c'est concevoir la littérature en échange constant avec les autres formes de discours qui sont attachées à une société.

« *La production littéraire ne s'oppose pas en bloc et radicalement à l'ensemble des autres productions, jugées "profanes" : elle se nourrit de multiples genres d'énoncés qu'elle détourne, parasite. Elle vit d'échanges permanents avec la diversité des pratiques discursives, avec lesquelles elle négocie des modus vivendi spécifiques. Dans ses formes dominantes la littérature classique française, par exemple, s'appuyait sur les normes de la conversation raffinée entre honnêtes gens ; c'est cette conversation qui servait d'univers verbal de référence, source des normes qui régissaient toute parole de qualité, littéraire ou non* ». (Maingueneau D. , 2011)

Dans une perspective méthodologique, il est quasiment impossible de claustrer les textes littéraires des textes non littéraires ; il s'agit plutôt d'envisager le discours littéraire au sein d'une structure générale, variable historiquement, composée par l'ensemble de la production verbale d'une société donnée, à un temps et moment donné.

En conséquence, le *discours littéraire* est un énoncé qui renvoi à un monde composé d'éléments réels et fictifs, ces derniers sont créés par l'auteur à des fins communicatives ou pour créer un environnement singulier où il pourra situer une succession d'événements et d'actions nécessaires pour la construction du récit.

Le discours littéraire, comme tous types de discours est : « *pris dans une solution conflictuelle avec les autres (discours) et mobilise des communautés discursives spécifiques qui gèrent l'inscription de ses énoncés dans une mémoire* ». (Maingueneau D. , 2009)

Le processus d'inscription pris en charge par des communautés discursives avec lesquels on peut distinguer celles qui produisent le discours (en littérature, les écrivains, les poètes, les romanciers, etc.) et celles qui les gèrent (les enseignants, les librairies... etc.)

On se place au niveau du type de discours, dès qu'il s'agit d'un discours littéraire, on ne peut échapper du genre dès qu'il est question de discours en littérature.

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

L'emploi du terme « *discours littéraire* » caractérise une certaine manière d'aborder la littérature, cela va dans le sens dans l'étude de dispositif de communication, si l'on raisonne en termes de *discours littéraire*, on s'efforce d'articuler premièrement les institutions qui donne sens à chaque énonciation littéraire, structure du champ, statut de l'écrivain(e) mais aussi genre du texte. On s'efforce ainsi d'articuler le mouvement par lequel s'institue le discours, de légitimer la scène d'énonciation et le positionnement dans le champ qui rend cet énoncé possible.

Sachant qu'on n'a jamais vraiment su de discours littéraire, on a plutôt à faire à des romans, à des contes, à des fables, à des nouvelles, à une épopée ; la question du genre de discours se pose dans le cadre de l'analyse de discours littéraire.

Pour le sociologue Jean Bourdieu, le champ littéraire -et par là aussi la littérature- est un espace foncièrement conflictuel, où les écrivain(e)s doivent se construire une identité énonciative propre.

Quand on aborde le « *discours* » comme étant une notion, il faut savoir que sa grande extension le rend difficile à appréhender. Tantôt, il est synonyme de la parole au sens saussurien, tantôt il désigne un message pris globalement.

La notion de discours est « *une notion qui a été déjà en usage dans la philosophie classique ou la connaissance discursive, par enchaînement de raisons, on opposait la connaissance intuitive* ». En linguistique, cette notion, mise en avant par G. Guillaume a connu un essor avec le déclin du structuralisme et la montée des courants pragmatiques.

L'œuvre littéraire concerne la création ou l'étude en matière de la littérature, elle prend une forme ou une autre suivant les objectifs de l'écrivain. Il existe en littérature trois genres : la poésie, le théâtre, et le roman. Chaque genre possède sa norme stylistique, linguistique et extralinguistique. Le discours littéraire est le vecteur, par excellence, d'une culture donnée dans la mesure où il est le produit de la société et de ses cultures

Le discours que nous allons étudier est un discours littéraire, narratif. Nous allons essayer de découvrir en analysant notre corpus, la présence du narrateur, son usage de l'implicite dans ce récit à travers des indices, des marques, des signes qui montrent leurs participations dans ce genre de discours « *roman* » c'est pour cela il nous paraît nécessaire de poser la question suivante que ce qu'une analyse de discours / analyse de discours littéraire ?

2.2.5. L'Analyse de discours

L'analyse de discours, en revanche, ne considère pas le matériel linguistique comme un simple véhicule ou support d'informations, mais d'abord comme un texte. C'est sans doute pourquoi, dans une sorte de première étape (avant 1968), l'accent est d'abord mis sur l'organisation narrative du récit médiatique, dont le numéro 8 de la revue *Communications* fournit une sorte de repère canonique.

L'analyse du discours est une nouvelle discipline apparue dans les années soixante, et qui se trouve aujourd'hui au cœur de l'ensemble des sciences humaines et sociales.

Son objet, le « *discours* », n'est rien d'autre que le langage lui-même, considéré comme activité mise en contexte. C'est une approche méthodologique et multidisciplinaire des sciences humaines et sociales.

Elle s'occupe de l'étude du contexte et du contenu du discours oral ou écrit. Elle est même applicable à des objets variés : le discours littéraire, politique, scientifique, religieux, ...etc. Zellig Harris (1995) utilise le terme « analyse de discours » pour la première fois, avec transphrastique, les relations sémantiques et syntaxiques qu'entretient les phrases d'un texte. Aujourd'hui, les principales questions auxquelles l'analyse du discours tente de répondre sont celles du « Comment » et du « pourquoi » de l'activité langagière. Tandis que les méthodes traditionnelles d'analyse traitent des questions centrées dans leurs problématiques sur le « qui ? », « quoi ? », « quand ? » et « où ? ».

D.Maingueneau affirme que « *l'analyse du discours est l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit* » (Maingueneau D. , 2012), « *Que cherchent les analystes de discours* ». (analyse du discours , 2012)

Dans cette optique, l'analyse du discours est l'étude des relations entre les textes et les situations qui les ont engendrées. Il s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social qui peut être une position dans un champ symbolique (littéraire, politique, religieux, scientifique, ...).

En dépit de la diversité des approches en analyse du discours, des théories et des notions qui y sont impliquées, toutes les voies convergent vers la définition unique de son objet par Grawitz qui soutient que toute les recherches en ce domaine ; « [...] partent néanmoins des principes que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours. »

(Barry, 1990 - 2012)

L'objectif d'étendre l'analyse linguistique distributionnelle à des unités dépassant les limites de la phrase. Autrement dit, l'analyse du discours est envisagée dans le cadre d'une vision structurale, qui met en exergue l'étude des unités.

2.2.6. L'analyse de discours littéraire :

Il n'y a de discours que contextualisé, on ne peut pas d'ailleurs assigner un sens à un énoncé hors contexte, on a que donné du sens à un énoncé en dehors du contexte.

L'analyse de discours littéraire est la technique qui permette de questionner ce qu'on fait en parlant, au-delà de ce qu'on dit, du point de vue de D.Mangueneau, il s'agit de l'analyse de l'articulation de texte, quel que soit son genre et son type, et le lien social dans lequel il est produit et énoncé.

Le discours littéraire intervient dans un contexte bien précis, qu'est pour lui comme un cadre ou un décor ; ici c'est le discours littéraire qui pose le contexte. C'est-à-dire que c'est la discursivité de ses unités et de sa structure qui détermine et rend son emploi et son usage particulier.

2.2.7. La pragmatique : Outil d'analyse ?

Etymologiquement le mot *pragmatique* vient du grec « *pragma* » qui signifie l'action ou l'affaire. Le mot *pragmatique* est apparu aux Etats-Unis par Pierce, mais le premier qui a indiqué le terme comme une partie d'une branche c'est Charles Morris en 1939, quand il a divisé la sémiotique en trois ensembles conceptuels : sémantique, syntaxe et pragmatique.

L'évolution de la pragmatique a connu trois phases :

- 1- La première étape 1930/1940 : est celle qui concerne Morris en l'indiquant comme partie de la sémiotique dans cette étape la pragmatique n'est pas encore une discipline mais un groupe de concepts.
- 2- La deuxième 1950/1970 : la théorie des actes de langage inventé par Austin et développée par Searle ouvrit la voie à la pragmatique en tant que discipline.
- 3- Dans les années 80 Hymes a introduit de nouveau concept « compétence de communication » en l'ajoutant au celle de Chomsky « compétence linguistique » qui était suffisante pour Hymes qui a proposé de nouvelle conception qui s'appelle « l'ethnographie de la communication » qui s'intéresse aux relations entre le langage et

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

les situations de communications, après cette invention la pragmatique devins une discipline indépendante « pragmatique cognitive ».

La pragmatique est un domaine essentiel en sciences du langage qui se concentre sur l'étude des aspects contextuels, fonctionnels et interactifs du langage. Elle offre un outil d'analyse précieux pour comprendre comment le sens linguistique est construit, interprété et utilisé dans des situations réelles de communication. Les linguistes ont proposé différentes définitions de la pragmatique, chacune apportant sa propre interprétation du concept.

Selon Charles Morris, un linguiste américain, la pragmatique concerne l'étude des relations entre les signes linguistiques (symboles) et les personnes qui les utilisent. Il met l'accent sur les aspects pragmatiques de la signification, tels que l'intention communicative, le cotexte, les inférences et les actes de langage ? Ainsi, la pragmatique examine comment les locuteurs utilisent le langage pour atteindre leurs objectifs de communication.

Paul Grice, un philosophe et linguiste britannique, a développé une approche de la pragmatique basée sur les implicatures conversationnelles. Selon lui, la communication ne se limite pas à ce qui est explicitement dit, mais implique également des informations implicites qui dépendent de l'intention communicative du locuteur et de la compréhension du destinataire. Grice a formulé des maximes conversationnelles, telles que la maxime de qualité (dire la vérité), la maxime de quantité (fournir une quantité appropriée d'informations) et la maxime de pertinence (être pertinent), qui guident l'interprétation implicite du discours.

Ces différentes définitions et interprétations de la pragmatique mettent en évidence son importance en tant qu'outil d'analyse en sciences du langage. En étudiant les aspects pragmatiques du langage, les linguistes peuvent mieux comprendre comment les locuteurs utilisent le langage dans des contextes spécifiques, comment le sens est construit et la signification est produite et interprété, et comment l'énoncé prend le cadre d'une communication réussite et efficace.

En sommes, la pragmatique se révèle être un outil d'analyse précieux et moderne dans l'étude des corpus littéraires. En nous aidant à déchiffrer les intentions, les implicites et les stratégies discursives présentes dans les textes, elle nous permet de saisir les multiples couches de sens et de significations qui enrichissent notre compréhension des œuvres littéraires.

2.2.8. La pragmatique pour le discours littéraire selon Dominique Maingueneau

Dominique Maingueneau, dans ses travaux sur la pragmatique du discours littéraire, propose une approche qui met en évidence des aspects pragmatique dans l'analyse des textes littéraires. Selon lui, la pragmatique offre un cadre conceptuel précieux pour comprendre comment les écrivains utilisent le langage de manière intentionnelle et stratégique afin de créer des effets spécifiques et d'interagir avec les lecteurs.

Dans le discours littéraire, Maingueneau souligne que la pragmatique permet d'appréhender les actes de langage complexes qui se déploient à travers le texte. Il met en avant l'idée que le langage littéraire ne se limite pas à la simple transmission d'informations, mais qu'il constitue plutôt un ensemble d'actes de langage performatifs. Ainsi, l'écrivain ne se contente pas de décrire des événements ou des personnages, mais il engage également le lecteur dans une expérience esthétique et intellectuelle.

Selon D.Maingueneau, la pragmatique permet de saisir les multiples intentions de l'écrivain et de déceler des différentes stratégies mises en œuvre dans le texte littéraire. Il souligne l'importance des implicatures, c'est-à-dire des informations implicites qui sont suggérées mais non explicitement énoncées. Ces implicatures jouent un rôle clé dans la construction de la signification et dans l'interaction entre l'auteur et le lecteur.

En outre, Maingueneau met en évidence la dimension énonciative du discours littéraire. Selon lui, l'énonciation littéraire ne se limite à la simple énonciation d'un énoncé, mais elle implique également une prise de position de l'auteur vis-à-vis de son texte et de ses lecteurs. Il confirme que l'énonciation littéraire est marquée par une certaine distance et une mise en scène intentionnelle du langage, permettant ainsi à l'auteur d'exprimer sa subjectivité et de créer des effets spécifiques.

La pragmatique, telle que développé par Dominique Maingueneau dans le contexte du discours littéraire, offre donc une perspective précieuse pour analyser et interpréter les textes littéraires. Elle met en lumière les actes de langage performatifs, les implicatures et la dimension énonciative, qui sont autant d'éléments clés dans la création d'effets esthétiques et dans l'interaction entre l'auteur et le lecteur. En utilisant la pragmatique, les chercheurs et les critiques littéraires peuvent mieux comprendre intentions et les stratégies discursives des écrivains, ainsi que les significations profondes qui émergent à travers le langage littéraire. Lorsqu'il s'agit d'étudier les textes littéraires, la pragmatique met en avant l'importance de l'implicite.

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

Dominique Maingueneau, dans son livre *Pragmatique pour le Discours Littéraire*, l'analyse et l'étude d'un texte avec une approche pragmatique nécessite de prendre.

En compte les actes de langage, les implicatures et la dimension énonciative. Voici comment on peut procéder :

- **Analyse des actes de langage :** les actes de langage se référant aux intentions communicatives de l'auteur et à la manière dont le langage est utilisé pour atteindre ces intentions. Dans une analyse pragmatique d'un texte littéraire, il est important d'identifier les actes de langage spécifiques tels que la description, le dialogue, la narration, l'ironie, etc. Ces actes de langage permettent de comprendre les non-dits de l'auteur et ses énoncés, ses critiques sociales ou politiques, et les relations entre les personnages.
- **Identification des implicatures :** les implicatures sont des informations implicites qui sont suggérées mais non explicitement dites dans le texte. Pour une analyse, il est important de déceler les implicatures contextuelles qui émergent des connaissances partagées entre l'auteur et le lecteur. Cela implique de rechercher les sous-entendus, les allusions, les jeux de mots, les références culturelles et autres paramètres qui contribuent à la signification globale du texte littéraire.
- **Etude de la dimension énonciative :** la dimension énonciative se rapporte à la prise de position de l'auteur vis-à-vis de son texte et de ses lecteurs. Dans une analyse pragmatique, il est nécessaire de saisir comment l'énonciation littéraire est marquée par une certaine distance et une mise en scène intentionnelle du langage. Cela permet à l'auteur d'exprimer sa subjectivité de créer des effets spécifiques et d'interagir avec les lecteurs. Il convient donc de crypter les choix stylistiques, les points de vue narratifs, les stratégies discursives et les effets esthétiques utilisés par l'auteur.

L'approche pragmatique de Maingueneau dans l'analyse d'un texte littéraire met l'accent sur la compréhension des intentions de l'auteur et de ses non-dits qui contribuent à la construction de la signification et du sens interprété également. Cela permet d'explorer les paramètres et les éléments sociaux, psychologiques et culturelles présentes dans le texte littéraire, offrant ainsi une voie plus complète et nuancé de son sens. En utilisant cette approche, on peut mieux saisir et comprendre les subtilités des relations entre les personnages, les conflits et les thèmes sous-jacentes, ainsi que les significations profondes qui émergent à travers le langage littéraire.

2.2.9. La pragmatique : un aspect communicationnel établi sur l'implicite et les actes du langage indirects

La pragmatique est intrinsèquement liée à la communication, car elle étudie comment le langage est utilisé dans des contextes spécifiques pour atteindre des objectifs communicatifs. Elle se concentre sur la manière dont les locuteurs produisent et interprètent les énoncés en tenant compte du contexte social, culturel et situationnel dans lequel la communication a lieu.

La pragmatique reconnaît que la signification des énoncés ne se limite pas à leur sens littéral, mais dépend également du contexte et des intentions des locuteurs. Elle explore les actes de langage, tels que promettre, ordonner, conseiller, etc. Ces actes de langage sont essentiels pour la communication, car ils permettent aux locuteurs d'influencer, de persuader, de demander ou de donner des informations aux autres.

De plus, la pragmatique étudie les implicatures, qui sont des informations qui sont proposées ou inférées par un énoncé, mais qui ne sont pas explicitement exprimées. Les implicatures peuvent être déduites à partir du contexte, des connaissances partagées entre les interlocuteurs et des normes conversationnelles. Elles jouent un rôle crucial dans la communication, car elles permettent aux locuteurs de transmettre des informations supplémentaires de manière implicite avec un sens caché ou non-dit clairement.

En analysant les aspects communicationnels du langage, la pragmatique examine également des phénomènes tels que la politesse, l'intention communicative, la cohésion textuelle, la construction des relations sociales, l'humour, l'ironie, etc. Tous ces éléments contribuent à la façon dont le sens est construit et interprété dans les interactions communicatives.

En résumé, la pragmatique a un aspect communicationnel car elle se concentre sur la manière dont le langage est utilisé pour communiquer efficacement dans des situations réelles. Elle étudie les actes de langage, l'implicite et son usage, et d'autres aspects de la communication pour comprendre comment les locuteurs établissent des significations, interagissent et atteignent leurs objectifs communicatifs.

L'aspect communicationnel de l'implicite réside dans le fait que les locuteurs utilisent des informations implicites pour communiquer des significations au-delà de ce qui est explicitement exprimé. L'implicite joue un rôle crucial dans la communication en permettant aux locuteurs de transmettre des nuances, des intentions et des connotations, en fonction du contexte et des attentes des interlocuteurs.

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

L'implicite repose sur des implicatures, qui sont des données proposées, inférées ou sous-entendues par un énoncé. Ces implicatures se basent sur des connaissances partagées entre les locuteurs et sur les normes conversationnelles. Par exemple, lorsque quelqu'un dit « il fait chaud ici », l'implicite est que cette personne souhaite que la température baisse ou que la situation soit modifiée d'une manière ou d'une autre. Cette signification implicite est comprise par les interlocuteurs en utilisant leur connaissance du contexte et des normes sociales.

L'aspect communicationnel de l'implicite réside également dans le fait que les locuteurs peuvent utiliser l'implicite de manière stratégique pour atteindre leurs objectifs communicatifs. Ils peuvent choisir d'exprimer quelque chose de manière implicite pour être plus polis, pour éviter des conflits ou pour créer des effets rhétoriques. Par exemple, au lieu de dire directement et explicitement « je ne suis pas d'accord », une personne peut utiliser l'implicite en disant : « c'est une opinion intéressante », ce qui suggère un désaccord sans le formuler explicitement.

En utilisant l'implicite, les locuteurs peuvent également renforcer le lien entre eux et leurs interlocuteurs en supposant que ces derniers comprennent les informations implicites. Cela permet une communication plus fluide et une compréhension mutuelle plus profonde.

En conclusion, l'aspect communicationnel de l'implicite réside dans sa capacité à transmettre des significations.

Supplémentaires, au-delà de ce qui est explicitement exprimé et énoncé ? Les implicatures implicites jouent un rôle important dans la communication en permettant aux locuteurs de transmettre des nuances, des intentions et des connotations. Les locuteurs utilisent l'implicite de manière stratégique pour atteindre leurs objectifs communicatifs et renforcer le lien avec leurs interlocuteurs. L'implicite enrichit ainsi la communication en permettant une compréhension plus profonde et une communication plus nuancée.

En guise de conclusion, la pragmatique renforce l'usage du fonctionnement de l'implicite ainsi les actes du langage indirects dans la communication. Les notions d'implicite et d'actes de langage indirects sont au cœur de la communication et de la compréhension du sens les échanges verbaux. La pragmatique fournit des outils pour analyser et interpréter ces phénomènes, en tenant compte du contexte et de la situation communicative. Les chercheurs en pragmatique ont mis en évidence l'importance de l'implicite dans la communication, qui peut parfois être plus riche en informations que le discours explicite. L'analyse des actes de langage indirects permet également de mieux comprendre les stratégies communicatives des locuteurs, notamment en ce qui concerne les questions de politesse, d'ironie ou de manipulation. En somme, la pragmatique est un outil indispensable pour comprendre les subtilités de la

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

communication verbale et pour interpréter les significations implicites qui se cachent derrière les mots.

2.3.L'implicite, ses concepts génériques et composants initiaux :

« L'écriture littéraire, avec ses méandres et ses contradictions internes, promeut à l'existence des formes langagières qui ne sont prévues dans aucun modèle abstrait, et à peine prévisibles pour le scripteur lui-même. Elle illustre, selon le mot de Queneau « jusqu'où peuvent aller les possibilités (potentialités) d'une langue », en renforçant en même temps la conscience de la règle et sa transgression. (A Grésillon)»

2.3.1. Introduction

Les spécialistes de la linguistique s'intéressent de plus en plus à la notion de l'implicite, qui consiste en des informations supplémentaires contenues dans un énoncé et qui ne sont pas explicitement formulées, mais que l'interlocuteur doit déduire par le contexte, les inférences et les connotations. L'implicite peut être extérieure, dans le but d'éviter la responsabilité de dire quelque chose d'embarrassant ou interdit, ou bien pour éviter la répétition monotone ou encore pour contourner des tabous -tels que dans notre corpus-.

Les codes sociaux et les visions du monde partagées jouent un rôle important dans le décodage de l'implicite. Le langage implicite est fréquent dans la littérature en générale, et la littérature féminine précisément, où il est utilisé comme une stratégie discursive pour maintenir l'attention du locuteur sur des sujets proscrit. La compréhension de l'implicite implique une capacité à décoder ce qui nécessite un partage culturel entre les interlocuteurs.

Le dictionnaire de la langue française Le Nouveau Petit Robert définit l'implicite en ces termes : *« qui est virtuellement contenu dans une proposition, un fait sans être formellement exprimé, et peut en être tiré par déduction, induction »*. (Rey, 2006)

Dominique Maingueneau explique cette notion de l'implicite en affirmant qu'*« on peut tirer d'un énoncé des contenus qui ne constituent pas en principe l'objet véritable de l'énonciation mais qui apparaissent à travers les contenus explicites, c'est le domaine de l'implicite. »*. (Maingueneau D. , les termes clés de l'analyse du discours, 1996)

L'implicite n'est donc pas le signifié principal de l'énoncé. Il s'agit plutôt d'informations complémentaires qui éclairent le sens explicite. Le contexte, l'arrière-plan, les inférences et les connotations sont tous des éléments qui contribuent à la compréhension de ces informations implicites. Le cerveau de l'interlocuteur traite de manière intuitive et mentale ces informations

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

cachées, ce qui lui permet de les décoder. Il peut toutefois être difficile de vérifier la fiabilité de ces informations, car l'énonciation peut toujours les nier.

Ainsi parler de l'implicite, c'est évoquer et se référer à une forme informelle de communication, caractérisée par l'intention de la personne de se dérober à la responsabilité de dire quelque chose de gênant ou de prohibé. Plutôt que de le dire directement et clairement, l'énonciateur préfère laisser deviner, interpréter ou sous-entendre à son interlocuteur ce qu'il ne souhaite pas ou n'ose pas exprimer ouvertement et explicitement.

Oswald Ducrot souligne ce cas de l'implicite volontaire en disant qu' : « *il ne s'agit pas seulement de faire croire, il s'agit de dire, sans avoir dire* ». (Ducrot, 1972). Le locuteur se sert de plusieurs possibilités pour amener son interlocuteur à certaines conclusions.

La littérature féminine algérienne en expression française est un terreau fertile pour l'utilisation fréquente de l'implicite. Maïssa Bey, en particulier, utilise cette stratégie discursive pour captiver l'attention et piquer la curiosité de son public en les amenant à décrypter le sens caché derrière ses mots. Pour cette écrivaine, le langage de l'implicite est un moyen de jouer avec les attentes de ses locuteurs, de montrer sa capacité à coder ses messages de manière subtile, et de mettre en avant la capacité de ses interlocuteurs à décoder efficacement ces messages.

Ce chapitre aura pour objectif d'analyser les concepts de présupposées et de sous-entendus présents dans les écrits de Maïssa Bey et leur utilisation pour transmettre des idées de manière implicite. Pour comprendre pleinement l'usage de ces procédés, il est important de commencer par examiner les inférences et les connotations, qui sont des éléments clés pour décoder l'implicite.

2.3.2. Qu'est-ce l'implicite ?

« *Que les contenus implicites (ces choses dites à mots couverts, ces arrière-pensées sous-entendues entre les lignes) pèsent lourd dans les énoncés, et qu'ils jouent un rôle crucial dans le fonctionnement de la machine interactionnelle, c'est certain* ». KERRAT-ORECCIOHNI

L'implicite, un phénomène linguistique présent dans la communication verbale et écrite, est omniprésent dans la vie quotidienne et dans la littérature, comme l'œuvre de Maïssa Bey. Ce phénomène est partagé entre des individus d'une part et entre l'œuvre et ses lecteurs d'autre part, et est souvent perceptible en parallèle de ce qui est explicitement dit. Il y a toujours au moins une idée non déclarée, une expression cachée. Ainsi, l'implicite désigne tout ce qui est présent dans le discours sans être explicitement énoncé.

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

L'implicite existe dans chaque contact. Un simple énoncé tel que « je vais dormir » peut avoir plusieurs interprétations. Tout dépend de la situation d'énonciation :

1-Il est fatigué = il va dormir

2-Il est tard = il doit dormir

3-Il est gêné = il donne une excuse pour se retirer

Effectivement, si le lecteur et son interlocuteur partagent la même culture ou le même contexte situationnel, l'implicite peut être plus facilement décodé ? il est vrai que l'énoncé ne peut pas révéler, souvent par soucis d'économie dans la transmission du message. L'interlocuteur peut le comprendre soit par inférence, en tirant des conclusions logiques, soit par connotation, en saisissant les nuances et les associations de sens, ou encore en se basant sur d'autres éléments tels que les caractéristiques prosodiques et les gestes non verbaux. Ainsi, ces différents éléments à la compréhension de l'implicite dans la communication.

A- L'implicite selon les linguistes

L'implicite est un concept essentiel dans le domaine de la linguistique et des sciences du langage. Selon certains linguistes, tels que Dominique Maingueneau, l'implicite réfère aux informations non explicitement mentionnées dans un énoncé ou un texte, mais qui sont néanmoins sous-entendues ou inférées par le destinataire. Il considère l'implicite comme une dimension inhérente à tout acte de langage. Il souligne que le langage ne se limite pas à la surface des mots et des phrases, mais qu'il implique également des intentions, des présuppositions et des significations implicites. Selon lui, l'implicite est souvent lié à des connaissances partagées entre le lecteur et l'interlocuteur, ainsi qu'à des normes sociales et culturelles. Il ajoute également, que si le langage est un instrument de communication, il a recours de manière constante à l'implicite, ainsi que l'existence du présupposé est liée à des principes d'économie, car la communication serait impossible sans la présupposition de certaines informations déjà acquises, à partir desquelles de nouvelles informations peuvent être introduites. (Maingueneau D. , 1990)

Selon Philippe Blanchet, toute communication est partiellement explicite et partiellement implicite. Les significations se construisent en partie sur des données implicites, et l'implicite est omniprésent car tout ne peut pas être explicité. Sans l'implicite, la communication serait impossible, car il faudrait tout expliciter en permanence, ce qui entraînerait une spirale sans fin d'auto-explication. (Blanchet, 1995)

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

« *Toute communication est partiellement explicite, et partiellement implicite, tout signification se construit en partie sur des données implicite (...), l'implicite est produit, car tout n'est pas dit (...) faute de cet implicite, il serait impossible de communiquer et puisqu'il faudrait toujours expliciter, et le moindre message serait une spirale sans fin s'auto-explicitant et explicitant son auto-explication.* ». PHILIPPE BLANCHTET

Dans la perspective de C.Kerbrat-Orecchioni, l'inférence est définie comme toute proposition implicite pouvant être déduite du contenu littéral d'un énoncé en combinant des informations de statut variable, qu'elles soient internes ou externes. (Orecchioni, 1986)

« *On ne parle pas directement. Certains vont même jusqu'à dire qu'on ne parle jamais directement* ». (Orecchioni K. , 1986)

D'après Anna Jubert, dans une approche linguistique, le contenu caché sous un autre énoncé est produit par des indices de nature différente lors de sa lecture, ces indices pouvant être plus ou moins clairs et contraignants lors de la réception. Cette distinction entre présupposé et sous-entendu influence les classements et affecte la valeur illocutoire des énonciations similaires. (Jaubert, 1990)

« *Le contenu caché sous un autre produit des indices de nature différente à sa lecture, indices plus ou moins clairs et plus ou moins contraignants à la réception, ce qui fonde les classements, avec au départ la distinction entre présupposé et sous-entendu et ce qui, on s'en doute effectue la valeur illocutoire de semblables énonciations* ». ANNA JAUBET

Nous constatons donc, que l'implicite est une notion présente dans les domaines de la linguistique, de la pragmatique et de la sémantique, et elle manifeste à la fois dans la communication écrite et orale.

2.3.3. Les concepts génériques de l'implicite

A- Les inférences

Le langage humain est un système de signes codés qui permettent de transmettre des messages. Cependant, ce système de signes ne se limite pas à la signification littérale des mots utilisés. Il fournit également des indices révélateurs qui permettent de déduire des informations implicites. Es mécanismes interprétatifs se fondent sur ces indices implicites pour relever ces informations cachées. C'est ce que l'on appelle des inférences, qui consistent à établir des liens entre le contenu de l'énoncé, le contexte et la situation dans lesquels il est produit. Cette interprétation permet de saisir les infirmations implicites du message reçu.

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

L'inférence correspond, selon Catherine Kerbrat Orecchioni, à : « *toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable* ». (Orecchioni K. , l'implicite , 1986)

Christian Baylon et Xavier Mignot adoptent une définition proche et insistent sur le côté logique de la déduction en affirmant que l'inférence est une « *information qui se tire logiquement du sens explicite des énoncés* » (Bylon, 2000). Selon eux, cette opération requiert l'utilisation de deux types de compétences distinctes : la compétence logique, qui implique un raisonnement, et la compétence encyclopédique, qui se fonde sur les connaissances préalables du récepteur et lui permet de tirer les bonnes conclusions.

Les inférences sont considérées comme ayant un rôle remarquable dans l'extériorisation de l'implicite, selon les auteurs de la psychologie cognitive du langage, les considèrent comme « *un petit morceau élémentaire de raisonnement, qui conduit le système cognitif du copreneur à franchir un pas d'une information à une autre, plus spécifiquement d'une proposition à une autre. Un raisonnement complet est composé d'une suite de pas de cette sorte* ». (Ginest et Marie-Dominique, 2002)

Lire un texte implique une interprétation, dans laquelle le lecteur utilise sa mémoire et ses connaissances pour décoder les infirmations implicites qui peuvent être voilées dans le texte ou l'énoncé. Ce processeur permet de combler les informations manquantes et de les vérifier, mais cela peut être incertain, en particulier dans le cas des sous-entendus. Cette opération est rapide et automatique, et elle est effectuée quotidiennement de manière inconsciente, bien que parfois les résultats puissent être remis en question quant à leur authenticité.

Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau classent les inférences en trois types. (Charaudeau, 2002)

Tout d'abord, l'inférence contextuelle qui nécessite une lecture attentive de l'environnement de l'énoncé pour pouvoir en déduire une signification implicite. Ensuite, l'inférence situationnelle qui utilise les éléments de la situation pour interpréter le message et comprendre son sens implicite. Enfin, l'inférence inter discursive qui repose sur les connaissances antérieures de l'interlocuteur stockées en mémoire pour les associer à l'information présente et en déduire une signification implicite.

B- Les connotations

Le déchiffrement de l'implicite est rendu possible grâce aux connotations. Elles jouent un rôle clé dans la compréhension de l'implicite, et constituent des infirmations cachées qui

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

mettent en relief un contenu implicite. Roland Barthes donne une définition étendue de la connotation en reconnaissant son importance dans l'interprétation du sens : « *C'est une détermination, une relation, une anaphore, un trait qui a le pouvoir de se rapporter à des mentions antérieures, ultérieures ou extérieures, à d'autres lieux du texte (ou d'un autre texte)* » (Barthes, 1970)

Barthes expose ici le concept de la connotation en soulignant son importance dans l'interprétation du sens caché d'un message. Selon lui, la connotation joue un rôle crucial en reliant des informations qui ne sont pas forcément clairement indiquées dans le texte. Il met en évidence la capacité de la connotation à lier des indications implicites entre elles.

De ces connotations, Jean-Michel Adam dit : « *le langage de connotation ne nécessite pas la production de nouveaux vocables ou la modification de signes habituels [...]. Il s'agit simplement de tisser entre les signes des rapports nouveaux producteurs d'une réalité autre* ». (Adam J.-M. , linguistique et discours littéraire : théories et pratique des textes , 1976)

La connotation permet de dépasser la signification littérale d'un texte ou d'une énonciation pour accéder à d'autres significations implicites. Éric Buysens affirme à propos de la connotation : « *Cette étude est extrêmement difficile précisément parce qu'il s'agit d'un procédé implicite : cette communication n'a pas de forme propre. La linguistique consiste précisément à étudier le rapport entre la forme et la signification, à classer les formes d'après leur fonction dans la communication. Mais la connotation ne nous offre aucune forme. Pour découvrir ce qui est nous font parler ou taire ; or ce savoir-vivre ne se s'enseigne pas comme la grammaire ou le vocabulaire. On en vient même à se demander s'il s'agit bien de communication, s'il ne s'agirait pas plutôt d'un indice.* » (Buysens, 1970)

La connotation est une infirmation préexistante dans l'esprit de l'interlocuteur, résultant de son expérience sociale ou de ses connaissances antérieures. Lorsqu'il interagit avec d'autres, ces connotations sont activées pour révéler les significations implicites des énoncés. Contrairement aux éléments linguistiques explicites, la connotation est implicite et dissimulée dans le contenu explicite.

Robert Martin aborde la connotation comme un aspect secondaire de la signification, qui peut fournir des infirmations énonciatives sur le locuteur en termes affectifs ou d'origine. Il explique : « *La connotation n'en fournit pas moins, au plan de l'énonciation, d'importantes informations sur l'attitude affective du locuteur, sur son appartenance socio-culturelle, sur le type de communication qu'il entend (ou feint) d'adopter, sur le réseau subjectif qu'il constitue dans l'ensemble des signes. Par l'aspect connotatif de la signification, le locuteur se décrit lui-*

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

même, intentionnellement ou non, et la connotation tient ainsi, dans les mécanismes paraphrastiques, un rôle de première importance : les variations connotatives laissent intact le sens « logique » ou « dénotatif ». (Marin, 19676)

C.Kerbrat-Orecchioni semble être en accord avec cette conception et la soutient en proposant une typologie des connotations énonciatives, basée sur leur signification pour l'interlocuteur. (Orecchioni K. , la connotation , 1977)

Elle les définit en : « *unités linguistiques qui apportent des informations, non sur le référent du message, mais sur son énonciateur* » p.104

Puis elle les a classifiées en quatre catégories :

- a-** Les connotations sociogéographiques, indices de l'origine géographique et de l'appartenance socio-culturelle du locuteur.
- b-** Les connotations émotionnelles ou affectives qui peuvent être « des indices de l'engagement émotionnel du locuteur » p.106
- c-** Les connotations axiologiques : « unités linguistiques qui reflètent un jugement d'appréciation, ou de dépréciation, porté sur l'objet dénoté par le sujet d'énonciation. P.110
- d-** Les connotations idéologiques. (D'après Umberto Eco les connotations idéologiques sont « Des façons d'envisager le réel ». Il a cité Napoléon pour exemple en montrant quelle est la manière de le voir selon la situation envisagée soit « le vainqueur de Marengo » soit « le vaincu de Waterloo ». (Torrighiani, 1972)

Les connotations énonciatives sont essentielles pour comprendre l'implicite chez Maïssa Bey, car elles fournissent des informations sur l'origine, le milieu et la culture des personnages. Le narrateur de Maïssa Bey souligne particulièrement les caractéristiques distinctives de l'énonciation de ses personnages, qui peuvent révéler leur appartenance sociale, leur niveau culturel, leur état physique, etc.

Les connotations idéologiques impliquent des traits distincts liés à une personne ou à la perception que les autres ont d'elle. Elles peuvent également révéler de manière implicite son intention cachée. Dans ce cas précis, les connotations idéologiques associées à la femme aident les lecteurs et l'écrivaine à comprendre immédiatement le véritable propos de toutes les femmes.

Les connotations sont des sous-jacentes, implicites, qui peuvent être déduites du sens dénoté. Elles sont liées à une culture, une situation sociale ou à un état psychologique ou émotionnel, connus dans un cercle social qui touche au fur et à mesure la condition de la femme

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

Algérienne, car « *le système de connotation sous-jacent à chaque langue est immanent à la communauté linguistico-culturelle considérée* » (Greimas, 1970). Elles offrent une idée précieuse dans le décodage d'un message en fournissant des informations supplémentaires qui éclairent la signification première. Elles constituent un dispositif informationnel latent qui permet à l'interlocuteur de percevoir les significations implicites et de les interpréter progressivement, mais leur absence n'affecte pas fondamentalement la signification première du message reçu.

2.3.4. Les composants initiaux de l'implicite

A- Les présupposés

Lors d'une interaction verbale, les informations qui ne sont pas exprimées intentionnellement par le locuteur sont basées sur les présupposées. Ces présupposées font partie intégrante de la formation de l'énoncé et sa production, et ont une fonction infirmative, apportant de nouvelles connaissances à l'auditeur tout en restant pertinents pour le sens de l'énoncé.

Selon C. Kerbrat-Orecchioni les présupposés sont « *toutes les informations qui sans être ouvertement posées, sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif* » (Orecchioni K. , l'implicite). En effet les présupposées, de par leur nature implicite, sont une source automatique d'informations supplémentaires pour l'auditeur lors d'une interaction verbale. Tout énoncé contient des présupposées qui enrichissent l'arrière-plan de l'allocutaire en fournissant de nouvelles informations.

Prenons par exemple : « *C'est mon frère qui, avant de mourir m'a appris à lire dans la langue de l'autre* ». (Bey, L'une et l'autre , 2010)

Les présupposés de cet énoncé nous informent que :

- Présupposé essentiel : l'héroïne de l'histoire a un frère.
- Il l'a appris à lire.
- C'est grâce à son frère qu'elle a appris à lire.

Umberto Eco souligne cette disposition des présupposés lorsqu'il affirme que : « *les présuppositions font partie de l'information donnée par le texte ; elles sont sujettes à un accord réciproque de la part du locuteur et de l'auditeur* ». (Eco, 1992)

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

En énonçant que le locuteur et son interlocuteur doivent avoir en commun le même contexte socio-culturel, la communication verbale ou écrite implique souvent une dualité entre le « savoir » et « l'ignorance », qui permet l'existence potentielle de présupposées. Ces présupposées peuvent combler les lacunes de connaissances de l'interlocuteur par un savoir implicite. En expliquant, O.Ducrot met en évidence un point qui conditionne l'existence des présupposées : *« Pour que l'emploi d'une phrase soit efficace, il faut donc qu'il y ait chez l'auditeur à la fois certaines ignorances - concernant ce que la phrase affirme - et certaines connaissances - concernant l'objet même de l'affirmation : les présupposés font partie de ces connaissances qui doivent être présumées chez l'auditeur, au même titre que les ignorances, dans toute utilisation légitime de la phrase »* (Oswald, 1973)

Il convient de souligner que les présupposées sont plus faciles à décrypter que les sous-entendus, car ils sont plus clairement indiqués par le signifié explicite.

Il est nécessaire de pouvoir d'abord capturer l'information, puis la comprendre, car le processus est assez complexe ; Lorsqu'on est bombardée d'informations, il n'est pas facile de toutes les saisir simultanément. C'est l'anormalité et la nouveauté de l'information qui retiennent et provoquent la présupposition chez l'interlocuteur ou le lecteur. John.R Searle a désigné entre ces deux opérations : *« Comprendre c'est autre chose que saisir le sens, car sommairement, ce que l'on comprend va au-delà du sens »*. (Sarle, 1985) Le processus de compréhension implique le traitement des informations reçues ainsi que celles stockées en mémoire, et cela inclut également le décodage des informations implicites via des inférences.

En revanche, saisir la signification d'un énoncé relève d'un calcul plutôt mécanique surtout entre partenaires d'une même langue car le vocabulaire et les expressions sont déjà enregistrées dans la mémoire de l'individu. Pourtant, tomber dans le malentendu ou dans l'incertitude s'avère possible, notamment dans le cas des sous-entendus. La psychologie cognitive souligne des possibilités latentes dans le traitement cognitif et sémantique de l'énoncé, qui lui offrent un caractère immédiat et intuitif comme la rapidité, l'automatisme, la non conscience et l'irrépressibilité.¹ (Ginest)

Pour que l'acte de présupposition puisse atteindre son objectif, il est nécessaire que les informations implicites trouvent un écho dans l'arrière-plan de l'auditeur. Dans le cas contraire, les présupposées risquent de passer inaperçues pour le destinataire.

¹ Voir à ce propos Gineste, Marie-Dominique, Le Ny, Jean-François, Lieury, Alain, Psychologie cognitive du langage, op. cit., p.101

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

Examinons l'exemple cité par C. Kerbrat-Orecchioni : « *Mon fils s'est acheté une Jaguar* » (orecchioni). Kerbrat-Orecchioni considère que si l'interlocuteur n'a pas la connaissance préalable que la Jaguar est une voiture de course, il ne sera pas en mesure de comprendre le présupposé implicite de la phrase « mon fils s'est acheté une voiture de course ».

Il est possible que certains présupposés ne soient pas informatifs car ils font déjà partie de la réalité connue de l'interlocuteur, soit grâce à ses connaissances générales, soit à travers son environnement. Dans ce cas, ces présupposés ne fournissent pas de nouvelles informations au destinataire. De plus, pour qu'un acte de présupposition soit réel, il doit être soumis à la condition de sincérité, car il est supposé dans chaque acte interactif que le locuteur respecte cette loi.

Robert Martin conçoit que « *la relation présuppositionnelle est une relation liée aux univers de croyance* » (Il convient de noter que selon Robert Martin l'univers de croyance est « l'ensemble indéfini des propositions que le locuteur, au moment où il s'exprime tient pour vrai ou qu'il veut accréditer comme telles »).¹

Kerbrat-Orecchioni note à ce titre : « *présupposé : c'est une unité de contenu qui doit nécessairement être vraie pour que l'énoncé qui le contient puisse se voir attribuer une valeur de vérité.* (orecchioni, l'implicite). Toutefois, cet univers varie d'une personne à l'autre car ce qui est considéré comme vrai pour X ne l'est pas nécessairement pour Y, ce qui relève davantage d'une question de relativité en fonction des principes, des critères et de la morale.

L'univers présuppositionnel est constitué d'un lexique particulier qui renvoie souvent à une situation antérieure à celle présentée. Ce contenu présuppositionnel est présent dans la composition sémantique des mots ou dans la syntaxe de l'énoncé. Ces expressions sont responsables de la présence des présupposés, qui existent déjà dans la nature ou dans la structure de l'énoncé, plutôt que dans le contexte, comme c'est le cas pour les sous-entendus. C'est ce qu'affirme D. Maingueneau lorsqu'il déclare que « *l'autre grand type de contenu implicite, les présupposés, est inscrit dans la structure de l'énoncé, indépendamment de ses contextes d'emploi* » (maingueneau, 2001)

¹ Voir Pour une logique du sens, 2e Edition, Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Linguistique nouvelle », 1992, p.38.54). Il s'agit d'une relation logique entre deux propositions (p) et (q) où la première présuppose la seconde. Même si la première proposition est niée, le second reste vrai, ce qu'implique que la vérité de (q) est nécessaire pour la vérité de (p).

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

Il est nécessaire de dresser une liste exhaustive pour identifier les expressions qui comportent des présupposés. Cette liste doit être subdivisée en deux catégories : les expressions en fonction de leur nature sémantique, qui relèvent du support lexical, et celles en fonction de leur composition grammaticale, qui relèvent du support syntaxique.

1- Support lexical

- a-** Les verbes factifs ou contre-factifs : ces verbes présupposent la vérité (savoir regretter) ou la fausseté (comme les verbes contre-factifs : prétendre, d'imaginer) de leurs complétives. Remarquons les exemples suivants pris du roman L'Une et L'Autre, suivi de Mes Paires de Maïssa Bey.

« Je n'ai jamais su si elle avait menti ou si elle avait cru à cette histoire »

La proposition principale « je n'ai jamais su » présuppose la vérité du contenu de la complétive qu'elle entraîne. Elle renseigne sur le fait qu'elle ne savait pas qu'elle avait menti.

Examinons aussi cette phrase regorgeant de subordonnées complétives et relatives :

« Je ne savais pas plus si j'avais rêvé ou si c'était vrai ».

Elle présuppose :

- 1- Qu'elle rêvait.
- 2- Que sa réalité contredise son rêve.
- 3- Qu'elle ne peut pas distinguer le vrai du rêve.

L'emploi du verbe « savoir » confirme donc la vérité du contenu de cette complétive.

En revanche, le verbe contre factif la proposition principale suivante, expose la fausseté du contenu de la proposition complétive :

« Je doute que ce soit une bonne idée ».

« Je me suis aperçue qu'elle ne m'écoutait plus ».

Malgré l'absence de complétive, l'usage du verbe 'douter', présuppose la croyance erronée. A ce niveau, nous avons deux univers de croyance introduits par ce verbe : le premier est l'univers de ce qu'elle croit vrai, à l'opposé le second correspond à la croyance d'elle-même. Cela pose aussi un concept de contradiction introduit par l'emploi des verbes contre factifs car ceux-ci insèrent des croyances opposées à celle du vrai et celle du faux.

Le verbe « apercevoir », du second exemple, présuppose ainsi la fausse croyance.

- b-** Les verbes d'aspect ou les transformatifs assurent la transformation d'un état à un autre. Autrement, ils pointent le passage entre déjà et actuellement : commencer à, continuer à cesser de, arrêter de, etc. Dans cette proposition l'auteur suggère un contenu présupposé par l'emploi du verbe « éprouver » qui signifie qu'il y a un aspect

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

de valeur, par l'usage du verbe « écrire » et « se libérer », qu'elle n'avait pas cette pensée auparavant :

« Elle avait toujours aimé lire, mais cette fois-ci, elle éprouvait le besoin d'écrire, de raconter sa vie, de se libérer de ses tourments ».

- c- Les verbes implicatifs : certains verbes, tels que réussir, s'installer, etc., impliquent dans leur contenu des inférences renvoyant à d'autres contenues souvent ultérieure et rarement postérieures. Voici une série d'exemple à nouveau tirés de *L'Une et L'Autres, suivi de Mes Paires* :

« Le silence qui s'installait entre eux était lourd, pesant, oppressant même ».

« Les années avaient passé, sans qu'elle ne réalise vraiment à quel point elle avait changé ».

« Elle avait voulu croire qu'il était sincère, qu'il l'aimait vraiment, mais elle avait vite déchanté et réussi ».

L'emploi du verbe « s'installer » présuppose que la personne a essayé de prendre place.

- d- L'emploi de certains verbes indiquant l'opposition telle que mais, cependant, or, etc., génère des présupposés :

« La mère m'observe, sourit doucement, hochant la tête, cependant, en signe de désapprobation ».

« Je proteste, m'indigne, mais c'est sans effet »

Ce « mais » marquant l'opposition entre ces deux propositions concernant la même phrase, présuppose que la mère a dû faire autre chose que l'observer.

- e- Certains adverbes : peut-être, sans succès, lentement, se rendre compte, etc., ainsi que des verbes itératifs, comportant un « se » pronominal, possèdent un contenu latent. Cette proposition présuppose un autre contenu...

« Elle croyait entendre un bruit, un chuchotement peut-être, mais quand elle se retournait, plus rien ne se manifestait ».

« Elle s'acharnait à tirer le cordon, sans succès, elle finit par le renoncer ».

« Les heures s'étiraient, semblables à des coulées de lave, brûlantes et lentes ».

« Le temps se dilatait, les jours s'écoulaient sans qu'elle s'en rende compte ».

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

2-Support syntaxique

- a- Le conditionnel contre factuel. Il présuppose le nom réalisation d'un fait grâce à la structure hypothétique « si... » :

« *Si j'avais su ce qui m'attendait, j'aurais réfléchi à deux fois avant de m'engager* »

« *Il aurait pu être heureux, s'il prit les bonnes décisions* ».

Dans ces deux phrases, la réalisation de la proposition introduite par « si » fonctionne comme une condition de la réalisation de la proposition principale. La première phrase laisse entendre qu'elle n'a pas de raison particulière pour s'engager. Dans la seconde phrase, le conditionnel passé utilisé par le narrateur donne cette même image irréaliste de la crainte qu'elle a pour lui.

- b- Les propositions relatives appositives. Le statut de présupposés d'un antécédent peut être enrichi par l'utilisation de ce type de relatives. Dans cet exemple, la proposition relative laisse entendre des actes imaginaires, il s'agit là d'une sorte d'informativité syntaxiquement liée au discours :

« C'était l'arbre du jardin, au pied duquel grand-mère avait fait planter une baignoire en fonte émaillée qui servait à laver les draps et les couvertures, au printemps, lorsque l'eau était encore froide, et qu'il fallait se réchauffer les mains, tout en évitant les grenouilles qui s'y reproduisaient à loisir ».

Dans cette phrase, la proposition relative permet d'apporter des précisions ou des informations supplémentaires sur le nom ou le pronom qu'elles modifient. Elles sont introduites par des pronoms relatifs tels que « qui », « que », « dont », « où », etc.

- c- La proposition interrogative introduite par : qui, quoi, où, quand, etc., comme :

« *Qu'est-ce que tu fais ici ?* » . Présuppose que quelqu'un est là.

- d- La structure emphatique (c'est... ça, une, vous, à moi ...etc.). Elle permet de mettre en relief certains éléments du discours, de les renforcer et de les souligner pour attirer l'attention du lecteur sur leur importance ou leur impact sur l'intrigue. Cette structure permet également de donner plus de force et de poids à un mot ou à une expression en les plaçant en début ou en fin de phrase, en les répétant, ou en les accentuant. Elle peut aussi être utilisée pour exprimer des émotions fortes, des sentiments intenses, ou pour insister sur un point particulier.

« *C'est ça, souffle-t-elle, c'est ça* ».

« *C'est une lettre, je te dis, une lettre* ».

« *C'est vous qui avez raison, professeur, c'est vous qui avez raison* ».

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

« C'est moi, le plus plaindre, c'est moi » .

En somme la structure emphatique contribue à la construction de la tension narrative et à la transmission des émotions et des idées de l'auteur.

B- Les sous-entendus

Les sous-entendus sont un mode de communication difficile à affirmer, car ils permettent au locuteur de se décharger de toute responsabilité quant à leur contenu. En effet, il peut facilement nier avoir sous-entendus quelque chose sans prendre de risque, surtout son destinataire n'est pas en mesure de le prouver. Le sous-entendu se manifeste sous plusieurs formes, telles que les simples implications, l'insinuation, l'allusion et dans des formes contradictoires, etc. Il s'agit de la part du laisser entendre, du faire entendre, (Il est à noter que la différence entre les deux expressions suivantes : faire entendre et laisser entendre du point de vue de l'intentionnalité. Faire entendre s'appuie sur l'intention du locuteur de faire passer implicitement un concept à son interlocuteur. Il s'agit donc d'un fait vraiment intentionnel, tandis que laisser entendre signifie que le sous-entendu échappe spontanément au locuteur.) qui se glissent dans le discours écrit et oral. Le recours aux sous-entendus est généralement intentionnel et volontaire, contrairement aux présupposés qui sont souvent involontaires et perceptibles. Les sous-entendus sont plus subtils et astucieux, pouvant passer inaperçus quant à l'intention malveillante du locuteur. Ils sont une propriété informative plus prononcée que les présupposés, qui peuvent être considérés comme non-informatifs. Toutefois, le problème réside dans la confirmation de ces informations, car elles sont déduites et non affirmées directement par le locuteur. Il arrive parfois que le locuteur tente de dénoncer ces sous-entendus.

La compréhension des sous-entendus est plus complexe que celle des présupposés, car elle implique une interprétation incertaine des informations implicites qui dépendent de critères particuliers. Le raisonnement joue un rôle important dans ce processus, qui dépend souvent de l'acte de l'énonciation plutôt que du contenu de l'énoncé. Ainsi, l'interprétation des sous-entendus dépend de facteurs pragmatiques tels que le contexte, l'intonation et la gestuelle.

Si l'on prend en compte le contexte situationnel et la manière dont l'énoncé est prononcé, on peut interpréter le sens sous-entendu de la phrase « je dois dormir ». En effet, il peut suggérer un désir de se soustraire à une personne ou d'inviter subtilement quelqu'un à partir grâce à une expression polie et voilée. C. Kerbrat-Orecchioni estime que la classe des sous-entendus « englobe toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif ».

(orecchioni, l'implicite)

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

D. Maingueneau rejoint C. Kerbrat Orecchioni, il parle en effet : « *des contenus implicites pragmatiques, c'est-à-dire des inférences tirées du contexte par le co-énonciateur à l'aide d'un raisonnement plus ou moins spontané qui s'appuie sur les principes (les lois du discours) qui régissent l'activité discursive* ». (maingueneau d.)

Il s'est basé sur le rôle des inférences qui a été souligné par lui en ce qui concerne l'interprétation des sous-entendus. Contrairement aux présupposés, ces inférences dépendent du contexte plutôt que de l'énoncé en lui-même.

Jacques Moeschler résume le cas des sous-entendus en les qualifiant de « *technique rhétorique très astucieuse bien que tout à fait hypocrite, permettant au locuteur de dire et de ne pas dire, c'est-à-dire de donner à entendre tout en se protégeant derrière le paravent du sens littéral* ». (Moeschler, 1985)

Le sous-entendu est généralement considéré comme ayant intentions malicieuses, car il permet à son énonciateur d'éviter de prendre la responsabilité d'un propos malveillant. Cependant, il convient de souligner que le sous-entendu n'est pas toujours utilisé à des fins malhonnêtes ou hypocrites. En effet, il peut être employé comme un procédé rhétorique pour exprimer des faits de manière atténuée, notamment dans les cas de litotes ou de politesse, lorsque le locuteur préfère éviter de parler explicitement d'un sujet sensible pour ne pas choquer son interlocuteur ou pour respecter les conventions sociales. Le sous-entendu est donc un moyen implicite d'aborder une question tout en laissant une part d'interprétation au destinataire.

Pour décrypter les sous-entendus, il est nécessaire d'interpréter les éléments sémantiques et non-linguistiques, tels que les indices prosodiques ou gestuels qui accompagnent l'énonciation. Ces éléments agissent comme un point de départ pour révéler les significations cachées, surtout lorsque le locuteur veut exprimer une idée ou un désir sans le dire clairement. Toutefois, il est important de souligner que les sous-entendus ne sont pas toujours intentionnels et dépendent du contexte conversationnel dans lequel le locuteur utilise ce procédé. Malgré cela, le décrypteur reste incertain quant à la précision de son interprétation car les sous-entendus sont implicites et peuvent être niés par l'énonciateur.

Il est important de souligner que l'interprétation des sous-entendus n'est pas toujours exacte pour l'interlocuteur. Il peut se tromper s'il n'a pas saisi les éléments contextuels ou si le discours devient confus. Par conséquent, il existe plusieurs interprétations possibles.

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

Afin de mieux comprendre le fonctionnement des sous-entendus, il est important de prendre en compte les lois du discours, qui sont transgressées pour produire un implicite. Herbert Paul Grice a formulé des maximes relatives à l'activité conversationnelle, qu'il a nommé « maximes conversationnelles ». Il a souligné qu'elles se fondent en premier lieu sur un principe général de coopération entre les participants, qui doivent respecter les normes de l'échange verbal pour atteindre leur but dans la conversation. Ensuite, H.P.Grice a évoqué neuf maximes inhérentes classées sous quatre catégories¹:

- 1- Maxime de quantité (selon laquelle l'on doit donner les informations suffisantes concernant le sujet de la conversation en évitant la redondance) :
 - a- Que votre contribution soit aussi informative que nécessaire.
 - b- Que votre contribution ne soit pas plus informative que nécessaire.
- 2- Maxime de qualité (selon laquelle on doit être sincère dans son discours) :
 - a- Ne dites pas ce que vous croyez être faux.
 - b- Ne dites pas ce que vous n'avez pas de raisons suffisantes de considérer comme vrai.
- 3- Maxime de relation (ou de pertinence selon laquelle on doit toujours rester dans le cadre de son sujet) : « Soyez pertinent ».
- 4- Maxime de manière (ou de modalité selon laquelle on doit être clair et précis) :
 - a- Évitez de vous exprimer de manière obscure.
 - b- Évitez l'ambiguïté.
 - c- Soyez bref.
 - d- Soyez ordonné.

P.H.Grice met en avant l'importance du respect de ces normes dans les interactions verbales pour que les informations échangées soient claires et que les interlocuteurs puissent décrypter ce qui est implicite. Ces normes sont communément connues de tous les participants à l'échange verbal. Si l'un d'entre eux venait à transgresser l'une de ces lois, les destinataires pourraient interpréter cela comme une intention de cacher quelque chose de la part de l'énonciateur.

O.Ducrot énonce des règles qui régissent le discours, la première étant celle de la « sincérité », qui postule que toute conversation doit être fondée sur une croyance en la vérité

¹Ces maximes sont citées par Sperber, Dan et Wilson, Deirdre, La pertinence : communication et cognition, Trad. par Abel Gerschenfeld, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Propositions », 1989, p.58. Ce qui est entre parenthèses c'est nous qui le soulignons

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

des propos échangés. Dans une interaction verbale, on suppose toujours que les participants font preuve de sincérité dans leurs énoncés. Cependant, cette règle peut être violée par des actes de mensonges ou d'ironie, car si l'auditeur ne croyait pas à la sincérité de ce qu'il entend, il serait impossible de mentir. Amel n'était jamais sincère dans sa parole. Elle mentait à sa sœur toujours en transgressant cette loi du discours :

« 'Je vais très bien, ne t'en fais pas', répondais Amel à sa sœur alors qu'elle n'était en proie à une douleur intense. »

Amel n'est pas sincère dans sa parole avec sa sœur. Cette dernière savait déjà qu'elle n'était pas sincère, mais ne pouvait rien nier.

Il convient de souligner que, malgré leur importance dans la construction de l'implicite le sous-entendu et le présupposé différent à la fois sur le plan formel et sémantique. Le présupposé est un élément explicite du contenu sémantique et syntaxique de l'énoncé, tandis que le sous-entendu découle du contexte, des éléments extralinguistiques ou de la situation socio-discursive. Pour comprendre les sous-entendus dans le discours, il est important de prendre en compte les éléments pragmatiques tels que la connaissance partagée, la connotation, l'inférence et l'arrière-plan culturel. Les éléments linguistiques, quant à eux, révèlent la présence de présupposés dans l'énoncé.

Les sous-entendus sont distincts du sens littéral que l'interlocuteur peut percevoir de manière explicite. De plus, contrairement aux présupposés qui peuvent être valisés ou infirmés par des critères tels que la négation et l'interrogation, les sous-entendus requièrent des compétences particulières de décodage qui dépassent la seule compétence linguistique. Cela implique une connaissance encyclopédique et une compréhension rhétorique-pragmatique de la situation de communication. Malgré cela, il reste difficile de confirmer l'existence des sous-entendus.

O.Ducrot distingue clairement les présupposés et les sous-entendus. Il soutient que la présupposition est étroitement liée à la structure syntaxique de l'énoncé qui est, elle-même, liée aux éléments sémantiques, quant au sous-entendu, il dit qu' : « *le même argument ne joue pas en faveur des sous-entendus, dont le rapport à la syntaxe apparaît beaucoup plus difficilement* » (Oswald, le dire et le dit , 1984)

Cette distinction peut être marquée de la manière suivante :

Présupposés —————> **composants linguistiques + valeurs sémantiques**

Sous-entendus —————> **composants rhétoriques + rapports pragmatiques**

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

Ducrot continue sa distinction en affirmant que le présupposé ressemble à un acte illocutoire en raison de sa dépendance aux mêmes conditions que l'acte de langage, à savoir immédiat et juridique en présentant « *ses propres paroles comme induisant* » (Ducrot, 1978), de même qu'un ordre, qu'une interrogation, qu'une promesse. Il est bel et bien lié à la phrase par les composants syntaxiques inhérents à son existence. À l'inverse, il met les sous-entendus « sur le même plan que le perlocutoire et à rattacher aux circonstances de l'énonciation ». En effet, les sous-entendus, tout comme l'acte perlocutoire, produisent implicitement des effets sur le destinataire qui compte sur les indices pragmatiques pour les interpréter. (La distinction de l'interprétation entre ces deux concepts, comme nous l'avons déjà montré, dépend du rapport syntaxico-sémantique des présupposés, tel est le cas du verbe continuer à : « je continuais à sortir avant le déjeuner » : un verbe implicatif présuppose qu'auparavant, il sortait avant le déjeuner. En revanche, nous induisons le sous-entendu à l'aide du contexte, comme par exemple dans cette réplique de M. de Charlus : « Il y a plus de vérités dans une tragédie de Racine que dans tous les drames de M. Victor Hugo », qui laisse entendre son amour pour les tragédies de Racine.).

En définitive, il convient de souligner que la présupposition est principalement liée à une relation logique qui est fondée sur des critères de vérité et de nécessité. Elle est intégrée à la structure syntaxique et sémantique de l'énoncé. D'autre part, le sous-entendu est inféré à partir du contexte, en s'appuyant sur une réflexion individuelle et des connaissances socio-psychologiques.

2.3.5. L'implicite : un procédé élémentaire pour le discours littéraire

Les écrits de Maïssa Bey, faisant partie de la littérature féminine Algérienne en expression française, défendent la cause de la femme et sa condition en utilisant l'argument implicite. Les présupposés et les sous-entendus sont omniprésents dans tous ses romans, tant dans le langage du narrateur que dans celui des personnages. Ces derniers transgressent les lois du discours pour divers raisons, créant ainsi de nombreux sous-entendus. Le recours à l'implicite s'explique notamment par le talent de Maïssa Bey en exploitant ses sujets qui concernent la femme Algérienne, elle sait utiliser les pouvoirs latents du langage et de la diffusion implicite des infirmations pour donner une fluidité et une spontanéité à son œuvre.

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

Dans son roman « *L'Une et L'Autre, Suivi de Mes Paires* », Maïssa Bey ne se contentait pas seulement de gérer l'intrigue et la technique romanesque de son œuvre en utilisant le langage comme un moyen auxiliaire, elle avait également une approche sociologique en dépeignant l'image de la société mondaine, qui est le noyau et le moteur de ce roman. Elle utilisait la technique du langage implicite, qui est caractéristique de la conversation mondaine et qui nécessite une bonne capacité de décodage. Cette utilisation crée un véritable jeu de codage et de décodage dans lequel l'implicite est une norme initiale dans le discours de cette société. Gérard Genette commente cette attitude en déclarant que : « *la vie sociale est chez Proust une véritable école d'interprétation, et nul ne pourrait faire carrière [...] sans en avoir appris au moins le rudiment* ». (Genette, 1979)

Djamila, par exemple, n'a jamais tenté de parler d'une façon explicite et directe. Elle choisit toujours une langue regorgeant de codes, marque de son snobisme : « *le désespoir, ça vous prend quand vous vous rendez compte que vous êtes en train de mourir sans avoir vécu* », dans cette citation, elle voulait parler de sa souffrance.

Il semble que Maïssa Bey soit capable d'adapter le langage de chaque personnage en fonction de leurs caractéristiques et de leur classe sociale. De cette manière, elle semble agir en tant qu'experte de la langue et de la sociolinguistique.

De manière similaire à un psychologue, Maïssa Bey accorde une importance à l'utilisation de l'implicite dans la manifestation des émotions lors des scènes interactives de son roman. Elle met l'accent sur l'usage de cette technique d'expression qui vise à dissimuler le désir et la quête de liberté, qui sont les thèmes centraux de « *l'une et l'Autre, Suivi de Mes Paire* ». Dans son discours, Samira implore sa société et sa mère qui lui oblige de se marier, ce qui révèle son désir d'être libre et de poursuivre sa passion pour la peinture. Cette utilisation de l'implicite au locuteur de comprendre les véritables aspirations de Samira :

« *Laissez-moi comme j'en ai envie (...) je veux travailler, je veux devenir une artiste peintre connue* ».

« *je ne veux pas d'un mariage où je vais étouffer, je ne veux pas être esclave de mes enfants, de mon mari, de mes beaux-parents* ».

Maïssa Bey explore l'intériorité de Samira en révélant implicitement ses véritables désirs de liberté envers sa société et sa mère, sans avoir besoins de les exprimer explicitement. Les inférences telles que « *je veux devenir une artiste peintre connue* » et « *je ne veux pas d'un mariage où je m'étouffe* » indiquent clairement sa quête de liberté. L'usage du pronom « *je* »

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

dans ces déclarations suggère également un fort sentiment d'individualité et d'indépendance. Cependant, Samira tente de dissimuler sa liberté et son courage envers sa société et sa mère, en utilisant un langage plus subtil pour exprimer ses désirs.

Maissa bey utilise également la stratégie de l'implicite dans son discours narratif pour tromper le lecteur et le suspendre avec des révélations qui ne viennent que plus tard dans le roman. Elle inclut des phrases qui font partie du monde de croyances d'un personnage, mais qui peuvent susciter des doutes chez un lecteur attentif sur l'état des choses annoncées. Cette approche consiste à ne révéler la vérité que progressivement, en employant des techniques romanesques, afin de maintenir le suspense et de créer des rebondissements inattendus. En fin de compte, cette technique permet à Maissa Bey de désorienter le lecteur pour mieux le surprendre, ou de laisser entendre qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans l'histoire :

« Samia avait l'impression qu'il manquait toujours quelque chose, que rien n'était vraiment complet. Comme si, dans l'histoire de sa vie, il y avait un vide, un trou noir qui ne cessait de grandir, comme si elle marchait sur un sol mouvant, jamais stable. »

Ce passage suggère que Samira ressent une certaine insatisfaction ou un manque dans sa vie, comme si elle n'était pas complètement épanouie ou heureuse. Cela peut indiquer un certain malaise ou conflit intérieur qui se développe tout au long du roman.

En utilisant le verbe « vouloir », la narratrice sous-entend une question concernant les traditions mystérieuses de la société auxquelles Samira se sent condamnée. Cela explique pourquoi cette dernière est triste et perdue. Le lecteur découvrira plus tard cette vérité cachée dans les pages 60-70.

La présence de l'implicite dans l'œuvre de Maissa Bey s'explique par différentes raisons, telles que des nécessités linguistiques, sociolinguistiques ou encore psycholinguistique liées à la construction des personnages : *« L'implicite prend dès lors une place très importante dans la stratégie que devient l'activité de parole. Car, si l'explicite fait avancer le discours, l'implicite lui fixe un cadre, lui donne des règles, lui assure une cohérence ».* (Ligot)

Nous allons exposer les différentes valeurs qui revêt l'implicite dans cette œuvre, en mettant en lumière leurs spécificités.

Dans le roman l'Une et l'Autre suivi de mes paires, Maissa Bey a usé l'implicite comme étant un procédé littéraire pour décrire les personnages de manière subtile mais efficace. Elle laisse souvent les personnages parler pour eux-mêmes, en utilisant leur langage et leur comportement pour suggérer leur état d'esprit. De plus l'implicite est utilisé pour décrire la

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

société dans laquelle vivent les personnages. Maïssa Bey propose souvent les valeurs et les normes de la société Algérienne contemporaine sans les déclarer explicitement, prenant l'exemple la pression sociale qui pèse sur les femmes pour se marier et fonder une famille est souvent implicite dans les conversations entre les personnages, qui se plaignent de cette dernière de leur famille et leurs amis pour trouver un partenaire. De même, les attentes sociales liées au rôle des femmes dans la société sont souvent suggérées de manière implicite à travers les actions et les pensées des personnages féminines. Quant aux relations complexes entre les personnages, l'implicite est utilisé par des remarques impertinentes et des regards furtifs plutôt que par des déclarations explicites.

En somme, l'implicite est un procédé élémentaire pour le discours littéraire, utilisé par de nombreux écrivain(e)s pour explorer les profondeurs de leurs personnages et de la société qui les entoure. Dans le roman de Maïssa Bey « l'Une et l'Autre Suivi De Mes Paires », l'implicite est l'outil qui a marqué d'une façon efficace des déclarations de sentiments, de valeurs et de relations complexes des personnages. En tant que lecteurs, nous sommes invité(e)s à lire entre les lignes pour découvrir la véritable signification du texte, ce qui rend l'expérience de lecture d'autant plus enrichissante.

2.3.6. La contradiction : une inférence pour le sous-entendu

Un aspect de l'implicite fréquent dans « l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires », est celui de la contradiction des significations. Nous avons envisagé des énoncés formulés avec des parties sémantiquement opposées qui peuvent impliquer un sous-entendu. Dans cet exemple, l'opposition présente dans cette phrase de Samira sous-entend une intention d'atténuer l'effet de sa société en la rectifiant par une tradition plus ou moins opposée à sa liberté, du point de vue sémantique

Dans le roman de Maïssa Bey « l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires », on peut observer fréquemment l'utilisation de l'implicite à travers des expressions contradictoires. Ces énoncés comprennent souvent des parties qui s'opposent sémantiquement, et peuvent impliquer un sous-entendu. Par exemple, dans une phrase de Samira, l'opposition présente suggère une intention de minimiser l'impact de sa société en le corrigeant par une tradition qui semble en opposition à sa liberté. Ce procédé permet à l'auteur de dévoiler des idées complexes et de susciter l'interprétation du lecteur, tout en laissant une marge de réflexion et de compréhension qui enrichit l'expérience de lecteur. :

« *La tradition nous condamnes à l'inaction, alors que nous aspirons à la liberté* » La première partie de la phrase oppose la deuxième.

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

L'emploi fréquent de phrases contradictoires, qui sont indices d'une réplique hétérogène, est une pratique courante chez cette coterie, comme on peut le voir dans l'exemple donné par Samira. Cette phrase contient un sous-entendu qui découle de la collision de deux propositions ayant des contenus opposés : la première affirmant quelque chose, tandis que la seconde la réfute. Le connecteur « alors que » remplace un éventuel « mais », ce qui crée une opposition implicite. On peut en déduire que le personnage a une certaine connaissance des traditions qui représentent sa société, cependant qu'elle n'a pas une véritable compréhension des traditions qui préservent la, liberté, ou qu'elle n'entretient pas de véritables relations avec ce monde en ce qui concerne les traditions de la société :

« Je veux être une femme moderne, qui ne demande pas de l'autorisation de sortir, de voyager, de travailler. Mais je suis aussi attachée à ma famille et à mes traditions ».

Dans cette construction contradictoire, la narratrice utilise également cette technique. Dans cet énoncé, Samira évoque d'abord un rêve qui semble être une réalité désirée, puis dans la seconde partie, elle confirme sa loyauté envers sa famille et leur tradition. Le connecteur de rattrapage « mais » révèle un désir de concilier les idées de Samira et une interrogation sur les raisons de sa restriction : pourquoi ne suis-je pas libre de faire tout ce qui est permis et légitime ?

La narratrice utilise également des séquences narratives contradictoires pour éclairer des états ou des situations contradictoires. Dans cette locution, la contradiction sous-entend un passage du général au particulier, dont l'auteur explique sa confiance au début et puis montre sa faiblesse et doute, en disant :

« Elle se décrit une personne confiante, mais ses doutes sont évidents dans ses paroles(...) elle est faible et n'a pas de force ».

Dans le même contexte, l'auteur montre également la contradiction qui sous-entend la sensation solide du personnage, son désir et ses envies, commençant par les explorer et finir par faire face à une réalité terrifiante, en déclarant :

« Je veux suivre mes propres aspirations, mais je crains le jugement de la société ».

De plus, il existe une autre forme de contradiction qui implique une signification implicite émergeant de l'opposition entre le vrai et le faux, comme c'est le cas avec l'utilisation du subjonctif dans certaines expressions. Cette opposition entre le modèle réel et l'onde fictif sous-entend un désir de réalisation d'un fait qui n'a pas encore eu. La narratrice se sert de cette forme d'opposition pour exprimer son regret :

« Si seulement j'avais une autre décision à ce moment-là... ».

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

Cette locution exprime le regret de ne pas avoir fait un choix différent dans le passé.

Dans le roman *l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires* de Maïssa Bey, l'usage généralisé de l'implicite se révèle être une caractéristique prédominante. Il peut être considéré comme un phénomène linguistique complexe, relevant de la communication humaine et de ses aspects socioculturels. Du point de vue scientifique, l'implicite peut être analysé comme un mécanisme rhétorique profondément enraciné, permettant aux écrivains d'échapper aux tabous et aux conventions sociales tout en imitant les normes langagières de la société.

L'implicite est utilisé comme une tactique pour dissimuler des intentions controversées, contourner les discours problématiques et établir une communication efficace avec les interlocuteurs. Les écrivains, en particulier ceux qui défendent la condition féminine, font souvent appel à ce procédé pour s'exprimer. L'implicite offre une manière de transmettre des messages subtils, de dérober certains défauts et d'éviter les confrontations directes.

Dans cette œuvre, l'implicite se manifeste à travers différents aspects, tels que les présupposés et les sous-entendus. Les présupposés présents dans les discours des personnages fournissent des informations supplémentaires qui peuvent être décryptés par le lecteur. Les sous-entendus, quant à eux, sont utilisés intentionnellement et consciemment, et leur décodage dépend du contexte et de l'acte d'énonciation.

En somme, l'implicite dans ce roman revêt une dimension scientifique captive, offrant une perspective analytique sur les dynamiques de communication et les stratégies discursives utilisées par les personnages pour véhiculer leurs pensées et sentiments. Il permet de dissimuler, de suggérer et d'enrichir le récit en apportant des nuances et des subtilités qui stimulent l'interprétation du lecteur.

2.4. La force des actes de langage / actes de langage indirectes au service de l'aspect de l'implicite

2.4.1. Introduction

« Or considérer les énoncés comme des actes, c'est admettre qu'ils sont faits pour agir sur autrui, mais aussi l'amener à réagir : quand dire, c'est faire mais aussi faire faire ; c'est-à-dire que la production d'un acte donné crée sur la suite un certain nombre de contraintes, et un système d'attentes... ». (orecchioni K.)

Dans le cadre de l'interaction verbale entre les personnages du roman *l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires*, le locuteur engage des actes de langage dans le but de susciter une réaction

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

de son interlocuteur, qu'il agisse d'exprimer un ordre, une demande, un avertissement, et ainsi de suite. Dans certains cas, le locuteur effectue simultanément deux actes de langage : l'un direct, secondaire, qui peut être décodé littéralement, et l'autre indirect, non littéral, considéré comme primaire par les linguistes et qui se réalise par le biais de l'accomplissement de l'autre cas. Ces types d'actes de langage constituent le fondement d'une conversation tout à fait similaire à celle de la vie quotidienne.

En règle générale, les actes de langage ne se présentent pas sous forme d'énoncés isolés. Ils semblent plutôt être les uns aux autres pour former un discours de macro-acte. Dans le texte de Maïssa Bey, ces structures d'actes de langage, qu'ils soient explicites ou implicites, apparaissent étroitement liées d'autres structures telles que l'argumentation ou la narration. L'identification ou l'interprétation d'un acte de langage explicite est généralement plus facile que celle d'un acte implicite, car ce dernier est intégré de manière plus subtile dans le texte. Ces actes de langage indirects se présentent sous différentes formes dans *l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires*, qu'il s'agisse d'interrogations, d'affirmations ou de déclarations.

Comme nous avons pu le constater précédemment, les stratégies d'implication et d'expressions détournées possèdent une grande valeur dans le langage utilisé. Il semble que l'utilisation d'actes de langage indirects ait pour objectif de respecter les règles de cet environnement linguistique. Dans l'œuvre *l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires*, Maïssa Bey a recours à ces actes de langage pour, d'une part, suivre les normes de politesse de la société, qui exige que l'individu utilise des formes atténuées de la force illocutoire pour exprimer des ordres, des demandes, des reproches, etc. D'autre part, ses personnages trouvent dans ce langage une manière implicite de faire passer des déclarations, des menaces, des critiques, etc., une pratique qui permet d'éviter un éventuel affrontement avec leur destinataire. De plus, certains personnages cherchent à mettre leur interlocuteur dans un état de vexation ou d'embarras, ou inversement, à flatter, en utilisant la force perlocutoire.

Dans le contexte de l'œuvre littéraire, les actes de langage sont généralement perçus comme des actes fictifs, imaginaires et non authentiques, étant donné leur association avec la fiction. Cela soulève des questions quant à leurs conditions de réussite et à la garantie de leur vérité. Cependant, il existe toujours une exception, que ce soit dans les œuvres littéraires ou dans la vie réelle. Le langage littéraire peut parfois se soustraire à certaines conditions habituelles, dans le but d'atteindre l'objectif de l'œuvre.

G. Genette reconnaît qu' : « *à la fonctionnalité près de leur contexte, les actes de langage des personnages de fiction, dramatique ou narrative, sont des actes authentiques entièrement*

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

pourvus de leurs caractères locutoires, de leur « point » et de leur force illocutoire, et de leurs éventuels effets perlocutoires, visés ou non » (Genette G. , 1989). Thomas Pavel déclare en ajoutant à ce propos : « je soutiendrai que la distinction entre les actes authentiques et feints s’émousse lorsqu’il s’agit de la fiction ». (Pavel, 1988). Dans cette situation particulière, il n’est pas nécessaire de soumettre ces actes à un test d’authenticité.

Ce qui applicable à la théorie des actes de langage dans les interactions quotidiennes réelles ne peuvent donc pas être directement appliqué aux actes de langage présents dans le monde des fictions. En effet, le contexte de leur création ne fournit pas les conditions de réussite nécessaires pour effectuer et accomplir de tels actes. De plus, ils sont dépourvus de leur force illocutoire caractéristique (qui est l’une des marques distinctives des actes de langage) car ils sont uniquement imaginaires et se trouvent dans un contexte écrit. Cependant, si nous examinons ces actes dans le cadre de l’univers de la fiction, nous pouvons conclure qu’ils ne se manquent pas d’authenticité. M. Erman commente à cet égard : « *si tout texte littéraire consiste en un acte de langage particulier, il n’est guère possible de dresser l’inventaire des éléments sémantiques nécessaires à sa configuration pour la simple raison qu’on ne peut réduire les énoncés à leurs conditions de vérité non plus qu’à des règles de communication ou de conversation* ». (Erman, style, visée et intentionnalité , 1999)

Dans le domaine des sciences du langage, l’authenticité des actes de langage dans la fiction repose sur la convention selon laquelle un auteur peut s’appuyer sur d’autres éléments pour réussir ces actes. Parmi ces éléments figurent le contexte, la gestuelle et la coopération implicite du lecteur. En d’autres termes, la compétence linguistique et encyclopédique du lecteur joue un rôle essentiel dans la compréhension et l’interprétation de ces actes.

Dans l’œuvre de Maïssa Bey, l’Une et l’Autre Suivi de Mes Paires, les actes de langage indirects se manifestent de différentes manières, que ce soit à travers des actes implicites ou des sous-entendus. Les personnages de notre corpus ont tendance à privilégier constamment « une parole doublée de sens », expression utilisée par la narratrice pour décrire l’interrogation de Samira par rapport à la réponse de sa mère, qui incarne les traditions et les attentes de la société. Dans certains cas, la narratrice se charge même d’interpréter les actes indirects et les sous-entendus présents dans les énoncés des personnages, comme c’est le cas avec Djamilia, dont l’intention émerge toujours de manière dissimulée :

« Bravo, tu as fait des merveilles ».

« C’est vraiment un plaisir de passer du temps avec toi ».

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

« *Super, encore une belle journée pour rester coincé dans les embouteillages* ».

Dans cette antiphrase, la narratrice voulait exprimer le contraire d'un fait réel, ou encore souligner un échec ou une erreur, aussi exprimé la frustration. Selon le décryptage de la narratrice, ce message, implique un sens tout à fait différent de ce les énonciateurs veulent signifier explicitement.

L'analyse de ces messages présents dans les discours des personnages de l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires permettra d'examiner la relation entre les actes de langage et l'implicite. Ce faisant, nous pourrions identifier les particularités du langage utilisé par Maïssa Bey et en comprendre l'objectif. Une attention particulière sera portée à la puissance des actes de langage indirects, afin d'explorer leur lien avec l'implicite et de mettre en évidence la manière dont les personnages de cette œuvre les utilisent. Nous examinons également les verbes vouloir et pouvoir -les verbes modaux-, ainsi que les actes sous-entendus et présupposés. Cette analyse nous permettra d'approfondir notre compréhension de la dynamique langagière dans le roman.

Avant d'analyser le lien entre l'implicite et les actes de langage dans l'interaction verbale des personnages de l'œuvre l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires de Maïssa bey, il est important de mettre en évidence les actes de langage direct pour comprendre le mécanisme des actes indirects.

2.4.2. Que dit-on des actes de langage ?

« Les actes de langage se partagent entre les actes de langage indirects et directs »¹. En général, ils sont définis comme : « *la plus petite unité réalisant par le langage une action (ordre, requête, assertion, promesse...) destinée à modifier la situation des interlocuteurs. Le Co-énonciateur ne peut l'interpréter que s'il reconnaît le caractère intentionnel de l'acte de l'énonciateur* ». (Maingueneau D. , les termes clés de l'analyse du discours)

Ces actes de langage s'intègrent dans un énoncé pour exprimer différentes intentions telles que l'affirmation, les déclarations, l'interrogation, l'ordre, la promesse, les excuses, les remerciements, les félicitations, et bien d'autres. Autrement dit, *c'est « l'utilisation du langage comme une action, et non plus comme un message »*. (grand dictionnaire linguistique et sciences du langage) « Il s'agit de la volonté de réaliser quelque chose (le désir), de la capacité à réaliser quelque chose (la promesse), de faire quelque chose à autrui (la demande, l'ordre) et de vouloir connaître quelque chose (l'interrogation). Il s'agit d'une transformation d'un état à un autre à

¹ Nous allons parler ici des actes de langage directs puisque tout le reste du chapitre est consacré à expliquer les actes de langage indirects

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

travers le langage : déclarer un mariage, affirmer la forme ronde de la terre, demander de fermer une porte déjà ouverte, etc. Ce n'est pas simplement une émission de mots pour transmettre un message ou une infirmation, mais plutôt la capacité d'agir pour réaliser un acte, voire une transformation. » (Selman, 2011)

D'après John L. Austin et John R. Searle (John L. Austin, un philosophe anglais du langage, était le précurseur de cette théorie des actes de langage poursuivie et développée après sa mort par son successeur, John R. Searle, un philosophe américain.), les actes de langage s'étendent aux verbes performatifs qui les introduisent : J'affirme que la terre est ronde ; Je déclare que la séance est ouverte ; Je promets de vous amener demain au cinéma ; Je vous ordonne de fermer la porte, et ainsi de suite. Pour qu'un énoncé soit performatif, il doit être à la première personne du singulier et à l'indicatif présent : « *Un énoncé performatif à la première personne du présent cesse de l'être à un autre temps et à une autre personne* ». (Orecchioni K. , les actes de langage dans le discours : théories et fonctionnement)

Cependant, ces énoncés qui contiennent des affirmations, des promesses, etc., se présentent sans l'utilisant explicite de verbes performatifs. J.Austin les classe comme des performatifs primaires ou implicites, soulignant qu'ils possèdent également une force illocutoire similaire à celle des performatifs explicites. Il définit ensuite trois actes qui valorisent mieux les énoncés comportant les actes de langage et dissipent la confusion entre performatifs et constatifs (1 J. L. Austin estime qu'il s'avère difficile de distinguer entre performatif et constatif car on mélange entre un énoncé constatif (descriptif) : le chat est sur le paillason, et un énoncé assertif : j'affirme que le chat est sur le paillason. Et ce que l'on pense un énoncé constatif peut en réalité être seulement un performatif implicite. Par conséquent, il adopte dans sa huitième conférence cette nouvelle taxinomie de locutoire, illocutoire et perlocutoire.¹ . Il recourt plus tard à cette taxinomie : acte locutoire, à savoir : «la production de son, de mot entrant dans une construction, et douée d'une signification » (2 Ibid., p.109.), c'est-à-dire la prononciation d'une phrase. En ce qui concerne cet acte illocutoire, il déclare qu'« il s'agit d'un acte effectué en disant quelque chose, par opposition à l'acte de dire quelque chose ». (Ibid., p.113.). Il s'agit de l'action de donner un ordre, une promesse, une déclaration, etc. De plus, il définit l'acte perlocutoire comme la situation où le locuteur cherche à influencer l'interlocuteur, ses sentiments ou ses croyances (convaincre, effrayer, persuader, etc.).

¹ Voir Langshaw Austin, John, Quand dire, c'est faire, Trad. par Gilles Lane, Paris : Éditions du Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 1970, p. 109-118.)

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

Ces actes de langage ressortant d'une fonction communicative (Ces actes de langage relèvent d'un emploi très fréquent de la communication sociale quotidienne dans un but d'agir ou de faire réagir le partenaire. La validité de ces actes ne se mesure pas par le fait de la sincérité. Ils sont employés tous les jours, ce sans même vérifier si toutes les conditions sont bien remplies ou non parce qu'ils sont hors d'une réalité linguistique ou plutôt dans le but d'avoir une communication humaine plus efficace. J. R. Searle a bien défendu cette préférence pour les actes de langage de la vie sociale en déclarant que : « chaque catégorie d'acte de langage, y compris celle des expressifs, sert à des fins sociales qui dépassent la seule expression de la condition de sincérité. Par exemple, le but extralinguistique primaire des directifs, c'est de faire faire des choses à autrui ; un but extralinguistique primaire des assertifs, c'est de véhiculer de l'information ; un but primaire des promissifs, c'est de créer chez les autres des attentes stables à l'égard de notre conduite ».¹

Ces actes de langage dépendent de l'acte d'énonciation et de l'intentionnalité. Pour qu'ils réussissent, il est nécessaire que certaines conditions de succès ou de satisfaction soient réunies : que l'état des choses ne corresponde pas à ce qui est demandé (état de chose), que le locuteur soit matériellement et psychologiquement disposé à exécuter l'ordre ou la demande. Ces conditions peuvent varier, allant des conditions préliminaires aux conditions intentionnelles, propositionnelles et de sincérité. Ainsi, l'acte de langage doit englober ces conditions de félicité qui servent également d'inférences permettant de déduire l'acte de langage direct ou indirect.

Selon J.R.Searle, un acte de langage se compose de deux éléments : le contenu propositionnel représenté par la syntaxe et le vocabulaire, ainsi que la force illocutoire qui détermine le type d'acte réalisé. Cette force peut être explicitement marquée par un verbe performatif ou par la modalité de la phrase (par exemple, une phrase interrogative). Cependant, certains mots comme les interjections « ah ! Bonjour » ont une force illocutoire sans véritable contenu propositionnel. Bien qu'ils aient une signification sémantique, ils ne forment pas de propositions complètes. Par conséquent, ils définissent une sorte d'acte de langage basé uniquement sur leur force illocutoire.²

Ensuite, J. R. Searle a classifié les actes de langage en cinq catégories :

- **Les assertifs** : ils correspondent à un engagement établi sur l'existence d'un état de chose et sur la vérité de l'énoncé qui passe par une affirmation, une assertion, etc.

¹ Voir L'intentionnalité, op. cit., p.21

² Voir Ibid., p.22

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

- **Les directifs** : le but illocutoire de cet acte existe dans l'intention de faire faire quelque chose au destinataire. Cette tentative passe par un ordre, une demande, un conseil, une invitation, une suggestion, etc.
- **Les promissifs** : cet acte représente un engagement de la part du locuteur de réaliser un fait futur comme une promesse, une offre, etc.
- **Les expressifs** : dans cette catégorie le locuteur a pour but illocutoire d'exprimer son état psychologique dans une condition de sincérité représentée par un remerciement, une excuse, une félicitation, une condoléance, etc.
- **Les déclaratifs** : dont le but illocutoire consiste à illustrer le contenu propositionnel. Autrement dit, l'accomplissement de cet acte intervient lorsque le contenu propositionnel correspond à la vérité. Daniel Vanderveken met l'accent sur le fort rapport existant entre ce type d'acte de langage et l'énonciation lorsqu'il explique que : « le but déclaratif, [...] consiste à accomplir une action par le seul fait de l'énonciation en se représentant comme accomplissant cette action ». (Vanderveken, 1988) Cet acte passe par une déclaration, un baptême, une nomination, etc.

Ainsi, il est possible de distinguer ces actes de langage les uns des autres en se basant sur deux critères principaux : leur force illocutoire et leur contenu propositionnel. De cette manière, un auditeur peut comprendre s'il s'agit d'une affirmation, d'un ordre ou même d'un conseil exprimé par le locuteur.

Ces actes de langage sont ainsi nommés car ils sont accomplis et réalisés à travers l'utilisation du langage, contrairement à d'autres actions telles que jouer, manger, écrire ou lire qui est réalisées par l'exécution d'actes physiques correspondants. Par exemple, lorsqu'un locuteur déclare « je promets de venir demain », l'acte de promesse est réalisé grâce à l'utilisation des mots et non pas une action physique ou matérielle. En somme, les actes de langage sont des actes qui sont exécutés à travers l'utilisation du langage.

2.4.3. La force perlocutoire et son rapport à l'implicite

Pour éviter les incohérences engendrées par le système des performatifs, comme nous l'avons précédemment exposé, J.L. Austin propose une nouvelle classification des actes de langage en trois catégories : le locutoire, l'illocutoire et le perlocutoire. Le perlocutoire, en particulier, entretient un lien étroit avec l'implicite, relation qui est soulignée par la définition donnée par C.Kerbrat-Orecchioni de cet acte : « j'effectue enfin un acte perlocutoire si cette énonciation sert des fins plus lointaines et cachées, comme embarrasser l'interlocuteur, ou lui manifester de l'intérêt ». (Orecchioni k.) Lorsqu'il s'agit de la force perlocutoire du langage, le

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

locuteur l'utilise dans le but d'agir de manière implicite sur son interlocuteur, que ce soit pour le mettre mal à l'aise, le complimenter, l'inciter à faire quelque chose, le séduire, et bien d'autres actions. André Joly exprime à ce sujet : « toute production discursive est effectivement l'actualisation d'une visée et la manifestation d'une intention ». (Joly)

Cette conception de l'intentionnalité peut être comparée au concept de « pathos » dans la rhétorique. L'orateur cherche à manipuler son public à distance en utilisant des effets émotionnels dissimulés dans son discours, afin de susciter une réaction émotionnelle en accord avec son intention et son désir implicites. L'illocutoire fait référence à un acte purement linguistique, réalisé par le langage lui-même. En revanche, le perlocutoire s'effectue à travers le langage, et son influence est implicite, perçue dans l'ensemble de l'énoncé. Cela conduit J.-C. Anscombe à conclure que : « la notion d'acte perlocutoire n'est pas extralinguistique, mais sa réalisation l'est certainement ». (Anscombe, 1980)

Bien évidemment, dans cette piste s'introduisent de bons exemples sélectionnés dans l'œuvre *l'Une et l'Autre* Suivi de *Mes Paires*. La narratrice, ainsi ses personnages essaient d'avoir certaines influences sur leur allocutaire par l'usage de la force perlocutoire du langage. Samira par exemple, essaie de persuader sa mère et convaincre sa société, lorsqu'elle leur adresse implicitement ses désirs et besoins. Elle les présente sous la forme d'une question rhétorique. Elle veut les séduire au moyen de la force perlocutoire cachée dans l'énoncé. Cependant, la narratrice souligne une déclaration afin de marquer le langage de ses personnages :

« Peut-être que tu pourrais m'aider avec ça »

« Je ne sais pas comment tu fais pour toujours tout comprendre »

« Heureusement que je ne t'ai pas rencontré »

Lorsqu'un personnage modifie son expression d'une certaine manière, il cherche à exercer et pratiquer implicitement un effet perlocutoire sur son interlocuteur dans le but de le persuader et le vexer à la fois. Selon O. Ducrot et J.-M. Schaeffer, l'acte perlocutoire peut rester dissimulé : il n'est pas nécessaire de faire savoir à quelqu'un qu'il cherche à l'embarrasser pour l'embarrasser réellement (Ducrot O. , 1995). Cette dissimulation peut être motivée par le désir de ne pas manifester ouvertement l'intention de vexer autrui, ou bien par le souhait de se décharger de la responsabilité de l'exprimer explicitement.

Parfois, pour atténuer l'effet perlocutoire, le locuteur peut utiliser des expressions telles que « je te taquine, c'est tout » en réponse à l'interrogation du co-énonciateur « tu essaies de

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

me vexer ou quoi ? ». Dans des situations interactives, les actes illocutoires et perlocutoires se manifestent conjointement. Il est à noter que la question « quelle heure est-il ? » posée à quelqu'un peut avoir deux forces illocutoires : directe en tant qu'interrogatoire et indirecte en tant que reproche, avec un objectif caché (acte perlocutoire) visant à embarrasser l'interlocuteur en retard.

Cette reformulation met en évidence le lien entre l'acte perlocutoire, la dissimulation des intentions et les interactions langagières, en s'appuyant sur les observations de spécialistes en linguistes et sciences du langage.

Le personnage de Maïssa Bey déploie une stratégie persuasive subtile en utilisant la force perlocutoire du langage. Par exemple, dans sa tentative d'échapper un mariage imposé par sa mère, Samira utilise l'expression « je vais fuir tout ça » pour avertir implicitement sa mère de ses intentions. Elle cherche ainsi à la persuader de la légitimité de ses propres désirs et rêves. Par ailleurs, la narratrice joue un rôle important en commentant fréquemment le langage non seulement de Samira, mais aussi celui de Djamila. A chaque fois qu'elle exprime ses réflexions sur le langage des autres, elle met en évidence les aspects linguistiques et leurs implications dans la narration.

Dans l'œuvre *l'Une et l'Autre* Suivi de *Mes Paires*, la force perlocutoire se manifeste également à travers les commentaires méta discursifs de la narratrice, qui cherche à susciter une réaction chez le lecteur. La narratrice dévoile ainsi sa résistance aux normes sociales qui suscitent des soupçons à l'égard des femmes. Implicitement, elle tente d'encourager le protagoniste à s'exprimer en la pressant par des questions directes :

« Pourquoi les choses sont-elles toujours si compliquées ».

En outre, l'acte perlocutoire est attaché à une seule problématique – la condition des femmes –, lorsque Samira est en train de discuter avec son amie Djamila, dans la scène rapportée par la narratrice, tente de provoquer et de séduire ses interlocuteurs. La narratrice tâche d'expliquer ce qui se passe en suivant les traditions de la société et les envies des deux femmes. Ce dernier révèle l'intention cachée de ces personnages ainsi que l'effet que leurs propos ont eu sur ses interlocuteurs :

« Je ne comprends pas comment une femme peut subir ça sans réagir. Moi, je me serais défendue jusqu'au bout ! ». Cette réaction de Samira montre sa forte opposition à l'injustice et son désir de lutter contre les normes sociales oppressives envers les femmes. Du point de vue linguistique, cette scène met en évidence l'utilisation du discours indirect libre, qui permet au

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

lecteur de se plonger dans les pensées et les sentiments du personnage. En effet, le passage « je ne comprends pas comment une femme peut subir » n'est pas un dialogue direct entre les personnages, mais une représentation de la pensée de Samira. Cela permet à Maïssa Bey de créer une connexion plus profonde entre le lecteur et le personnage, en nous donnant un aperçu de son monde intérieur et de sa personnalité forte et combative.

La force perlocutoire dans l'œuvre de Maïssa Bey se manifeste à travers un jeu subtil de mots utilisé par les personnages pour flatter, humilier, blesser, persuader, séduire, etc., leur destinataire. Cette force a un impact significatif sur la psychologie du destinataire, grâce à l'utilisation de l'énonciation. Contrairement aux actes illocutoires explicites, la force perlocutoire n'a pas de forme linguistique clairement définie. Elle se présente sous une forme floue et est souvent difficile à confirmer de manière absolue, tout comme les actes illocutoires sous-entendus. Parfois, cette force perlocutoire est décryptée lorsqu'elle s'inscrit dans des clichés ou des structures conventionnelles, on peut-être même par le biais de gestes non verbaux.

Lorsque nous examinons l'ensemble de l'œuvre ou du langage de Maïssa Bey, nous pouvons nous demander s'il renvoie à un acte perlocutoire. L'auteur semble en effet chercher à exercer une influence cachée sur son lecteur, le surprendre, le mettre sous tension ou le persuader. Ne cherchait-elle pas à fasciner son lecteur et à capter son attention ? De plus, ne cherchait-elle pas à convaincre son locuteur de la véracité des événements, des intrigues ou de l'intégralité de son histoire ? Il semble que la réponse puisse être positive, à l'exception de l'authenticité de l'histoire, car il s'agit d'une œuvre issue d'une réalité traduite par l'imagination de l'auteur. Quoi qu'il en soit, l'intention sérieuse de l'auteur de créer une œuvre qui ne manque ni de réalisme ni de sincérité, du moins dans son monde de croyance et l'univers de son roman, agit comme un motif implicite qui la pousse à se lancer dans cette expérience.

2.4.4. Les actes de langage indirects : une stratégie du discours implicite

Il est possible que les participants à une interaction ressentent le besoin de formuler indirectement une demande, un ordre, une critique, une proposition, etc.... Cela permet d'atténuer l'agressivité des forces illocutoires des actes indirects. Ces ordres ou demandes peuvent se transformer en fausses interrogations (questions rhétoriques) ou en assertions visant à suggérer une requête ou une déclaration. Cette opération n'est pas spécialement calculée, car elle est déjà constituée et autorisée par la convention sociale, de sorte que son décodage ne serait ni compliqué ni difficile. L'implicite s'insère dans la structure explicite de l'acte direct et

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

engendre un second acte de langage que nous pourrions qualifier d'« implicite », de « vérité » ou indirect. Il existe une diversité de termes utilisés pour désigner l'acte de langage indirect. Nous pouvons analyser les mécanismes et les implicatures de ces actes de langage indirects, ainsi que leur rôle dans la communication et la préservation des normes sociales. (Il existe une diversité dans les termes d'appel de l'acte de langage indirect. Catherine Kerbrat-Orecchioni certifie provisoirement l'existence de cette confusion entre les différents termes utilisés en déclarant qu' « il arrive fréquemment que l'on constate au sein d'un même énoncé la présence simultanée de deux (ou plus) valeurs illocutoires hiérarchisées, dont l'une peut être dite « littérale », « primitive », « directe », ou « explicite », et l'autre (ou les autres) « seconde », « dérivée », « indirecte », ou « implicite » — ces différents qualificatifs étant provisoirement admis comme synonymes ». (Orecchioni K. , l'implicite)

. D'autres, comme Christian Baylon et Xavier Mignot, justifient leur choix de ce terme « dérivation » par : « on a proposé d'appeler dérivation le processus par lequel, dans des énoncés de ce genre, on passe du sens explicite à un sens implicite ».

C. kerbrat-Orecchioni, observe que les actes de langage indirects sont extrêmement courants dans les interactions verbales quotidiennes. Elle souligne l'importance de ces actes indirects en les décrivant comme des stratégies linguistiques largement utilisées dans la communication humaine. Ces actes de langage indirects permettent aux locuteurs de transmettre leurs intentions, leurs demandes ou leurs émotions de manière implicite, en utilisant des formes linguistiques qui nécessitent une interprétation ou une inférence de la part de l'interlocuteur. Selon elle, cette pratique révèle la complexité et la subtilité de nos interactions verbales, où le sens véritable se trouve souvent entre les lignes et, nécessite une compréhension contextuelle et pragmatique, elle ajoute qu'« *on peut ainsi affirmer sans grand risque de se tromper, en l'absence même de toute confirmation d'ordre statistique, que la grande majorité des requêtes s'y expriment de manière détournée* ». (Orecchioni K. , l'énonciation : de la subjectivité dans le langage , 2002)

Cela démontre que l'utilisation de ce procédé cherche à éviter le risque d'une confrontation directe avec le territoire de l'interlocuteur. En linguistique et en sciences du langage, nous comprenons que les actes de langage indirects peuvent être utilisés comme stratégie pour préserver l'harmonie et la relation avec l'autre personne. En évitant une formulation directe, l'émetteur de l'acte de langage peut adoucir le ton, réduire la force illocutoire et minimiser le risque de conflit. Ce procédé reflète la complexité des interactions

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

langagières et la manière dont les locuteurs jonglent avec différentes tactiques pour atteindre leurs objectifs communicationnels tout en préservant les normes sociales et relationnelles.

Dans son œuvre, Maïssa Bey a utilisé habilement une stratégie discursive qui consiste à employer des protocoles de politesse ou des formes détournées pour exprimer des propos implicites, ainsi que pour faire passer subtilement des critiques, des reproches ou des déclarations sensibles. Dans le contexte de la défense de la condition des femmes, les actes implicites conservent leur force illocutoire et suscitent également des réactions chez l'interlocuteur. Cela crée une cohabitation réussie entre un acte implicite, primaire et non littéral, et un autre acte explicite, secondaire et littéral. Même en l'absence du préfixe performatif généralement associé aux actes de langage, cela ne diminue en rien leur force illocutoire. Toutefois, cette absence suggère, qu'il s'agit d'un énoncé performatif implicite, car le verbe performatif est souvent considéré comme un marqueur de l'acte direct.

Dans *l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires*, de nombreux actes directs peuvent être chargés d'actes implicites dans les échanges langagiers. Parmi les plus courants, nous pouvons identifier les suivants :

A- Les interrogations :

Dans l'œuvre *l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires*, les personnages utilisent souvent des interrogations indirectes pour transmettre un message implicite à leur interlocuteur lors de leurs interactions. Par exemple, lorsque Djamilia demande à Samira « qu'est-ce que tu as fait de ton rêve », elle utilise en réalité cette question comme un moyen implicite de faire une confirmation (acte implicite) visant à sanctionner Samira pour avoir posé une telle question (acte perlocutoire). Cela montre que les actes de langage indirects peuvent avoir des effets cachés importants dans les interactions humaines.

B- Les reproches :

Dans l'œuvre *l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires*, les personnages qui traitent la condition de la femme expriment également des reproches envers leurs partenaires, et ces reproches entrent aussi dans la catégorie des actes de langage implicites. Nous avons déjà observé cela précédemment lorsque Samira a adressé des reproches de manière implicite à sa mère et à sa société. Dans cette déclaration « je ne suis pas obligée de vous suivre... désolée... je me sens étouffée, je ne respire plus, j'ai besoin d'être indépendante », Samira adresse poliment un reproche à sa mère, ainsi à sa société, en leur disant qu'elle rejette leurs traditions. Par la suite, Samira reprend immédiatement la parole et présente des excuses en

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

prétextant un manque de liberté et un désir de l'être, ce qui révèle progressivement ses désirs et son besoin d'être indépendante.

C- Les déclarations importantes ou délicates :

Dans certaines scènes du roman, on observe que la sensibilité du sujet abordé pousse le personnage à adopter un acte déclaratif voilé afin de tempérer l'impact de cette déclaration forte. La délicatesse de la situation permet ainsi aux déclarations de passer à travers une proposition ou une demande de conseil, ou encore une requête d'approbation. C'est précisément ce qui se produit lorsque Samira propose à son amie Djamila de s'enfuir, tout en sollicitant indirectement son avis sur la faisabilité de cette action.

En choisissant cette approche discursive, le personnage évite une confrontation directe et adoucit la portée de sa déclaration, tout en offrant à l'autre la possibilité de participer à la décision. Cela témoigne d'une stratégie communicationnelle subtile qui vise à préserver les relations interpersonnelles et à ménager les émotions des interlocuteurs impliqués. Cette force d'acte déclaratif masqué permet d'aborder des sujets délicats tout en maintenant un équilibre dans la dynamique de la conversation.

« Je refuse de me plier aux attentes de la société, je vais fuir tout ça »

« Est-ce que tu as déjà pensé à ce que tu veux vraiment dans la vie ? »

« As-tu envisagé les conséquences de tes choix sur ta relation avec ta famille, tu es sérieuse ? Tu crois que tu vas résoudre tes problèmes par les fuir ! »

D- Les avertissements :

Dans le roman *l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires*, les personnages usent de stratégies implicites pour formuler leur avertissement. Parfois, ils optent pour des énoncés directs et explicites qui ont pour fonction implicite d'avertir l'interlocuteur. Cependant, d'autres fois, les personnages utilisent des formes rhétoriques pour exprimer leurs avertissements de manière implicite. C'est notamment le cas de la mère de Samira, qui utilise une telle stratégie pour avertir sa fille et la pousser à suivre les traditions, tout en la mettant en garde contre les conséquences de ses choix. Cette forme d'énonciation implicite permet à la mère de Samira de faire passer son message sans agresser directement sa fille et sans la mettre sur la défensive.

« Fais attention, tu risques de te perdre dans ce chemin sans retour »

« Prends garde, les conséquences de tes actions pourraient être désastreuses »

2.4.5. Les verbes modaux : une marque d'implicite

Contrairement à l'absence de verbes performatifs, on observe fréquemment l'utilisation des verbes modaux tels que « pouvoir » et « vouloir » pour conférer à l'énoncé une nuance de politesse. Ces verbes modaux sont chargés de valeurs dérivées qui permettent d'attribuer à l'énoncé un caractère plus courtois. La valeur illocutoire implicite est ainsi liée à l'énoncé par le biais de ces verbes modaux. Cette valeur se manifeste sous la forme d'une requête lorsque le locuteur choisit d'utiliser le verbe « pouvoir », qui est considéré comme un marqueur de dérivation. Jean-Claude Anscombe précise : « il a souvent été remarqué que l'emploi de certains modaux dans des formes interrogatives pouvait engendrer d'autres valeurs illocutoires que la simple demande d'information ». (Anscombe, Voulez-vous dériver en moi ?) Cet usage des verbes modaux permet au locuteur de formuler sa demande de manière indirecte et plus polie.

Lorsqu'on interroge quelqu'un sur la possibilité de faire passer le sel, on lui demande indirectement de la faire. Ainsi, l'acte d'interrogation n'est pas réalisé de manière formelle car le locuteur ne s'attend pas à entendre un simple « oui » ou « non ». Il sait déjà que son interlocuteur a la capacité de lui passer le sel. En revanche, l'acte de demander est effectivement accompli en passant le sel, et non pas en se focalisant sur la possibilité de le faire passer, car ce n'est pas l'objectif réel de la requête. Il s'agit d'une question qui se trouve en hachée. La valeur dérivée d'une requête ou d'un ordre se greffe ainsi à une question générale portant sur la possibilité ou le désir. Cette stratégie permet d'atteindre efficacement l'objectif de la demande sous forme explicite d'une requête directe.¹

« je pourrais réussir, et atteindre mes rêves »

Dans cet énoncé, Samira utilise le verbe « pouvoir » au conditionnel, ce qui génère un acte dérivé consistant à demander implicitement sa capacité à réussir. Selon Anne-Marie Diller, (Diller) l'utilisation du verbe « pouvoir » prend cette caractéristique lorsqu'il est employé à l'indicatif. Dans tous les énoncés qui font appel au modal « pouvoir », il est suggéré que l'usage du conditionnel entraîne une dérivation obligatoire, contrairement à son utilisation à l'indicatif. De plus, ce conditionnel confère une valeur de politesse à la demande. Il est évident que l'intention illocutoire sous-jacente est celle d'une requête implicite insérée dans cette

¹ Dans son article « Voulez-vous dériver avec moi ? », J.-C. Anscombe donne l'exemple de quelques verbes modaux. À côté de « pouvoir et vouloir », il cite encore « devoir, falloir et aller ». Voir p.106-107 de l'art. cit

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

formulation interrogative. Il s'agit d'une convention linguistique visant à atténuer la force illocutoire de la demande.

Dans le roman *l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires*, le verbe model « vouloir » joue un rôle particulier en tant que marquer de dérivation implicite. Son usage est observé dans diverses situations, notamment lorsque les personnages expriment des ordres considérés comme violents, en particulier dans les déclarations de la mère de Samira. Le verbe « vouloir » est utilisé dans le but d'atténuer la brutalité de ces ordres. Cependant, il conserve également un caractère impératif. Ainsi, il est fréquemment présent dans des énoncés tels que :

« Je voudrais que tu ranges ta chambre immédiatement »

« J'aimerais que tu te taises et que tu m'écoutes »

« Je souhaite que tu te comportes de manière plus respectueuse »

Dans ces exemples, l'utilisation du verbe « vouloir » permet au locuteur de formuler un ordre de manière moins directe, en introduisant une certaine politesse ou une nuance de désir. Cela peut atténuer la force illocutoire de l'ordre et offrir une possibilité à l'interlocuteur de se conformer volontairement à la demande. Le verbe « vouloir » agit donc comme un adoucisseur, donnant l'impression que l'ordre est formulé avec plus de considération et de respect.

Il convient de noter que cet usage dans ce contexte témoigne des dynamiques de pouvoir et de relations interpersonnelles présentes dans le roman. Il souligne aussi la complexité des interactions entre les personnages et les nuances de leurs intentions et de leurs désirs.

En somme, l'utilisation du verbe « vouloir » dans le roman *l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires* de Maïssa Bey permet de formuler des ordres de manière moins directe, en introduisant des éléments de politesse et de désir. Cela offre des nuances aux relations entre les personnages et souligne les dynamiques de pouvoir qui les traversent.

Les verbes modaux tels que « vouloir » et « pouvoir » sont des expressions implicatives qui permettent de dissimuler l'acte dérivé derrière l'acte littéral. Dans ce cas, l'intention réelle du locuteur n'est pas immédiatement perceptible, mais elle est sous-entendue par l'utilisation du verbe model. Ainsi, la question posée ne concerne pas directement un désir ou une possibilité de faire quelque chose, mais elle cache une intention implicite. Par exemple, dans le roman *l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires* de Maïssa Bey, l'utilisation du verbe modal « vouloir » par la mère de Samira atténue la brutalité d'un ordre considéré comme violent, tout en exprimant clairement l'intention de la mère de contrôler sa fille. Cette utilisation des verbes

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

modaux permet donc de communiquer de manière implicite et subtile, en dissimulant l'intention réelle derrière une expression littérale.

2.4.6. Les actes sous-entendus et présupposés

Dans l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires de Maïssa Bey, les actes de langage sous-entendus ou présupposés jouent un rôle significatif dans ; es interactions verbales. Un simple énoncé déclaratif peut dissimuler subtilement une requête implicite. En effet, dans le langage interactif de quotidien, nous rencontrerons fréquemment des expressions telles que : « il y a un courant, la porte est ouverte ? ». Cette phrase suggère ou demande implicitement de l'interlocuteur d'aller vérifier ou de fermer la porte. L'acte sous-entend se manifeste souvent par le biais d'une allusion. Le locuteur agit de manière implicite sur son interlocuteur afin de l'inciter à agir sans le lui demander directement. L'interlocuteur, comportant que le locuteur ressent le froid, sa hâte alors de fermer la porte et d'allumer le radiateur.

Cette utilisation des actes de langage sous-entendus est un mécanisme subtil qui permet aux personnages de s'engager des échanges implicites, tout en évitant une confrontation directe. Les implications et les attentes sont transmises de manière indirecte, donnant ainsi aux interlocuteurs une certaine marge d'interprétation. Ce type d'actes de langage contribue à la complexité des interactions verbales dans le roman, créant des nuances et des subtilité qui reflètent la psychologie et les dynamiques relationnelles des personnages.

Cette utilisation, permet également aux personnages de manipuler subtilement leurs interlocuteurs, de transmettre des messages implicites et d'exercer une influence sans avoir à formuler explicitement leurs intentions. Cela ajoute une dimension supplémentaire à la communication, rendant les échanges plus riches et permettant aux lecteurs d'explorer les multiples couches de significations présentes dans le texte.

Il est important de souligner que la compréhension de ces actes de langage sous-entendus dépend du contexte, des indices donnés par les interlocuteurs et de la connaissance partagés entre eux. Ces nuances et ces implicites témoignent de la complexité et de la richesse du langage humain, mettant en évidence la capacité des personnages à communiquer de manière indirecte tout en véhiculant des messages profonds et significatifs.

Les actes de langage sous-entendus sont des actes qui ne sont pas exprimés directement mais qui sont compris par l'interlocuteur en fonction du contexte et de la situation. Ils n'ont pas de formes linguistiques précises, mais sont distingués sémantiquement. L'interlocuteur ne peut pas trouver leur existence, ce qui rend ces actes plus rusés. Pour s'assurer de la signification,

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

l'interlocuteur peut poser des questions directes pour vérifier la compréhension de l'autre. Cependant, l'énonciateur peut toujours nier l'acte implicite en disant qu'il n'a jamais voulu demander ou offrir quelque chose.

Les actes présupposés, quant à eux, sont des actes de langage qui supportent la véracité ou l'existence préalable d'une information. Ils s'appuient sur des présuppositions, c'est-à-dire des éléments non explicitement mentionnés mais qui sont considérés comme connus ou acceptés par les interlocuteurs. Par exemple, lorsque dans un personnage déclare : « je ne pensais pas que tu viendrais seule ! » ; cet énoncé présuppose que la personne en question est venue, mais met l'accent sur le fait qu'elle soit venue seule, ce qui peut suggérer des attentes ou des implications particulières.

L'usage de ces actes sous-entendus et présupposés dans le roman de Miassa Bey contribue à créer une atmosphère d'implicite et subtilité dans les échanges entre les personnages. Ils permettent de transmettre des messages implicites, de révéler des émotions ou des tensions non exprimées ou de suggérer des significations supplémentaires au-delà du sens littéral des mots. Ces actes contribuent à la richesse du discours et à la complexité des relations entre les personnages.

Il convient de souligner que l'interprétation des actes sous-entendus et présupposés dépend du contexte et des connaissances partagées entre les interlocuteurs. Ce sont des éléments qui demandent souvent une lecture attentive et une compréhension fine des subtilités du langage.

« *Peux-tu me passer le sel ?* » cette phrase sous-entend une requête implicite de demander à quelqu'un de passer le sel sans formuler directement la demande.

« *Tu es bien courageux d'avoir fait ça* » cette phrase sous-entend une critique ou un reproche déguisé malgré l'apparente admiration exprimée.

« *Il fait chaud ici, n'est-ce pas !* » cette phrase sous-entend une demande implicite de vouloir quelqu'un ouvrir une fenêtre ou ajuster la température.

Ces exemples illustrent comment les actes de langage sous-entendus peuvent être utilisés pour transmettre des messages indirects ou implicites, souvent dans le but d'éviter une confrontation directe ou de préserver la politesse dans une interaction verbale. Dans le roman de Maissa Bey, il est possible que les personnages utilisent des expressions similaires pour communiquer des intentions cachées ou des significations sous-jacentes.

Chapitre II : Ancrage théorique et méthodologie

En guise de conclusion, nous pouvons dire que les actes de langage implicites soulignent l'importance de l'interprétation des intentions réelles, qui constituent le sujet des interactions verbales entre les personnages de l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires. Ces personnages sont constamment engagés dans la recherche du sens caché qui pourrait être contenu dans les énoncés, car la parole revêt souvent un double sens au sein de cette société. Un acte assertif ou interrogatif dissimule souvent une requête délicate ou une déclaration sensible, que le locuteur masque en utilisant une forme similaire afin d'éviter une attaque directe contre la sensibilité de son interlocuteur. Cette élite sociale démontre également une utilisation remarquable de ces actes implicites grâce à son protocole de politesse lorsqu'elle s'adresse aux autres. Analyser le discours interactif de cette élite permet véritablement de pénétrer leur intériorité de sonder leurs intentions et enfin de comprendre le message implicite qui se cache derrière.

2.5. Résumé du chapitre

Dans ce chapitre « ancrage théorique et méthodologique », nous nous sommes consacrés à l'étude approfondie des différents aspects de la pragmatique comme étant un outil d'analyse qui va nous servir à étudier notre corpus. Nous avons exploré les concepts clés tels que le discours et ses genres – discours littéraire- et les oppositions du discours, qui jouent un rôle essentiel dans la compréhension et le cornement de notre sujet.

Notre analyse a débuté en examinant le discours, en mettant l'accent sur les différentes définitions et interprétations. Nous avons également examiné l'utilisation de structures et les genres syntaxiques et lexicaux telles que le discours littéraire. Ensuite, nous avons abordé le concept de l'analyse du discours et son lien avec les règles du discours, en soulignant son impact sur les études linguistiques des textes / discours littéraires.

Une attention particulière a été accordée à la pragmatique comme étant l'outil principale de notre analyse, car elle joue un rôle clé dans l'identification et la compréhension de notre corpus. En examinant cet élément, nous avons pu mettre en évidence les clés de la pragmatique liées à l'analyse du discours dans le roman.

Ce chapitre donc permis d'approfondir notre compréhension du discours au premier lieu, ainsi son analyse avec l'approche pragmatique, et de mettre en lumière les mécanismes d'analyses et leurs aspects communicationnel.

Chapitre III :

Analyse du

corpus.

Chapitre III : Analyse du corpus

3.1. Introduction

A la lumière de tout ce qui précède, et après faire une étude approfondie et minutieuse tant du corpus littéraire que des aspects linguistiques, énonciatives et pragmatiques, un certain nombre d'exemples s'est imposé notre attention ; sur ces exemples là nous enterrerons le plein pied dans l'analyse pratique de la condition féminine de fond l'implicite à la lumière de l'approche pragmatique.

Notre analyse se basera sur ; l'énonciation - subjectivité et ses éléments -, la pragmatique - les trois actes du langage- et l'implicite lui-même qui sont les piliers de l'analyse de notre corpus.

3.2.L'Analyse énonciative

Le plan énonciatif implique l'identification de tous les indices qui indiquent la présence de l'énonciateur qui communique une phrase à un destinataire dans un contexte spécifique et précis.

3.2.1. La subjectivité

La présence de subjectivité dans un énoncé est révélée par divers indices tels que les pronoms personnels et possessifs, ainsi que par l'utilisation de modalisateurs tels que les adverbes, les adjectifs qualitatifs et péjoratifs, les suffixes péjoratifs, les reprises nominales, et bien d'autres encore. Ces éléments contribuent à exprimer les opinions, les attitudes et les sentiments de l'énonciateur, ajoutant ainsi une dimension subjective à l'énoncé.

- **Pronoms personnels :**

Je	Nous	Vous	Il-Ils / Elle-Elles	On
(...) à travers le « je » qui est l'objet de ces lignes (...)	(...) par « nous » ceux qui par la nationalité	de « vous » permettre d'accéder à la connaissance (...)		
ce que je vais dire n'est pas une démonstration...				
Si je m'autorise de lui...				
je suis votre hôte aujourd'hui ...		Vous me recevez chez vous		

Chapitre III : Analyse du corpus

je vous accueille dans ma demeure	Pour introduire ce parcours que nous allons faire...			
Je ne cesse d'interroger				
J'appartiens à une génération dont l'itinéraire reste assez remarquable	Nous naissons pour ainsi dire provisoirement quelque part ...			
Même si je fais totalement mienne cette constatation ...				
Je dois dire que je suis d'abord d'un lieu				
Je suis par ma lignée paternelle ...			Il veut dire « originaire de la péninsule arabique » ...	
Me permettra-t-elle de lever une confusion ?				
Je suis donc arabe par la naissance				
Je l'ai toujours vu pratiqué autour de moi		Vous dites que c'est la vôtre ?		Comment peut-on ?
Je reviens à moi, je l'ai souvent écrit ...				Se sentir étranger dans une langue qu'on vous dit vôtre
J'écris dans la langue				
Je suis dans la posture de ceux qui ont...				

Chapitre III : Analyse du corpus

Je suis née dans un milieu ...				
Je mangeais sur une table basse avec ma famille...				
Je parlais arabe				
Je jouais avec des poupées ... je jouais dans la cour avec Geneviève				
Je tremblais en écoutant les contes parfois...			Il l'a été très jeune par ses choix...	
			Pourquoi ni ses frères ni ses sœurs n'ont-ils, suivi la voie ?	Une époque où l'on commençait à peine à accepter l'idée...
			L'armée où il effectuait son service...	
			Elle savait lire, écrire et fait rare...	
			Elle s'exprimait couramment en français...	
			Aussi avait-elle pu répondre en cachette ...	
J'ai appris que les indigènes ...				L'équivalence de ce que l'on pourrait ...
				M'a-t-on expliqué ...
			Il n'a jamais été citoyen français	

Chapitre III : Analyse du corpus

			Il est mort en 1957	
Je me rappelle ...			Ils avaient fait la demande...	
Si je m'attarde			Arguent-ils ?	
Je peux l'affirmer				On pourrait longtemps discuter
Je devais déchiffrer le monde				
Je ne m'attardais pas ici				
J'étais porteuse			Il a pris conscience de laideur	Si l'on en croit
			Ils veulent la beauté	
Je les comprends			Elle les rassure	
Je n'étais qu'une fille de fellage				Parce qu'on ne comprend pas
				On le sait
Je fortifiai mes convictions				On les reçoit
				On naît à la conscience
J'étais désormais une orpheline		Nous n'avions pas le droit de parler		
Si je puis dire				

Le pronom « *je* » et « *nous* » indiquent fortement la présence du locuteur qui s'adresse à un interlocuteur.

La deuxième personne du pluriel « *vous* » indique le destinataire ou la personne dont le locuteur vise par ses messages (la famille, ma société...etc.).

Chapitre III : Analyse du corpus

La troisième personne du singulier et du pluriel renvoie aux gens que le locuteur cite dans les propos.

Le pronom indéfini « *on* » reflète la présence implicite, indirecte du locuteur.

- **Les pronoms possessifs :**

Ma/mon/mes	Sa/son/ses	Notre -nos- / votre -vos-	Leurs / leur
Mon pays			
Mes papiers			
Mes écrits			
Ma nationalité		Notre origine	
Mes ascendances			
Ma lignée paternelle	Son don d'éloquence		
	Sa relation bouleversante		
			L'un de leurs rameaux
Remplis mes journées			
Pour moi les contours du monde		Nos enfants	Leur langue maternelle
Mon père			
J'avais mes livres			
Mes camarades			
Avec ma mère			
Mes comportements			
Ma vision du monde			
Mes affinités			
Mes goûts			
Ma vie			
Les objets de mes désirs			

De mes plaisirs			
Qu'autour de moi			
Proches de moi			
Mes proches			
C'est mon père	Ses enfants	Nos études	
	Ses choix		
	Ses engagements		
Mon grand-père	Ses pas		
	De son père		Leur nationalité
			Leur religion
	Sa fratrie		Leurs propos
	Ses frères		
	Ses sœurs		
	Ses condisciples		Leurs voix
	Ses cousins		
	Ses parents		
	Sa future femme		
	Ses deux frères		Leur renfermement
	Ses lointains cousins		Leur nièce
	Sa fille		
	Son service		
Ma naissance			
Mon erreur			
Mes engagements d'adultes			
Mon jeune âge	Ses proches		Leurs appartenances
			Leurs mères
Mes oreilles			

La subjectivité est également marquée par l'emploi des modalisateurs suivants :

Chapitre III : Analyse du corpus

- **Adjectifs qualificatifs et péjoratifs :**

Adjectifs qualificatifs	Adjectifs péjoratifs
C'est un sujet sensible	C'est un vrai manipulateur
Il était très intelligent	Elle est égoïste
Elle est courageuse	Il était cruel
Compréhensive	Ils étaient hypocrites
Ma mère était forte	J'étais arrogante
Il est loyal	Elle était méchante
C'est authentique	Je suis indifférente
	Tout était superficiel

Les adjectifs qualificatifs et péjoratifs expriment un jugement mélioratif ou péjoratif.

- **Les adverbes :**

Adverbes de Manière	Adverbes de Temps	Adverbes de Lieu	Adverbes de Degré
Doucement – brusquement	Toujours – jamais	Ici – là-bas	Très – peu
Lentement – rapidement	Souvent – rarement	Dedans _ dehors	Extrêmement – légèrement
Délicatement – violement	Tard – tôt	Partout – nulle part	Beaucoup – peu
Calment – agressivement	Longtemps _ brièvement	Prés- loin	Trop – suffisamment
Délibérément – involontairement	Fréquemment _ occasionnellement		Vraiment – à peine

- **Les termes rhétoriques :**

Anaphore : répétition d'un mot ou d'une expression en début de plusieurs phrases	Antithèse : Opposition de deux idées ou deux mots dans une même phrase ou structure	Métonymie : Substitution d'un terme par un autre terme qui entretient un lien logique avec le premier	Métaphore : Comparaison implicite entre deux éléments sans utiliser de mots de comparaison	Allégorie : Représentation symbolique d'une idée abstraite à travers des personnages, des objets ou des actions	Ironie : Utilisation d'un énoncé pour signifier le contraire de ce qui est littéralement exprimé
« Elle aime la vie. Elle aime la liberté. Elle aime l'amour. »	« La lumière du jour, l'obscurité de la nuit. »	« Les plumes » pour désigner les écrivains.	« Son cœur de pierre » pour décrire une personne insensible.	« La justice, une femme aux yeux bandés, tenant une balance ».	« Quel magnifique temps ! » alors qu'il pleut abondamment

L'auteure utilise ces termes rhétoriques pour créer des images visées, pour exprimer des émotions, pour renforcer ses thèmes et sujets, et aussi pour captiver l'attention du lecteur.

3.3. Analyse Pragmatique

La pragmatique ne se concentre pas uniquement sur la langue elle-même, mais sur son utilisation. C'est ainsi que *Emile Benveniste* la définit dans sa théorie de *l'Appareil formel*, qui examine le fonctionnement de la langue, c'est-à-dire son usage. La pragmatique se penche spécifiquement sur les processus d'intercompréhension qui s'ajoutent au code linguistique pour fournir une interprétation complète des énoncés.

3.3.1. la théorie des actes de langage

Il est crucial de se rappeler que le langage a pour fonction d'accomplir des actes. Il est important de souligner que l'acte locutoire se restreint à la forme de l'énonciation, car c'est l'acte illocutoire qui apporte le sens de celle-ci. L'acte perlocutoire, représente l'effet final de l'énonciation.

L'acte locutoire	L'acte illocutoire	L'acte perlocutoire
Je parle et qui m'on parle, qui remplit mes journées de ce sentiment particulier et nécessaire qu'est la familiarité, mot qui me semble être l'exact contraire de l'étrangeté.	Comment ne pas y avoir une confiscation de la parole spontanée ? comment ne pas frémir en lisant ces lignes écrites par Abou Limam ... qui porte un jugement assez terrifiant sur l'école algérienne ?	Je considère que le français est aussi ma langue, j'écris dans la langue que m'a léguée mon père, instituteur.
Je mangeais sur une table basse avec les femmes, puisque la séparation des sexes était la règle.	Rien de tout me semblais inconciliable ou antagonique. Et c'est cette imprégnation, cette double imprégnation qui a déterminé mes comportements, ma vision du monde, mes affirmés et mes goûts.	Simplement un choix qu'il dut imposer à ses parents, non sans mal là aussi ...

A la fin de notre analyse sur le plan pragmatique, nous avons dégagé les actes locutoires sont le locuteur produit des énoncés, les actes illocutoires qui apporte une demande, ainsi que les actes perlocutoires ou on trouve l'effet de l'acte illocutoire sur les interlocuteurs.

3.4. Analyse implicite

Le concept de l'implicite se réfère à ce qui est suggéré ou sous-entendu dans un discours ou un texte, mais qui n'est pas explicitement exprimé. Il englobe les informations, les significations et les intentions qui sont déduites par le destinataire grâce à des indices contextuels, des connaissances partagées et des inférences.

L'analyse de l'implicite demande souvent une interprétation contextuelle, une connaissance partagée et une sensibilité à la culture et aux subtilités linguistiques. L'identification et la compréhension de l'implicite peuvent enrichir la communication en permettant une lecture entre les lignes et une compréhension plus profonde des messages échangés.

Implicite lexicale	Implicite culturel
Algérienne par ma nationalité.	J'ai ma nationalité
Issue d'une famille profondément attachée à l'islam.	Femme, stigmaté pour d'autres
Femme avec toutes les représentations que ce mot peut faire surgir quand il est associé aux précédents.	Je suis une femme arabe
J'appartiens à une génération dont l'itinéraire reste assez remarquable.	Nous sommes aujourd'hui... femmes arabes, femmes musulmanes, femmes algériennes, au centre de la surenchère identitaire.
Il me faut ajouter qu'en moi cohabitent des langues et des cultures liées justement à cette histoire.	Sinon comment expliquer la présence de nombreuses femmes en <i>hijeb</i> ?
Terre en gésine dont on ne sait de quelle purulente boursoufflure elle tente de se délivrer.	Il me vient à l'esprit en cet instant cette phrase de saint augustin : « je suis devenu question pour moi-même ».
Algérienne donc !	Ecrire dans l'oubli de soi...
Me permettrai-je de lever une confusion, souvent entretenue par tous ceux qui veulent essentialiser une identité ?	Je suis autre, parce qu'écrivain, portant la parole, je suis allée à la rencontre de l'autre, de toutes les autres.
Implicite pragmatique	
Les présupposés	Les sous-entendus

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Et même si je n'ai pour me dire que la poussière de mots suspendus au-dessus des grands abîmes du silence, même si ma voix n'est qu'un souffle fragile au point de rupture de mon être, j'ai choisi l'inconfort de l'exposition à la lumière, mais aussi la solitude, mais aussi la solidarité avec les miens.- Car écrire, c'est aussi et surtout, je le crois profondément, écouter les battements du cœur de nos semblables en humanité, être solidaire.- J'écris, et par l'écriture je vais lucidement jusqu'au bout d'une exigence qui m'est à la fois coercitive et d'arracher au silence et à l'informe.- Pour reprendre la belle formule ... vivre une altérité d'héritages et d'horizons.- Des blessures subies dans l'enfance sont indélébiles.- Un silence tout blanc.- Le jour n'est qu'une esquisse.- Le silence des hivers imaginés.- Ces jours de givre et de silence ...- Jamais rien ne pourra l'effacer.- J'ai appris à lire... | <ul style="list-style-type: none">- La différence, les différences du plus ou moins visibles.- Le recours à l'autre pour commencer.- Si je m'autorise de lui, c'est pour me placer d'emblée sous le signe de l'autre.- Pour inviter l'autre déjà, à entrer dans les propos.- Les critères d'une identité établie.- Difficile de parler de mon adolescence.- On ne comprend pas les regards, les mots des adultes.- Pourtant l'amour est là.- Il y a la guerre.- Le père n'est pas là, il ne sera plus jamais.- Il est dans la tête, dans le corps.- Quelque chose était brisé, dont on ne finira jamais de ramasser les morceaux.- Douloureusement ; avec un contrepoint, ces mots : jamais plus.- Je me regarde, elle était pourtant belle ma robe de taffetas à carreaux roses et noirs.- Je me souviens...- Les amitiés à la vie à la mort. Rien de tout cela pour moi.- Je devrais être heureuse ?- Les blessures subies dans l'enfance sont difficiles à comprendre.- Seuls quelques frissons de lumière parcourent le temps uniforme.- Père passeur. Passeur de vie. Passeur de langue.- Le souffle vital, ce souffle indispensable à ma vie, mission accomplie.- Livre, vivre, ivre, rive...- A moi le choisir, à moi le fabriquer, d'inventer mes vies... |
|---|---|

- Les autres, ceux que je retrouvais chaque jour, chaque heure, ceux que je fréquentais ?
- Le jour où j'ouvris mes yeux à la lumière du monde, mon père avait fermé les siens depuis plus de six mois.
- J'avais une mère que j'aimais plus que tout.
- Une famille qui faisait de son mieux pour m'entourer de son amour.
- Il faut aller plus loin, creuser.
- Essayer d'élucider, avec ce que je sais aujourd'hui.
- Sans père, perte de père, perte, pierre.
- Ils étaient mes pères.
- Pour me guider dans l'écriture ? qui m'a appris à lire, à écrire ?
- Je le sais maintenant, c'est pour cela qu'on écrit.
- On écrit pour échapper à soi, par de multiples détours, pour rejoindre les autres.
- J'écris aujourd'hui comme je lisais en ce temps-là.
- Rien d'autres.

3.5. Conclusion

Après avoir effectué une étude analytique approfondie de notre corpus « l'Une et l'Autre suivi de mes paires » de Maïssa Bey, nous arrivons à la conclusion suivante. Notre analyse énonciative a pris en compte les spécificités de notre corpus et ses composants. Nous avons constaté que la narratrice exprime fortement sa subjectivité à travers l'usage fréquent de pronoms personnels et possessifs, d'adjectifs, d'adverbes, de phrases rhétoriques, ainsi que par une utilisation marquée de termes péjoratifs.

De plus, notre analyse pragmatique du corpus a abouti à des résultats concrets en identifiant les actes de langage et des différentes stratégies discursives et communicationnelles utilisées pour transmettre l'implicite. Nous avons pu observer comment le locuteur déploie des stratégies de légitimation, de crédibilité et de persuasion pour atteindre ses intentions dans la diffusion des énoncés.

En somme, cette étude nous a permis de mettre en évidence les caractéristiques énonciatives, pragmatiques et implicites présentes dans l'Une et l'Autre suivi de mes paires, en soulignant l'importance de la subjectivité de la narratrice, l'usage d'éléments linguistiques spécifiques et les différentes stratégies utilisées pour atteindre les intentions communicatives.

Conclusion

générale

Conclusion générale

La lecture de la littérature féminine algérienne en expression française requiert une lecture entre les lignes, car l'auteur Maïssa Bey a disséminé l'implicite dans son discours. Pour apprécier pleinement son œuvre, un lecteur passionné doit posséder de solides compétences encyclopédiques et linguistiques afin de décrypter et d'interpréter correctement ce qui n'est pas explicitement exprimé. Les concepts de l'implicite et leurs significations sont si profonds que leur exploration va au-delà de la recherche de la vérité d'un point de vue philosophie, mais englobe également une recherche de la vérité dans l'expression elle-même, en dévoilant ses significations latentes et en décodant les inférences, les connotations, ainsi que les présupposés et les sous-entendus de l'expression implicite.

Maïssa Bey accorde plus de valeur aux codes et aux signes qu'à l'expression explicite. Elle démontre que l'énoncé ne reflète pas toujours la pensée et utilise une expression chargée de sous-entendus. Grâce à différents signes et supports linguistiques, contextuels, prosodiques et gestuels, cette expression dissimulée devient accessible et interprétable. Ils nous permettent ainsi de comprendre dans quel but et avec quelle intention, qu'elle soit malveillante ou bienveillante, l'implicite est exploité.

la lumière de cette étude approfondie sur la littérature féminine algérienne en expression française et l'analyse du roman « l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires » de Maïssa Bey , il est possible de considérer le roman de Maïssa Bey comme étant le roman de l'implicite, commençant par le fait de l'introduire comme étant une autobiographique, en inventant des personnages fictifs et des événements réels vécus par l'auteure elle-même, arrivant à les marques d'implicite, prouvées par les actes de langage indirects, les présupposés et les connotations.

La notion de l'implicite se retrouve dans la plupart des romans qui ont abordé le sujet de la condition de la femme, y compris celui de Maïssa Bey. Par sa présence récurrente dans toutes les composantes du roman, les notions d'implicites ont une importance plus que considérable dans cette œuvre.

L'énonciation d'un message peut être explicite ou implicite, c'est-à-dire qu'elle peut se limiter à ce qui est formellement exprimé ou faire appel à des éléments de sens qui vont au-delà de ce qui est dit. Dans le cadre de cette analyse, l'attention a été portée sur la présence d'implicite dans le message, car c'est l'implicite qui caractérise le roman de l'une et l'autre suivi de mes paires.

Conclusion générale

Dans le cadre de l'analyse portant sur l'implicite dans le roman, l'objectif était de comprendre comment le traduire ou comment rendre compte de ce qui n'est pas explicitement exprimé et énoncé. Ainsi, c'est à travers les événements et les espaces décrits de manière implicite, ainsi que par les non-dits, que le sens du roman se construit. Par conséquent, il était légitime de mener une analyse de l'implicite dans le roman de Maïssa bey afin d'en évaluer la pertinence.

L'implicite présent dans un discours implique inévitablement une interprétation, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni, interpréter le message implicite dans un roman tel que le roman de l'une et l'autre suivi de mes paires est un processus vaste et extrêmement complexe.

Pour parvenir à dévoiler les sens cachés derrière l'implicite d'un texte, le lecteur doit faire preuve de patience et de discernement dans sa lecture du roman, Dans l'œuvre de Maïssa Bey, les mots ne sont que rarement utilisés de manière littérale et immédiate, et nécessitent donc d'être analysés en profondeur pour en extraire les symboles, les images et les émotions implicites qu'ils véhiculent.

Après une analyse approfondie du corpus, nous avons pu répondre à la problématique soulevée. Dans certains cas, le sens est resté ambigu car les lecteurs se sont limités à percevoir et comprendre le sens caché tel qu'il est exprimé par le biais de la condition féminine. Cependant, dans d'autres exemples, nous constatons une énonciation explicite dans la transmission du message voulu par l'auteure et ses personnages, permettant ainsi aux lecteurs de s'y retrouver.

La théorie la plus pertinente à adopter dans le discours féminin contenant des implicites est la théorie de parler des réalités d'une façon implicite. En effet, cette approche vise à extraire le sens caché et permet ainsi une meilleure compréhension des textes.

D'ailleurs, la multiplicité de l'implicite trouve sa justification dans le fait de faire travailler le lecteur, de le désorienter au début pour le surprendre plus tard par la découverte de la vérité. En effet, les informations ne sont pas toujours fournies initialement, elles sont encodées dans un système de signes dont la révélation intervient tardivement, suscitant un suspense pour le lecteur qui se retrouve confronté à une réalité taboue pour l'époque. Ce lecteur est plongé dans un univers où les personnages recherchent une communication implicite, dissimulée dans un flux d'informations limité et chiffré. Cette pratique vise à dissimuler des informations spécifiques difficiles à formuler. L'importance de ce discours est donc liée à une ponctuation spéciale et à une transgression des lois du discours. Tout cela oblige le lecteur à

Conclusion générale

lire et relire, à remonter et à explorer, à faire des liens et des connexions pour décrypter ce qui est implicite.

L'étude des structures discursives implicites dans l'œuvre de Maïssa Bey dévoile une complexité et une profondeur supplémentaire dans la représentation de la condition féminine, au-delà des discours explicites. Les significations implicites présentes dans le discours de Maïssa Bey contribuent à une meilleure compréhension des dynamiques sociales, culturelles et psychologiques qui façonnent la condition féminine. L'usage de l'implicite dans ses écrits permet de mettre en évidence les réalités et les expériences vécues par les femmes algériennes, souvent occultées ou marginalisées dans le discours dominant.

L'expression de l'implicite dans l'Une et l'Autre Suivi de Mes Paires de Maïssa Bey, en tant que figure majeure de la littérature algérienne en expression française, révèle les différentes facettes de la condition féminine en Algérie. Elle contribue également à la construction d'une identité féminine subversive et résistante. En dissimulant des significations et des messages derrière des signes et des codes, Maïssa Bey montre les réalités taboues et les luttes auxquelles les femmes sont confrontées dans leur société.

L'analyse des structures discursives implicites dans notre corpus met en lumière les enjeux et les nuances de la condition féminine. Elle permet de dévoiler les voix et les expériences souvent silencieuses, offrant ainsi une perspective alternative et critique sur la société et la culture. En déchiffrant les implicites, nous accédons à une compréhension plus profonde des réalités vécues par les femmes algériennes, tout en mettant en question les normes et les stéréotypes dominants.

En outre, l'expression de l'implicite dans l'œuvre de Maïssa Bey sert non seulement à révéler les différentes facettes de la condition féminine en Algérie, mais aussi à contribuer à la construction d'une identité féminine subversive et résistance. Elle utilise l'implicite comme un outil puissant pour dévoiler les vérités cachées, et pour défier les idées reçues sur la féminité dans la littérature et dans la société en général. Ainsi, l'œuvre de Maïssa Bey contribue à éclairer et à enrichir nos perspectives sur la condition féminine en Algérie, et offre un précieux apport à la littérature féminine algérienne en expression française.

En concluant cette recherche, nous sommes confrontés à une question persistante qui continuera de susciter des réflexions tant dans notre esprit que dans la vôtre : si la manière dont Maïssa Bey aborde la condition féminine au biais de son autobiographie ne parvient pas pleinement à transmettre le message souhaité, ne serait-elle pas possible de trouver une

Conclusion générale

meilleure approche pour utiliser l'implicite dans un tel sujet afin de dévoiler les réalités sans compromettre ni la forme ni le fond, ni l'explicite ni l'implicite ?

Annexes.

Annexes

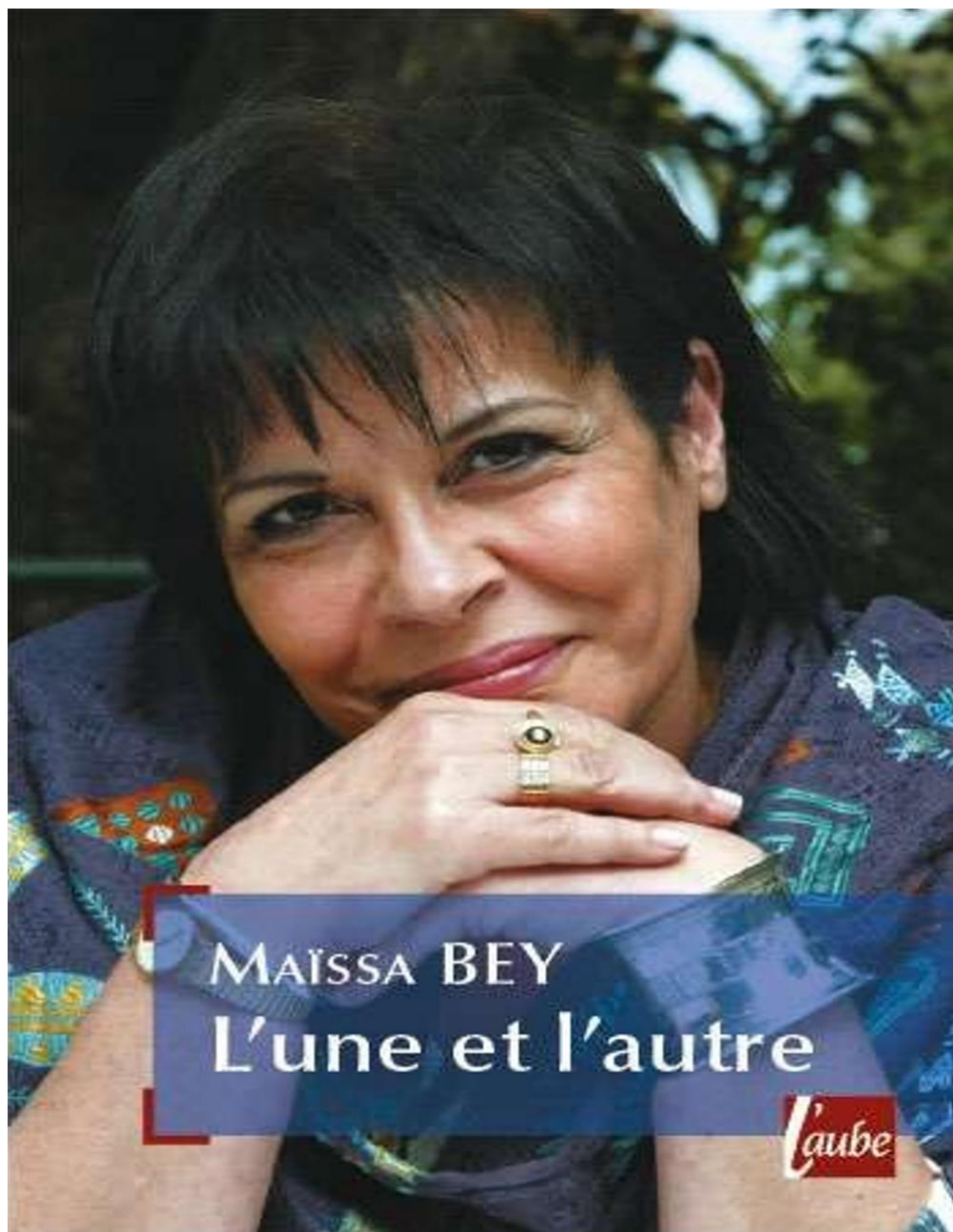


Figure 1: Le corpus de notre recherche.



Figure2: La seule photo du père de Maïssa, été 1955.

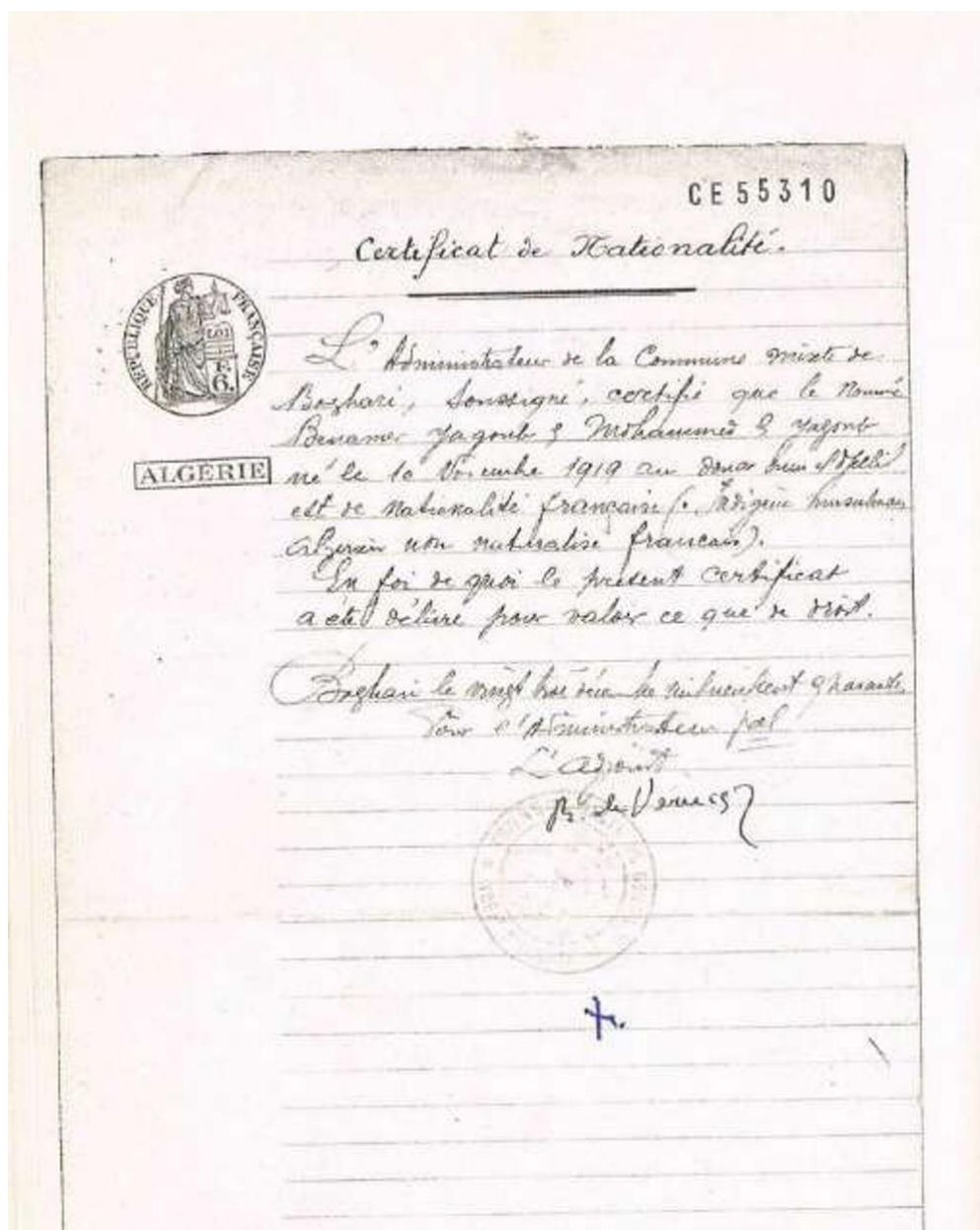


Figure 4: Certificat de Nationalité

Bibliographie

Bibliographie

1- Ouvrage du corpus :

- L'une et l'autre suivi de mes paires, Maissa bey. Editions Barzakh, Alger 2010.

2- Ouvrage :

- Adam, Jean-Michel, Goldenstein, Jean-Pierre, Linguistique et discours littéraire : théorie et pratique des textes, Paris : Larousse, coll. « L », 1976. - Adam, Jean-Michel, Grize, Jean-Blaise, Magid, Ali Bouacha, Texte et discours : catégories pour l'analyse, Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, coll. « Langages », 2004
- Adam, Jean-Michel, La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours, 2e Édition, Paris : A. Colin, coll. « Cursus. Linguistique », 2008. - - Le texte narratif : traité d'analyse textuelle des récits : avec des travaux pratiques et leurs corrigés, Paris : Nathan, coll. « Nathan université », 1985.
- Anscombe, Jean-Claude, Ducrot, Oswald, L'argumentation dans la langue, 3e Édition, Bruxelles : Mardaga, coll. « Philosophie et langage », 1997.
- Austin, John Langshaw, Quand dire, c'est faire, Trad. par Gilles Lane, Paris : Éditions du Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 1970.
- Banfield, Ann, Phrases sans parole : théorie du récit et du style indirect libre, Trad. par Cyril Veken Paris : Éditions du Seuil, 1995.
- Baylon, Christian, Mignot, Xavier, Initiation à la sémantique du langage, Paris : Nathan, coll. « Fac. Linguistique », 2000
- Benveniste, Émile, Problèmes de linguistique générale, I, Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1966.
- Berrendonner, Alain, Éléments de pragmatique linguistique, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Propositions », 1981.
- Bourdieu, Pierre, Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques, Paris : Fayard, 1982.
- Charaudeau, Patrick, Grammaire du sens et de l'expression, Paris : Hachette éducation, 1992. - Chomsky, Noam, Le langage et la pensée, Trad. par Louis-Jean Calvet, Paris : Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 2001.
- Danon-Boileau, Laurent, Le sujet de l'énonciation : psychanalyse et linguistique, Paris : Ophrys, coll. « L'homme dans la langue », 2007.
- Delacroix, Henri, Le langage et la pensée, 2e Édition, Paris : Librairie Félix Alcan, 1930.

Bibliographie

- Ducrot, Oswald, Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique, Paris : Hermann, coll. « Savoir », 1972. _ La preuve et le dire : langage et logique, Tour : Mame, coll. « Repères. Linguistique », 1973.
- Karbrat-Orecchioni, Catherine. L'implicite, Paris : A. Colin, coll « linguistique ». 1986.
- L'énonciation : de la subjectivité dans le langage, Paris : A. Colin, coll. « U. Linguistique », 2002. _ Les interactions verbales, T. I, Paris : A. Colin, coll. « Linguistique », 1990.
- L'intentionnalité : essai de philosophie des états mentaux, Trad. par Claude Pichevin, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Propositions », 1985. 317 _ Sens et expression : études de théorie des actes de langage, Trad. par Joëlle Proust, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1982.
- Le dire et le dit, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Propositions », 1984.
- Les actes de langage : essai de philosophie du langage, Trad., par Hélène Pauchard, Paris : Hermann coll. « Savoir. Lettres », 2008.
- Les interactions verbales, T. II, Paris : A. Colin, coll. « Linguistique », 1992. _ Les interactions verbales, T. III, Paris : A. Colin, coll. « Linguistique », 1994.
- Maingueneau, Dominique, Les termes clés de l'analyse du discours, Paris : Éditions du Seuil, coll. « Mémo : Lettres », 1996. - - - - - linguistique pour le texte littéraire, 4e Édition, Paris : A. Colin, coll. « Lettres sup », 2007.
- Moeschler, Jacques, Argumentation et conversation : éléments pour une analyse pragmatique du discours, Paris : Hatier : CREDIF, coll. « Langues et apprentissage des langues », 1985.
- Pragmatique pour le discours littéraire, Paris : Nathan, coll. « Lettres supérieures », 2001.
- Searle, John Rogers,
- Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle, Paris : A. Colin, coll. « Série linguistique », 1996. - Paillet-Guth, Anne-Marie, Ironie et paradoxe : le discours amoureux romanesque, Paris : H. Champion, coll. « Bibliothèque de grammaire et de linguistique », 1998. - Pêcheux, M., Analyse automatique du discours, Paris : Dunod, coll. « Sciences du comportement », 1969.
- Todorov, Tzvetan, Bakhtine, Mikhaïl Mikhaïlovich, Mikhaïl Bakhtine : le principe dialogique, Paris : Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1981.
- Vaillant, Alain, L'amour-fiction : discours amoureux et poétique du roman à l'époque moderne, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, coll. « Essais et savoirs », 2002.

Articles :

- Ducrot, Oswald,
 - « Illocutoire et performatif », in *Linguistique et sémiologie*, n°4, 1977, Lyon : Presses universitaires de Lyon, p.19-53.
 - « Les présupposés, conditions d'emploi ou éléments de contenu ? », in *Recherches sur les systèmes signifiants*, Présenté par Josette Rey-Debove, K. Fenton, The Hague ; Paris : Mouton, coll. « Approaches to semiotics », 1973, p. 243-257.
 - « Présupposés et sous-entendu : réexamen », in *Stratégies discursives : Actes du colloque du centre de Recherche linguistique et sémiologique de Lyon*, 20-22 mai 1977, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1978, p. 33-43.
- Buysens, Eric, « De la connotation ou communication implicite », in *Actes du Xe congrès international des linguistes*, vol. II, Bucarest 28 Août- 2 Septembre 1967, Éditions de l'Académie de la République socialiste de Roumanie, 1970, p711-714.
- Grésillon, Almuth, Lebrave, Jean-Louis, « Les manuscrits comme lieu de conflits discursifs », in *La genèse du texte : les modèles linguistiques*, Publié par Hay, Louis, Paris : Éditions du C.N.R.S, coll. « Textes et manuscrits », 1982, p.129-17.
- Jacques, Francis, « Implication, présupposition et stratégies discursives », in *L'implication dans les langues naturelles et dans les langages artificiels : colloque organisé par le groupe de linguistique de l'Université des sciences humaines de Strasbourg*, 5-7 décembre 1985 : actes, coll. « Actes et colloques », Paris : Klincksieck, 1987, p.155-168.
- Joly, André, « Intentionnalité et visée narrative dans les récits de fiction », in *Style, visée, intentionnalité*, sous la direction de Michel Erman, Dijon : Centre de recherches Le texte et l'édition, coll. « Le texte et l'édition », 1999, p.31-58.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine,
 - « L'ironie comme trope » in *Poétique : revue de théorie et d'analyse littéraire*, n°41, 1980, Paris : Éditions du Seuil, p. 108-127.
 - « Problèmes de l'ironie », in *L'ironie*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, coll. « Linguistique et sémiologie », 1978, p.10-46.

Bibliographie

Dictionnaires :

- Charaudeau, Patrick, Maingueneau, Dominique, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris : Éditions du Seuil, 2002.
- Dubois, Jean, Giacomo, Mathée, Guespin, Louis, et al, Grand dictionnaire linguistique et science du langage, Paris : Larousse, coll. « Grands dictionnaires », 2007.
- Ducrot, Oswald, Schaeffer, Jean-Marie, Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris : Éditions du Seuil, 1995.
- Rey-Debove, Josette, (dir), Rey, Alain (dir), Le nouveau petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris : Le Robert, 2006.

Mémoires & Thèses :

- Anquetil, Sophie, Peut-on classer les actes de langage indirects ? Étude d'un paradoxe sémantique, Thèse de doctorat sous la direction de Gisèle Valency-Slatka, Caen, 2009.
- La condition féminine dans Nulle Autre Voix de Maïssa Bey, Bouzid Rayane, mémoires de Master 2 sous la direction de Hadjer Hamza. Alger.2009.
- L'implicite dans à la recherche du temps perdu, étude sur un aspect du discours proustien, thèse de doctorat sous la direction de Michel Emran, 2009.